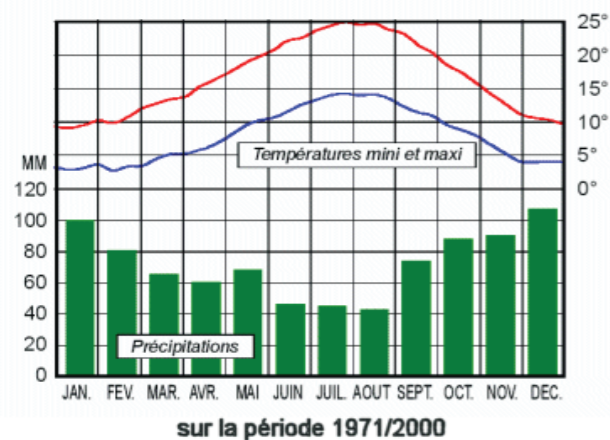


### Normales de températures et de précipitations à Vannes



### Quelques records depuis 1961 à Vannes

Température la plus basse	-11,8 °C
Jour le plus froid	20/01/1963
Année la plus froide	1963
Température la plus élevée	39,1 °C
Jour le plus chaud	04/08/1990
Année la plus chaude	1997
Hauteur maximale de pluie en 24h	59,3 mm
Jour le plus pluvieux	01/08/1978
Année la plus sèche	1973
Année la plus pluvieuse	2000

fermer

## Un climat de type océanique

Le climat morbihannais appartient à la gamme des climats tempérés de type océanique. Mais cette dominante océanique est plus marquée sur les îles et une étroite frange côtière et s'altère rapidement vers l'intérieur des terres.

La zone côtière et le Golfe du Morbihan bénéficient de conditions climatiques comparables à celles que l'on rencontre sur les côtes de Vendée et de Charente-Maritime ; cette région est la plus ensoleillée de Bretagne. L'est et le nord-est du département sont plus chauds et moins arrosés que le nord et le nord-ouest, avec des orages d'été parfois violents et des hivers plus froids.

### > Les précipitations

Pour les précipitations, les hauteurs moyennes annuelles varient avec un rapport de 1 à 2, d'un peu plus de 600 mm à Belle-île à 1200 mm sur le secteur de Guiscriff. La répartition épouse le relief, pourtant peu accusé, avec des précipitations importantes sur les collines du nord-ouest et les Landes de Lanvaux, selon un axe Guiscriff - Questembert - Redon. Les deux minima de précipitations sont observés d'une part sur une étroite zone côtière et les îles et d'autre part sur le bassin de Ploërmel.

### La température

La température moyenne annuelle varie de 10 à 12°C du nord-ouest du département aux îles. Les îles et une étroite bande côtière bénéficient de l'effet modérateur de l'océan, les amplitudes journalières y étant moins importantes que dans l'intérieur : le vent y est plus fort que sur le continent et l'été, le régime de brises thermiques freine la montée des températures maximales l'après-midi. Ainsi, parfois en moins de 30 km, on passe d'un régime doux et océanique à un régime aux amplitudes thermiques nettement plus marquées.

### > La durée d'ensoleillement

La durée d'ensoleillement annuelle connaît aussi des variations non négligeables, avec une durée d'insolation importante sur la zone côtière et les îles, voisine de 2 000 heures à Lorient et donc comparable à l'insolation de Lyon, contre seulement 1800 heures à Ploërmel, du même ordre qu'à Orléans ou Auxerre.

Malgré sa faible étendue géographique, le Morbihan offre un climat très contrasté !



SYNDICAT  
INTERCOMMUNAL  
D'AMÉNAGEMENT  
DU GOLFE  
DU MORBIHAN

 Contexte  
géophysique

# C

## ontexte géophysique

### Chaîne hercynienne et cisaillement sud armoricain ... les grands traits de la géologie du Morbihan

Le sous-sol du département du Morbihan est tout entier contenu dans une entité géologique connue sous le nom de Massif Armoricain, qui représente une des parties les plus anciennes et les plus complexes du territoire français. Ce sous-sol est constitué de roches variées qui caractérisent une ancienne chaîne de montagne aujourd'hui fortement érodée : la Chaîne Hercynienne qui s'est formée au Paléozoïque (ère primaire) entre 450 et 300 millions d'années.

#### > Les différents types de roches

Les roches variées du sous-sol morbihannais sont le résultat de l'action de phénomènes géologiques complexes où interviennent des paramètres comme la composition chimique, la profondeur, la pression, la température, la déformation, etc ...

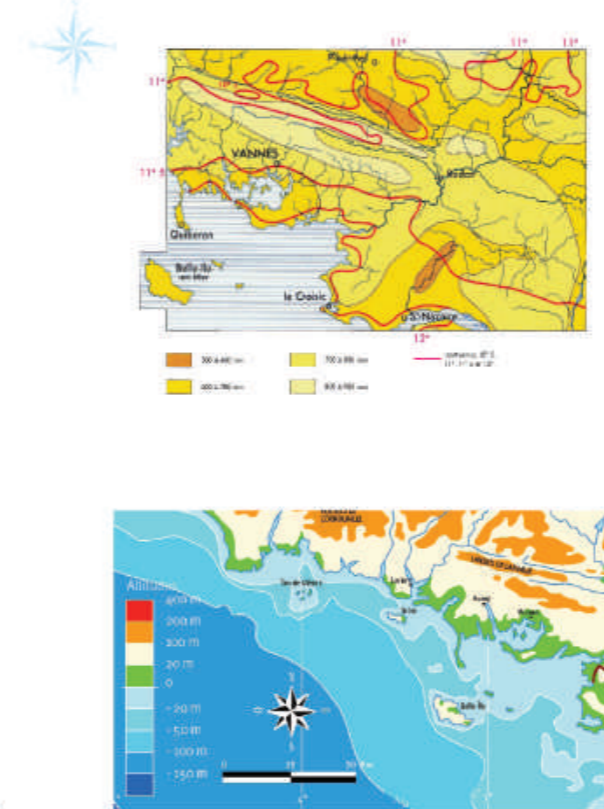
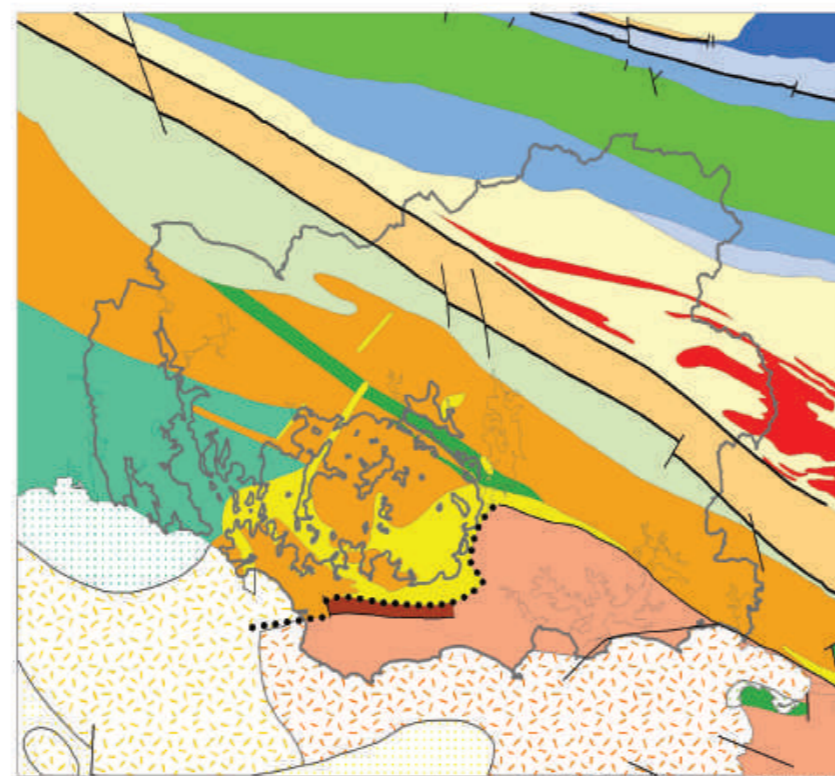
Les trois catégories fondamentales de roches sont représentées dans le sous-sol morbihannais :

- Les roches sédimentaires résultant d'un processus d'érosion, de transport puis de dépôt de matériaux variés dans des aires de réception particulières : les bassins sédimentaires.
- Les roches magmatiques résultant de la fusion de certaines parties de l'écorce terrestre et des mises en place à différentes profondeurs de celle-ci ; le granite en est l'exemple le plus connu.
- Les roches métamorphiques résultant de la transformation des roches appartenant aux deux groupes précédents sous l'action de la pression et/ou de la température lors de la formation des chaînes de montagne.

#### > Le cisaillement Sud Armoricain

La répartition de ces trois catégories de roches est essentiellement commandée par un grand accident tectonique matérialisé par des roches très déformées (mylonites), qui coupe en diagonale le territoire du Morbihan : le Cisaillement Sud Armoricain. La branche sud du cisaillement, orientée nord-ouest/sud-est, est la plus importante alors que la branche nord, voisine de la direction est-ouest, si elle est bien marquée au sud des granites de Pontivy ou Lizio, est plus difficile à mettre en évidence dans sa partie orientale.

Au sud de la branche sud (incluant le plateau continental) affleurent essentiellement des roches métamorphiques de haut degré associées à des granites anciens et qui représentent la partie la plus profonde ou zone axiale de la Chaîne Hercynienne.



Au nord de la branche nord, affleurent essentiellement des roches sédimentaires (Briovérien et Paléozoïque) recoupées par des granites plus récents associés à des roches métamorphiques de faible degré et qui correspondent à la partie la moins profonde ou zone externe de la Chaîne Hercynienne.

Entre les branches nord et sud affleurent des terrains sédimentaires, métamorphiques de faible degré et granitiques récents et anciens dont le massif orthogneissique de Lanvaux. Ces terrains correspondent à la partie de moyenne profondeur de la Chaîne Hercynienne.

Les caprices de l'érosion différentielle et de la tectonique ont donc permis la conservation quasi complète des différents niveaux d'élaboration de la Chaîne Hercynienne.

### Géologie structurale du Golfe du Morbihan et du cisaillement Sud Armoricain

#### > Structures anciennes

Ce sont des limites structurales d'âge Carbonifère (Paléozoïque supérieur), datées de 300 millions d'années, particulièrement significatives de la fin de l'histoire géologique de la Chaîne Hercynienne de l'ouest de l'Europe.

Deux systèmes de structures ont été distingués :

- le système de Vannes formant une bande sub-verticale de roches très déformées (mylonites et ultramylonites) de 4 km d'épaisseur environ orientée nord-ouest/sud-est (approximativement selon l'alignement Pluvigner, Meucon, Saint Avé, Lauzach, Noyal-Muzillac) et appartenant à une structure intéressant la totalité de la croûte continentale (jusqu'à 30 Km de profondeur) depuis la pointe du Raz jusqu'à Nantes (branche Sud du Cisaillement Sud Armoricain). Cette structure est une faille verticale à déplacement dextre voisin de l'horizontale, dite faille transcurrente.
- le système de la presqu'île de Rhuys formant une faille complexe au parcours sinueux, soulignée également par des mylonites sur 200 m d'épaisseur au maximum. De la direction est-ouest entre Kerpont et Sarzeau, la faille passe de manière continue à la direction nord-sud entre Saint Colombier, Saint Armel et Le Hézo et fonctionne en faille senestre normale faiblement inclinée (30 à 40 degrés) vers le sud et le sud-est (combinaison d'un déplacement vertical normal et d'un déplacement horizontal senestre). Entre Le Hézo, Surzur, Ambon et Billiers, la faille s'oriente nord-ouest/sud-est, devient verticale et fonctionne en faille purement transcurrente senestre ; elle est associée à la faille secondaire Billiers, Damgan, péninsule de Pénérf qui montre les mêmes caractéristiques.

Ces deux systèmes de failles au fonctionnement synchrone, analysés en détail et cartographiés avec une grande précision notamment dans la presqu'île de Rhuys, sont importants du point de vue hydrologique car

ils constituent des drains privilégiés pour la circulation des eaux dans le sous-sol.

Ce sous-sol représente le socle ancien de la région qui, après son émerision, a été fortement érodé et réduit à l'état de pénéplaine depuis l'ère secondaire : les failles anciennes n'ont donc aucune influence sur la topographie actuelle.

#### > Structures récentes

Ces structures constituent un remarquable réseau de failles qui se distingue du précédent en ce qu'il conditionne directement la topographie actuelle. L'agencement des courbes de niveau figurées sur les cartes de l'IGN du secteur étudié à l'échelle du 1/25 000ème montre un découpage du socle ancien en blocs surélevés et abaissés notamment dans la Presqu'île de Rhuys. L'image satellite SPOT de la région, restituée en MNT (modèle numérique de terrain), met en évidence de façon saisissante ce découpage du socle par une série de failles normales orientées NE-SW, partant de Kerpont vers Sarzeau, Saint Colombier, Saint Armel, Le Hézo, La Trinité-Surzur et Lauzach.

Ces failles normales, chacune d'un rejet maximum de 40 m, sont décalées les unes par rapport aux autres par des failles normales et fortement décrochantes (déplacement horizontal dominant) orientées nord-ouest/sud-est.

On remarquera que ces structures récentes sont nettement sécantes sur les structures anciennes du système de la presqu'île de Rhuys. Par contre, ces structures récentes sont quasiment parallèles aux structures anciennes du système de Vannes, car les dénivelés topographiques actuels coïncident étroitement avec le tracé de la bande de mylonites décrite précédemment : on dit, dans ce cas, que les structures anciennes ont rejoué et ont été rajeunies ou réactivées par des phénomènes géologiques plus récents.

Si l'on considère l'ensemble des structures récentes, on constate que le Golfe du Morbihan résulte d'un effondrement par paliers, consécutivement à une extension du socle ancien selon une direction globalement nord-ouest/sud-est qui devait être encore active au cours de l'ère quaternaire.

Ce système récent de failles normales et décrochantes constitue également un réseau de drains privilégiés qui se superpose au précédent, les deux réseaux pouvant interférer dans des conditions qui restent à déterminer. Ils correspondent aux failles dites « profondes » activement recherchées par les hydrogéologues comme ressource en eau dans les socles anciens, dont le Massif Armoricain.

Depuis peu, il y a une conscience de la fragilité de ce patrimoine non renouvelable qu'est la géologie. En Bretagne, le premier inventaire des sites d'intérêt géologique, réalisé entre 1992 et 1994, complété par la suite, décrit 27 sites dans le département dont 7 situés dans le territoire du Parc.

# Caractéristique socio-économique



SYNDICAT  
INTERCOMMUNAL  
D'AMÉNAGEMENT  
DU GOLFE  
DU MORBIHAN

8 BOULEVARD DES ÎLES  
56000 VANNES

TÉL. 02 97 62 03 03  
FAX 02 97 62 03 04

Site internet : [www.golfe-morbihan.fr](http://www.golfe-morbihan.fr)  
E-mail : [siagm@golfe-morbihan.fr](mailto:siagm@golfe-morbihan.fr)

# Caractéristiques

## socio-économiques du territoire

Présentation du territoire :  
organisation, bassins de vie, desserte

### Un espace cohérent au sein du département

Le territoire est organisé, pour la grande majorité de ses communes, autour de la ville de Vannes, préfecture du département et chef-lieu de canton avec autour plusieurs pôles secondaires tel que Auray, Elven, Sarzeau.

Il constitue un espace cohérent, notamment au regard des bassins de vie du territoire.

### L'organisation du territoire : un noyau central et des secteurs secondaires

Le territoire, disposant d'un patrimoine naturel, bâti et paysager exceptionnel, a su, quant à lui, conserver ses caractéristiques et son identité propre. A l'analyse de l'organisation de ce territoire, on distingue plusieurs secteurs, notamment un noyau central composé du secteur de Vannes-Saint Avé, un pôle secondaire majeur composé du secteur d'Auray, et des pôles satellites composés des secteurs de Sarzeau-Arzon et Elven.

#### - Le secteur de Vannes-Saint Avé

6 communes constituent le cœur même du projet de Parc : Arradon, Ploeren, Saint-Avé, Vannes, Theix et Séné. Elles sont regroupées autour de l'aire d'influence proche de la ville centre Vannes.

Ce cœur du projet de Parc comprend 81 652 habitants dont 51 759 pour la seule ville de Vannes (recensement de 1999).

#### - Le secteur d'Auray

5 communes peuvent être intégrées dans l'aire d'influence de ce pôle secondaire : Auray, Pluneret, Sainte-Anne d'Auray, Crac'h et Locmariaquer. L'influence de la ville centre Vannes y est plus faible.

C'est environ 20 866 habitants dont 10 911 pour la ville d'Auray, que l'on retrouve dans ce secteur.



### L'organisation du territoire



### Le réseau de communication



### Un réseau de communication dense

Le territoire du Golfe du Morbihan bénéficie d'un réseau de communication dense et développé :

#### - Les infrastructures routières

L'autoroute A82, anciennement la RN 165 (changement de statut début 2005) : Nantes/Brest

La RN 166 : Vannes/Ploërmel/Rennes

La RD 780 : Vannes/Arzon

La RD 768 : Vannes/Pontivy

La RD 767 : Vannes/Locminé

Le territoire possède une arborescence de dessertes secondaires et locales, jusqu'aux cales de mises à l'eau.

#### - Le secteur de Sarzeau-Arzon

Géographiquement situé dans le contexte particulier d'une presqu'île, l'aire d'influence de ce secteur porte sur 5 communes : Arzon, Saint Gildas de Rhuys, Sarzeau, Le Tour du Parc et Saint Armel. Il comptabilise 11 787 habitants, avec une disparité très importante en période estivale, puisque la population triple à cette période de l'année.

#### - Le secteur d'Elven

De par son éloignement relatif de la ville centre, Elven constitue un petit pôle, avec une aire d'influence sur ses communes environnantes tel que Monterblanc, Saint Nolff et Tréfléan mais également sur les communes à l'extérieur du périmètre du projet de Parc.

On constate l'influence de communes hors périmètre et notamment le secteur de Muzillac, au sud-est, sur la commune d'Ambon ainsi que le secteur de Questembert ayant dans son aire d'influence Lauzach et Berric.

Bien que 35 % de la population soit localisée sur la ville de Vannes, on observe un relatif équilibre pour le reste du territoire, avec 21 communes ayant moins de 2 000 habitants (dont 9 communes à moins de 1 000), 11 communes ayant entre 2 000 et 5 000 habitants et seulement 5 communes à plus de 5 000 habitants.

On remarquera que la plupart de ces voies de communication, bien que convergeant vers Vannes, ne sont pas fortement structurées en réseau radiant, mais forment plutôt un vaste ensemble de chevelu favorisant un transit sur l'ensemble de la Bretagne, ce qui participe au développement démographique et économique en multi-pôles qu'a connu le territoire.

Le territoire constitue, de par sa situation et son réseau d'infrastructures, un axe majeur d'accès à l'ouest de la Région Bretagne, principalement à partir de Nantes.

Ainsi, le réseau routier du territoire supporte un trafic élevé où s'additionnent trafic de transit régional et trafic local, avec une part importante de déplacement domicile/travail. Cette situation conduit à quelques points de blocage aux heures de pointe, notamment aux entrées de la ville de Vannes.

#### - Les infrastructures ferroviaires

La ligne Redon/Quimper, avec sa bifurcation pour Rennes est l'unique ligne du territoire. Elle bénéficie d'aménagement pour le passage en voie TGV.

Enfin, s'ajoutent à ce réseau de communication terrestre :

#### - Les infrastructures aéroportuaires :

avec notamment l'aéroport de Monterblanc ;

#### - Les voies maritimes :

principalement vers les deux îles du Golfe : l'île d'Arz et l'île aux Moines et uniquement en période estivale vers les îles du large.



- **Le Syndicat mixte du Loc'h et du Sal**, créé en janvier 2007, est constitué des communautés de commune du Loc'h et du Pays d'Auray, ainsi que de la commune de Plescop. Le programme d'actions, pour les années 2007-2011 comporte 4 volets :

- Volet milieux - Restaurer et entretenir les milieux (zones humides, cours d'eau, mesures agro-environnementales),
- Volet agricole - Consolider la reconquête de la qualité de l'eau (observatoire de l'agriculture, actions collectives et individuelles),
- Volet citoyen - Actions sur les pesticides non agricoles, événements citoyens, travail avec les écoles,
- Volet actions transversales, avec l'animation administrative et fonctionnelle du programme, la communication auprès des différents publics, l'évaluation et le suivi.

- **Le Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Golfe du Morbihan (SIAGM)**, créé en 1964 pour la réalisation d'opérations d'aménagement touristique, a évolué en 1994 vers une instance de développement local qui fédère les volontés locales en matière de protection, d'aménagement et de développement durable. Il est constitué de 34 communes.

Outre sa mission initiale, le SIAGM a aujourd'hui trois missions principales :

- Le projet de Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan,
- L'animation nature,
- Les Chantiers Nature et patrimoine et floriculture.

## > Les pays

- **Le Pays de Vannes**, créé en 1999, regroupe 61 communes et 7 structures intercommunales, soit environ 173 618 habitants.

Son projet de développement est traduit dans sa Charte de Développement validée fin 2001. Celle-ci repose sur 4 orientations stratégiques :

- Le pari de l'intelligence et de l'ouverture au monde
- La carte de la compétitivité et de l'innovation dans le respect d'un développement équilibré
- L'ambition de répondre aux enjeux de société pour un pays plus solidaire
- La volonté de préserver et de valoriser les ressources du pays pour un cadre de vie de qualité.

Les missions du Pays de Vannes sont donc :

- L'appui aux projets structurants du territoire via le Contrat de Pays de Vannes Etat-Région et la convention PRAT avec le Conseil Régional,
- La gestion du programme européen LEADER+ sur la thématique des Jeunes et des Femmes,
- L'accompagnement de projets spécifiques dont la création d'un Pays Touristique pour compléter la structuration touristique du territoire, la candidature à la Maison de l'Emploi du Pays de Vannes dans le cadre du Plan de Cohésion Sociale, la mise en place de la Bourse Initiative Jeunes du Pays de Vannes "Dynamik".

- **Le Pays d'Auray** fait partie des premiers pays « tests » constitués suite à la loi Pasqua de 1995. Le syndicat mixte du Pays d'Auray (SMPA) couvre le territoire des 28 communes, soit environ 72 773 habitants. Il regroupe des communes isolées (Houat, Hoëdic, Quiberon et Saint-Pierre Quiberon) et des communes qui adhèrent via une communauté de communes : communauté de communes du Pays d'Auray, communauté de communes de la Ria d'Etel, communauté de communes de la Côte des Mégalithes, communauté de communes des Trois Rivières, communauté de communes de Belle-Ile en Mer.

Constitué autour du bassin d'emploi dont la ville d'Auray est le principal pôle de service et d'emploi, le Pays a pour objectif de rendre homogène le développement et de favoriser les relations entre les domaines ruraux et urbains. Le Contrat de Pays du Pays d'Auray a été signé le 7 février 2004. La Charte de développement s'articule autour de trois orientations :

- Attractivité et compétitivité
- Equilibre et cohésion sociale
- Solidarité et cohésion sociale

Depuis le 07 juillet 2004, le SMPA est également chargé de l'élaboration, du suivi et de la révision de schéma de cohérence territoriale (SCOT). Après une phase « diagnostic de territoire », un livre Blanc, « Pays d'Auray 2015 », identifiant les enjeux majeurs pour le Pays à horizon 10 ans a été formalisé, visant à constituer les fondamentaux du PADD du SCOT, à savoir :

- positionner durablement le Pays dans son environnement extérieur et à se doter d'une organisation interne adaptée,
- pérenniser la qualité de vie de ses habitants,
- transmettre aux générations futures un patrimoine préservé.

Le Pays d'Auray s'est également doté d'un Programme Local de l'Habitat (PLH).



# Organisation intercommunale



SYNDICAT  
INTERCOMMUNAL  
D'AMÉNAGEMENT  
DU GOLFE  
DU MORBIHAN

# Organisation

## intercommunale du territoire

Le territoire possède un riche tissu d'intercommunalités et se trouve concerné par un nombre important de structures d'aménagement qui sont autant d'outils de gestion et de développement.

### Les différentes formes de l'intercommunalité

#### Les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre

• **La Communauté d'Agglomération du Pays de Vannes (CAPV)**, créée en décembre 2000, est constituée de 24 communes autour de la ville de Vannes, dont 23 sont comprises dans le périmètre du Parc.

Ses compétences sont notamment le développement économique communautaire, la gestion des zones d'activités, l'aménagement du territoire, l'équilibre social de l'habitat sur le territoire, la gestion de la voirie d'intérêt communautaire, la lutte contre la pollution de l'air, les nuisances sonores, une partie de la compétence élimination et valorisation des déchets...

Par délibération en date du 21 février 2002, la CAPV a prescrit l'élaboration d'un SCOT. Son périmètre d'élaboration a été fixé par arrêté Préfectoral du 30 août 2002. Il a été approuvé en 2007. Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du SCOT se structure autour de 3 grandes orientations :

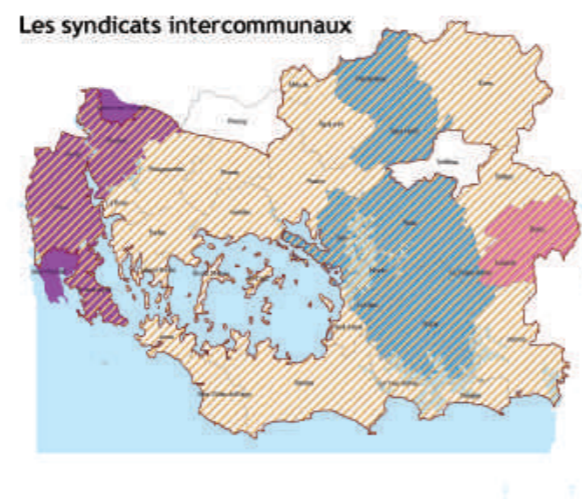
- Asseoir l'agglomération de Vannes dans son nouveau statut de pôle régional,
- Anticiper le développement,
- Préserver l'identité du territoire, son environnement et son cadre de vie. (cf. fiche zoom)

La CAPV s'est également doté d'un Plan Local de l'Habitat (voté en décembre 2003) qui prévoit une série de mesures concrètes privilégiant deux axes majeurs :

- la construction de logements sociaux avec un objectif de répartition harmonieux sur l'ensemble des communes,
- la prise en compte de demandes spécifiques tels les jeunes, les étudiants, les personnes âgées ou les personnes rencontrant des difficultés sociales et financières particulières.

• **La Communauté de Communes du Pays d'Auray (CCPA)**, créée en décembre 2002, est constituée de 10 communes dont 3 sont incluses dans le périmètre du Parc : Auray, Sainte Anne d'Auray, Pluneret.

La CCPA est dotée de compétences obligatoires liées au développement



économique et à l'aménagement de l'espace communautaire ; de compétences optionnelles lesquelles concernent la création, l'aménagement et l'entretien de la voirie d'intérêt communautaire, le logement social (Programme local de l'habitat, gens du voyage), la protection et la mise en valeur de l'environnement. A ce titre, elle est chargée de la collecte, de l'élimination et de la valorisation des déchets ménagers et assimilés ; de compétences facultatives relatives à la construction de nouveaux équipements culturels et sportifs. La réalisation du SCOT a été confié au syndicat mixte du Pays d'Auray.

• **La Communauté de communes de la Presqu'île de Rhuys**, est constituée de 5 communes, toutes comprises dans le périmètre du Parc : Arzon, Saint-Gildas-de-Rhuys, Sarzeau, Le Tour du Parc et Saint Armel. Par délibération, la CCPR a prescrit l'élaboration d'un SCOT. Suite à sa création, le SIVOM de la Presqu'île de Rhuys a été dissous.

• **La Communauté de Communes des Trois rivières**, est la deuxième communauté de commune incluse entièrement dans le périmètre du Parc. Elle est constituée de 3 communes : Crac'h, Locmariaquer, et Saint Philibert. La réalisation du SCOT a été confié au syndicat mixte du Pays d'Auray.

• **La Communauté de Communes du Pays de Muzillac**, créée en décembre 1994, est constituée de 8 communes, dont 2 (Ambon, Damgan) font partie du périmètre du Parc, soit environ 15000 habitants. Les communes délèguent les compétences suivantes : développement économique, amé-

nagement du territoire, emploi, affaires gérontologiques, amélioration de l'habitat, environnement, collecte et traitement des déchets ménagers, démoustication, tourisme, jeunesse, sports, secours-incendie.

Suite à l'adhésion de Damgan en décembre 2006, le SIVOM du Canton de Muzillac, qui regroupait depuis les années 70 les sept communes du Canton, a été dissous. L'ensemble de ses compétences ont été transférés automatiquement à la Communauté de Communes : le restaurant scolaire intercommunal de Muzillac, le chantier d'insertion « Nature et Patrimoine », la salle de gymnastique du Parc, et le service de transports scolaires des collégiens.

La réalisation d'un SCOT a débuté en 2008, avec la création d'un syndicat mixte regroupant la communauté de communes de Muzillac et la communauté de communes du Pays de La Roche Bernard.

• **La Communauté de communes du Pays de Questembert (CCPQ)**, créée en janvier 1998, est constituée de 10 communes, avec Berric et Lauzach compris dans le périmètre du Parc. Elle devait à l'origine se substituer au SIVOM de Questembert et de Rochefort-en-Terre, mais l'ensemble des communes du SIVOM n'ont pas adhéré à la Communauté de commune. La CCPQ a pour mission de développement économique, l'aménagement de l'espace, le logement, les équipements culturels. L'élaboration d'un SCOT n'a pas débuté. Un Schéma de Développement Eolien est en cours.

#### Les établissements publics de coopération intercommunale sans fiscalité propre

• **Le Syndicat Départemental de l'Eau (SDE)**, créé en 1974 est composé de 12 communes isolées et 37 syndicats d'alimentation en eau potable, Syndicats intercommunaux à vocation multiple (SIVOM) ou communautés de communes dont, le SIAEP la Presqu'île de Rhuys, (composé de 15 communes, toutes incluses dans le périmètre du Parc), le SIAEP de la région d'Elven (composé de 4 communes dont 3 communes du Parc), le SIAEP de Vannes Ouest (composé de 8 communes, toutes incluses dans le périmètre du Parc). Il a compétence en eau, assainissement collectif, assainissement non collectif.

• **Le Syndicat du Sud-Est du Morbihan (SYSEM)**, créé en février 2000, est constitué de 7 membres : la communauté de commune du Lo'h, la communauté d'agglomération du pays de Vannes, la communauté de commune de la Presqu'île de Rhuys, la communauté de commune du Pays de Muzillac, la communauté de commune du Pays de La Roche Bernard, SIVOM de Questembert et de Rochefort-en-Terre, SIVOM du Canton de La Gacilly.

Il met en place et exploite les outils de valorisation prévus par le plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés sur le sud-est du Morbihan.

Il exerce la compétence «traitement des déchets ménagers», c'est-à-dire qu'il s'occupe :

- du tri des déchets ménagers et assimilés en vue de leur valorisation ou de leur recyclage,
- du transport des ordures ménagères collectées par les collectivités membres vers les centres de traitement, lorsque ceux-ci sont éloignés des secteurs de collecte,
- de la valorisation et du traitement des déchets ménagers,
- de la valorisation des déchets végétaux.

• **Le Syndicat mixte de la région d'Auray-Belz-Quiberon (SMABQ)**, créé en 1954, regroupe aujourd'hui 22 communes et 2 communautés de communes (les communautés de communes du Pays d'Auray et de la Ria d'Étel) : 6 communes du périmètre du Parc sont adhérentes : Auray, Crac'h, Locmariaquer, Saint Philibert, Pluneret, Sainte Anne d'Auray.

Le SMABQ a pour objet l'alimentation en eau potable, l'assainissement collectif des eaux usées, le contrôle de conception et de réalisation de l'assainissement individuel et la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés.

• **Le Syndicat Intercommunal de la voirie de l'Est de Vannes (SYVEV)**, auquel adhèrent le Hézo, Noyal, Séné, Surzur, Theix, La Trinité-Surzur, Monterblanc et Saint Nolff, a pour objet l'entretien des voiries communales, des terrains de sports, des chemins et sites naturels et le désherbage.

• **Le SIVOM de Questembert et de Rochefort-en-Terre**, regroupe 15 communes dont Berric et Lauzach. Il gère la piscine, le complexe du Moulin Neuf, la collecte des déchets ménagers non recyclables ; il dispose de services techniques qui peuvent intervenir sur la voirie à la demande des communes.



SYNDICAT  
INTERCOMMUNAL  
D'AMÉNAGEMENT  
DU GOLFE  
DU MORBIHAN

8 BOULEVARD DES ÎLES  
56000 VANNES

TÉL. 02 97 62 03 03  
FAX 02 97 62 03 04

Site internet : [www.golfe-morbihan.fr](http://www.golfe-morbihan.fr)  
E-mail : [siagm@golfe-morbihan.fr](mailto:siagm@golfe-morbihan.fr)



## Centres patrimoniaux

# Centres patrimoniaux

➤ Les grands sites patrimoniaux (Vannes et Auray) : des outils de protection adaptés

## > L'agglomération vannetaise avant 1946

La ville de Vannes s'est développée autour du site gallo-romain de Darioritum localisé sur l'actuel quartier de Saint-Patern. Le doublon de commune de Vannes et de Saint-Patern les champs, faubourg de la ville médiévale hors les murs, s'est développé ensuite avec la construction du port sur son site actuel, très contraint par le rythme des marées. La ville s'étend au XIX<sup>ème</sup> siècle et au début un XX<sup>ème</sup> sous forme de lotissements aux franges de l'intra-muros, en direction de la voie ferrée, à l'ouest du centre et sur le plateau de la Garenne. Ce type d'opérations se poursuit jusqu'à la seconde guerre, tandis que l'urbanisation en linéaire le long des voies d'accès à la ville contribue aussi à modifier sensiblement la configuration ramassée de l'agglomération.

## > Le centre-ville d'Auray

La ville d'Auray se découvre en plusieurs quartiers bien identifiés. Le port de Saint-Goustan, niché dans un méandre du Loch, compose un quartier de ville basse proche du centre-ville, auquel il est relié par la pittoresque rue du Château, et un espace naturel préservé sur le relief en falaise où seuls des cheminements piétons sont aménagés : les rampes du Loch. La ville haute, sur une arête de relief, constitue la deuxième partie de cette ville-pont. Aujourd'hui, du fait du passage de la voie sur un pont en amont du site ancien, la ville se découvre dans son écrin exceptionnel, par des vues longues qui offrent au premier plan le Loch. Celui-ci subit encore largement à ce niveau l'influence des marées et offre une alternance de paysages diversifiés en vasières, herbiers, ou plans d'eau.

## > Le «secteur sauvegardé» et la ZPPAUP

Le secteur sauvegardé constitue le joyau patrimonial de la ville de Vannes. Il joue sur le contraste entre les remparts et ses jardins ouverts, et les ruelles et venelles massées aux pieds de la cathédrale et de l'église Saint-Patern. L'importance du bâti médiéval (maisons à colombage et encorbellements) d'une cité administrative peu touchée par les opérations militaires fait la richesse de la ville historique, mise en valeur par un secteur sauvegardé créé dès la fin des années 70. L'espace du port constitue un pôle d'animation non négligeable de la ville ancienne, en même temps qu'un espace de respiration. Au sein du secteur sauvegardé, qui német que des règles assez souples, l'Architecte des Bâti-



ments de France participe à l'instruction de l'ensemble des autorisations d'urbanisme.

Pour la préservation de son secteur patrimonial, la ville d'Auray s'est dotée d'une Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager. Fondée sur une analyse fine des formes bâties, cette réglementation permet la préservation des formes architecturales du centre ancien, et une intégration relativement respectueuse du bâti récent au sein de son périmètre. L'ensemble des permis et des déclarations de travaux sont par ailleurs soumis à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France.

La délimitation de ces périmètres stricts pose cependant la question de la protection du patrimoine plus récent, localisé en dehors des centres, et pour lequel aucune protection n'existe.

➤ Les centre-bourgs : des situations hétérogènes, des protections inexistantes.

## > Une diversité de situations, du pôle rural au hameau agricole

Les bourgs n'ont pas toujours eu l'importance qu'ils ont aujourd'hui. Si certains pôles, comme Elven, ont pu être de véritables petites villes, certaines communes aujourd'hui plus importantes (Saint-Avé) ne comptaient au début du siècle que quelques fermes groupées autour de l'église, ou d'une chapelle. Certaines communes ont aussi pu être influencées par leur situation sur les voies de communication ou par leur caractère portuaire.



## > Des groupements patrimoniaux autour des églises

Presque toujours, cependant, on constate la présence d'un noyau patrimonial à proximité de l'église, qui marque toujours l'identité communale. On y trouve toujours un habitat ancien, même si les traces les plus anciennes du bâti ont souvent aujourd'hui disparues. Ce patrimoine a été rénové et étoffé jusqu'au début du siècle, dans une harmonie assez remarquable.

## > Des mises en valeur en termes d'espace public, mais des protections inexistantes, ou liées au hasard...

Cette identification de la commune à son centre bourg est relativement forte, et la mise en valeur de ces derniers a été l'un des chantiers de ces dernières décennies, sous l'influence du Pact-Arim du Morbihan. Ce dernier menait en effet de front les opérations de requalification de l'habitat ancien et les aménagements des espaces extérieurs centraux. La qualité des restaurations du bâti ainsi menées est sans doute aujourd'hui à souligner.

Par contre, le traitement de l'adjonction de bâti récent n'a que rarement été encadré de la même façon. L'articulation aux formes urbaines préexistantes est rarement envisagée dans le cadre du règlement du Plan d'Occupation des Sols. Quant aux formes architecturales, elles sont là encore peu encadrées. Si l'Architecte des Bâtiments de France peut intervenir ici ou là, au hasard d'un périmètre de protection des Monuments Historiques, le bourg en tant que tel n'est que rarement appréhendé comme une valeur patrimoniale à doter d'une protection propre.

➤ Les villages : une perte d'identité progressive

## > Une multitude de villages, aux caractères architecturaux et urbains diversifiés.

La structure dispersée de l'habitat traditionnel et la diversité des types d'occupation du territoire liée à la diversité de ses milieux induit un «phénomène village» d'une extrême complexité.

Du nord au sud du territoire, les morphologies du parcellaire, les structures urbaines et les caractères architecturaux sont extrêmement divers. La qualité patrimoniale de ces ensembles reste cependant remarquable, malgré une évolution sensible.

## > Une dénaturation agricole...

L'agriculture a été responsable de la transformation du caractère du patrimoine bâti. Si les exploitations sont désormais déconnectées des hameaux traditionnels, certaines occupations agricoles ont nécessité des transformations, surélévations, extensions du bâti traditionnel. Les changements de destination vers une vocation résidentielle peuvent permettre de retrouver le caractère initial des bâtiments.

## > ... puis résidentielle...

Cependant, les rénovations à destination d'habitat n'ont pas toujours été respectueuses des formes traditionnelles. Là encore, les rénovations récentes traduisent une meilleure sensibilisation à ce phénomène.

## > ... puis par l'adjonction de bâti récent.

Plus pénalisant pour la physionomie des villages est l'implantation d'un habitat contemporain, déconnecté du caractère architectural aussi bien que des formes d'implantation traditionnelles.





# Entrées de ville



SYNDICAT  
INTERCOMMUNAL  
D'AMÉNAGEMENT  
DU GOLFE  
DU MORBIHAN

8 BOULEVARD DES ÎLES  
56000 VANNES

TÉL. 02 97 62 03 03  
FAX 02 97 62 03 04

Site internet : [www.golfe-morbihan.fr](http://www.golfe-morbihan.fr)  
E-mail : [siagm@golfe-morbihan.fr](mailto:siagm@golfe-morbihan.fr)

# Entrées de ville

## Les zones d'activités

### Un linéaire de ZA...

Dans le Morbihan, le long de l'A82, 20 Km d'emprises commerciales ou d'activités représentent 40 % du parcours. On a dit jusqu'à une période récente qu'elles offraient un effet vitrine du développement et du dynamisme du secteur traversé.

Aujourd'hui, on reconnaît les limites de ce système de développement largement déconnecté des pôles de vie : ces zones dénaturent l'identité du lieu où elles se sont implantées, banalisant la perception des entrées d'agglomération, dont le caractère propre disparaît devant des enseignes semblables sur l'ensemble du territoire français.

Si cette prolifération a été limitée sur les secteurs les plus fragiles, pour le public, ce linéaire de «boîtes» et de camions, est devenu le plus souvent un paysage hostile et désagréable.

### ...comme porte d'entrée au Golfe du Morbihan.

L'A82 est la voie d'accès principale aux grands centres urbains, Vannes et Auray, mais aussi du Golfe tout entier. C'est donc par ce paysage de zones d'activités que l'on aborde le Golfe.

Pourtant, la même A82 entre Muzillac et Theix offre un parcours beaucoup plus proche des paysages du Golfe : elle borde les champs et offre à certains moments des vues dégagées sur des éléments forts du paysage traversé.

Une mise en valeur s'impose aujourd'hui sur le territoire.

### Des créations de zones sur des sites diversifiés

Les créations de zones d'activités se sont développées par ailleurs sur des axes secondaires ou à la périphérie de certains bourgs.

On se trouve aussi face à une diversification des sites. Si les voies d'accès sont toujours des facteurs de localisation privilégiés, certains secteurs emblématiques en bordure du Golfe peuvent servir l'image de valorisation de l'activité économique, comme au Parc d'Innovation de Bretagne Sud à Vannes.

### Perception de ces sites

Les zones sont désormais, de l'avis de tous, de véritables verrues dans le paysage urbain. Les efforts se portent désormais sur l'amélioration de leur



qualité esthétique, à travers, notamment les opérations de requalification liées au programme «Bretagne Qualiparc».

Ce sont désormais des espaces paysagers, végétalisés, où la qualité architecturale des bâtiments est soignée et homogénéisée, où la signalétique est harmonisée... Elles restent pourtant déconnectées de tout tissu urbain et d'autant plus consommatrices d'espace de par leur caractère «aéré». La justification de ces zones, qui accueillent souvent aujourd'hui des activités compatibles avec l'habitat n'est pas remise en cause.

### Les entrées de ville

Au-delà des zones d'activité, les axes d'entrée de ville présentent un développement sans cohérence, hérité des modèles d'urbanisation successifs ayant eu cours dans la plupart des villes de taille comparable.

### Vers les centres anciens : l'héritage d'anciens axes routiers

Ce caractère est lié en fait à l'héritage du réseau routier intercommunal. L'axe de la route de Nantes et du boulevard de la Paix, à Vannes, ou encore le tracé de l'ancienne Route nationale 165 à Auray, constituent les anciennes traversées d'agglomération entre Nantes et Quimper.

Si dans un premier temps, le développement sur ces axes routiers a consisté essentiellement en locaux d'activités, ces voies sont désormais des axes urbains le long desquels les activités se sont diversifiées, et densifiées sans grande harmonie. L'espace public, quant à lui, a conservé un caractère essentiellement dédié à l'automobile.



### Une croissance anarchique

Ce développement est né de la juxtaposition d'opérations multiples le long des axes les plus fréquentées, mêlant sans organisation ni souci esthétique activités lourdes, bureaux, commerces et habitat...

### Des secteurs évoluant très rapidement

Situés aux franges de la zone urbaine, sur les axes d'accès au centre, ces lieux trouvent une fonction désormais démultipliée par le fait de la péri-urbanisation. Replacés en situation de «noeuds urbains», ces espaces voient l'émergence de fonctions nouvelles jusqu'alors réservées aux centres-ville, mais restent très handicapés par l'absence d'une structuration urbaine forte, nécessaire corollaire de la mixité des fonctions, et par l'omniprésence de la voiture dans des espaces où la voirie était déjà très largement dimensionnée.

Les conséquences esthétiques de cette évolution sont très sensibles.

Elles se traduisent par :

- un tissu urbain décousu, au gré des phases d'urbanisation
- une mauvaise lisibilité des espaces publics et privés
- des réseaux et une signalisation anarchique.

Des opérations d'aménagement ou de requalification ponctuelles permettent d'améliorer le fonctionnement et l'aspect de certains sites clés.



# E tatement | urbain



SYNDICAT  
INTERCOMMUNAL  
D'AMÉNAGEMENT  
DU GOLFE  
DU MORBIHAN

8 BOULEVARD DES ÎLES  
56000 VANNES

TÉL. 02 97 62 03 03  
FAX 02 97 62 03 04

Site internet : [www.golfe-morbihan.fr](http://www.golfe-morbihan.fr)  
E-mail : [siagm@golfe-morbihan.fr](mailto:siagm@golfe-morbihan.fr)

# Etalement urbain

## ▢ L'étalement urbain

### > La dilution de l'espace

L'analyse des documents d'urbanisme montre que la croissance urbaine a été largement plus rapide que la croissance de la population. Les proportions entre les zones Ub, correspondant aux zones d'habitat diffus, et les zones Ua, correspondant aux zones centrales anciennes, sont en moyenne de 90 % et 10 %.

Cette surface est cependant loin aujourd'hui d'être saturée : les modes d'urbanisation successifs n'ont en effet pas assuré de cohérence d'ensemble, laissant des «vides d'urbanisation» et un «potentiel de structuration urbaine» non négligeable.

### > Le développement linéaire et le mitage

Dans un premier temps, on l'a vu, l'urbanisation s'est faite en extension linéaire le long des voies. Ce mode d'urbanisation crée des villages «en étoile», qui laissent des poches importantes non urbanisées. La présence de sièges agricoles au cœur de l'urbanisation des bourgs a souvent conforté ce caractère décousu de l'urbanisation en marge des centres anciens.

### > Des Plans d'Occupation des Sols extensifs

Les Plans d'Occupation des Sols, première génération des documents d'urbanisme, ont pris acte de ce phénomène. Ils ont permis le remplissage des zones résiduelles, en reliant les limites d'urbanisation entre elles : les surfaces ainsi ouvertes à la construction se sont avérées exponentielles. Dans un contexte où, par ailleurs, les constructions se faisaient souvent en campagne, sur de vastes parcelles. Ces surfaces nouvelles permettaient d'offrir une compensation au classement en zone agricole de la plus grande partie de l'espace rural.

### > Le lotissement : une logique opérationnelle consommatrice

Le parcellaire présent dans ces secteurs, cependant, n'est pas particulièrement adapté à l'émergence d'une trame urbaine cohérente. Hérité du monde agricole, il présente de vastes parcelles, qui vont servir de base dans la logique du lotissement.



Cette forme d'urbanisation, qui se cale désormais sur le modèle pavillonnaire, devient le mode opératoire majoritaire pour l'urbanisation des communes, qu'elles soient centrales ou pavillonnaires.

La logique d'opération cherche évidemment avant tout à optimiser l'investissement réalisé par l'aménageur, et ne tient pas particulièrement compte des opérations existant sur les parcelles voisines. Au mieux, des voiries communicantes et des cheminements piétons permettent de relier cette nouvelle zone d'habitat au centre-bourg.

Cette façon d'urbaniser est donc consommatrice d'espace à plusieurs niveaux : elle relève d'une urbanisation extensive, les terrains étant très grands -dans les années 70, ils faisaient fréquemment 1000 à 2000 mètres carrés ; les espaces dédiés à la voirie sont eux aussi surdimensionnés.

Par ailleurs, la juxtaposition sans lien direct est souvent génératrice de dysfonctionnement, accroît la circulation automobile.

La réorganisation ultérieure de la centralité des bourgs en est rendue beaucoup plus difficile.



### > L'augmentation de la pression foncière : une croissance brutale

Le potentiel présent dans les documents d'urbanisme actuels ne s'est fait sentir que depuis une époque récente, à mesure que la pression foncière a été plus forte.

De vastes opérations de lotissement se sont greffées à des bourgs réduits, impliquant des besoins relativement nouveaux en termes d'équipements et de services.

Par ailleurs, devant l'augmentation des prix du foncier, la taille des parcelles se réduit. La réglementation de type pavillonnaire, avec un alignement des constructions à 5 mètres de la voie ne se trouve plus forcément adaptée : les pavillons ainsi juxtaposés induisent un sentiment de promiscuité préjudiciable à la «qualité de vie».

Par ailleurs, avec l'augmentation des prix, et sous l'influence de la loi Solidarité Renouvellement Urbain, une densification spontanée s'opère par division du parcellaire existant.

Ce phénomène est sans doute celui qui implique la plus grande désorganisation au sein du tissu existant : découpage dans la profondeur de la parcelle avec un accès aménagé sur «fond voisin» ; vue plongeante sur les jardins depuis des immeubles collectifs construits en cœur d'îlot...

### > Le potentiel issu de ce mode d'urbanisation

Le potentiel exploité aujourd'hui par les promoteurs plus que par les aménageurs laisse aussi place à des opérations denses, mais intelligemment implantées, avec peu d'incidence sur l'organisation des quartiers.

Une réflexion d'ensemble sur ces vides d'urbanisation est à mener : ils comprennent aussi bien les cœurs d'îlots traditionnels, que les arrières des artères principales, les délaissés de secteurs d'activité, les sites «mutables» de par la tendance à la délocalisation de certaines activités, certains jardins trop grands, les espaces publics surdimensionnés...

L'inventaire de ces sites montre un potentiel à repenser, avec une mise en lien des éléments non construits les uns avec les autres, pour promouvoir et encadrer un phénomène de densification, dont les effets doivent être appréhendés, afin de contrecarrer les évolutions négatives.





## Urbanisation en sites sensibles



SYNDICAT  
INTERCOMMUNAL  
D'AMÉNAGEMENT  
DU GOLFE  
DU MORBIHAN

8 BOULEVARD DES ÎLES  
56000 VANNES

TÉL. 02 97 62 03 03  
FAX 02 97 62 03 04

Site internet : [www.golfe-morbihan.fr](http://www.golfe-morbihan.fr)  
E-mail : [siagm@golfe-morbihan.fr](mailto:siagm@golfe-morbihan.fr)

# Urbanisation en sites sensibles



Il existe aujourd'hui un contraste entre l'inscription des constructions anciennes et récentes dans le paysage naturel.

La caractéristique du Golfe du Morbihan est d'être un paysage fortement anthropisé : la présence de l'urbanisation y est donc ancienne, depuis les villages de pêcheurs, les hameaux agricoles, jusqu'aux sites de villégiature et aux lotissements résidentiels récents.

Si les constructions anciennes sont constitutives du paysage initial, les constructions contemporaines venues se surajouter ont un impact beaucoup plus prégnant, et s'imposent souvent aux lignes du paysage naturel.

## > Les ports : un impact limité

Les ports sont un phénomène relativement limité compte tenu de l'importance du linéaire côtier : Port-Navalo et Locmariaquer, Larmor-Baden...

Les autres points de mouillage et cales n'offrent qu'une urbanisation ponctuelle, qui va généralement de pair avec la présence de petits locaux liés à l'utilisation du site, ou avec l'extension de villages existants qui les jouxtent. Seul le port du Crouesty est une réalisation récente, mais sa composition obéit aux critères des ports traditionnels.

Ces ports, à l'urbanisation compacte, nichés dans les courbes des terrains qui les abritent, au creux d'une anse, composent généralement avec le site. Leur densité et caractère fortement structurés contrastent avec la nature environnante, et enrichissent la perception des sites.

Même au Crouesty à Arzon, l'intégration paysagère des opérations immobilières a généralement été travaillée pour limiter l'impact de l'urbanisation sur le grand paysage.

## > Les sites d'activité

Les sites d'activité, rebaptisés «hameaux ostréicoles» ont eux aussi une emprise forte sur le paysage. Les volumes traditionnels de taille réduite, chaulés de blanc ou goudronnés font partie du patrimoine culturel local, partie intégrante du paysage.

Les réalisations récentes sont souvent plus imposantes, mais si quelques constructions massives sont à déplorer, un accompagnement réalisé par la CAUE a permis là encore de concilier mise aux normes des exploitations et préservation du paysage.

Les infrastructures liées à la présence de l'eau, par ailleurs sont le plus souvent maîtrisées par la collectivité et une attention particulière y est apportée, comme à Barrarach à Séné. L'application pointilleuse de la loi littoral, appuyée par la commission des sites du Morbihan, infléchit le plus souvent les projets de ce type.

## > Les lotissements dispersés

Les premiers Plans d'Occupation des Sols ont cependant permis l'implantation de quelques lotissements dans des sites sensibles. De taille assez réduite, ou bien accompagnées sur le plan paysager, ces réalisations restent minoritaires.

Toutefois, l'analyse paysagère a bien mis en évidence la nécessité de suivre de ces sites : le vieillissement du végétal risque de faire apparaître l'ampleur de l'impact de l'urbanisation sur le paysage. Sa régénération est à mettre en oeuvre rapidement.

## > Les constructions isolées : un phénomène marquant

Les constructions isolées, si elles sont moins nombreuses, sont sans doute les plus prégnantes : aménagées sur les espaces résiduels des zones d'urbanisation, en frange de ces dernières ou en urbanisation linéaire le long des voies, elles constituent un véritable «mitage», dont un accompagnement végétal ou une évolution architecturale pourrait permettre de limiter singulièrement l'impact.

## > L'implantation «vue sur mer»

Le principal défaut de ces constructions est leur implantation. Si l'urbanisation ancienne s'inscrivait à flanc de coteau, les nouvelles venues sont le plus souvent installées sur les crêtes ou directement sur le cordon littoral, l'objectif principal étant de ménager une belle «vue sur mer». Le résultat est sensible : on a depuis les espaces maritimes et naturels une vue imprenable sur ces constructions...

## > L'architecture en cause

Les caractères architecturaux de ces constructions sont souvent à mettre en cause :

- volumes imposants de l'architecture «néobretonne», avec des hauteurs de l'ordre de 9 mètres au faitage,
- constructions sur sous-sols, impliquant un terrassement du terrain naturel et une surélévation de la construction,
- emploi généralisé de la couleur blanche pour les revêtements de façades et pignons, particulièrement marquante dans le paysage naturel où dominent les teintes sombres...

Si les constructions récentes sont un peu plus discrètes que les réalisations des années 70, les principes de réalisation restent semblables.

Quelques exemples remarquables, cependant, montrent que l'intégration paysagère au moyen d'une architecture intégrée est possible : toiture terrasse, teintes sombres, inscription dans des écrans végétaux, grandes parcelles plantées...





SYNDICAT  
INTERCOMMUNAL  
D'AMÉNAGEMENT  
DU GOLFE  
DU MORBIHAN

8 BOULEVARD DES ÎLES  
56000 VANNES

TÉL. 02 97 62 03 03  
FAX 02 97 62 03 04

Site internet : [www.golfe-morbihan.fr](http://www.golfe-morbihan.fr)  
E-mail : [siagm@golfe-morbihan.fr](mailto:siagm@golfe-morbihan.fr)



## Architecture

# A rchitecture



maçonnerie, peintes, revêtues de pierre ou de tous types de bardages ; elles sont en briques, en bois, en verre, en structure métalliques ou mixtes... Les ouvertures de fenêtre sont rectangles horizontales ou verticales, rondes, carrées... Les proportions sont variées : grands volumes simples ou juxtaposition de modules multiples...

Ces efforts de conception qui étaient l'exception dans les décennies précédentes sont aujourd'hui la règle, jusqu'au maître d'oeuvre qui complexifie à souhait les volumes et les lucarnes des maisons individuelles...

L'influence de nouvelles logiques n'est pas absente dans la recherche de nouvelles formes d'habitat. Avec les notions de développement durable en effet, on se trouve face à l'émergence de modèles dits de « Haute Qualité Environnementale » qui cherchent à retrouver le lien entre l'architecture et son environnement immédiat. Cela se traduit par une attention accrue portée à la position du bâti dans son site (ensoleillement, vues...), cherchant à en tirer partie ou à en limiter les impacts négatifs pour des objectifs d'économie d'énergie et de confort de vie. Ces initiatives sont relativement peu présentes sur le territoire.

## > ...mais une inadaptation aux sites qui reste la règle

Cette diversité constitue sans doute une richesse permettant d'harmoniser les formes du bâti au contexte dans lequel il s'inscrit : unité, densité et hauteur des constructions dans les quartiers résidentiels urbains, bâtiments publics phares dans les centres-urbains, constructions de plain-pied et discrétion des teintes et des matériaux sur le trait de côte du Golfe... On trouve ici et là des exemples de mise en oeuvre de formes facilitant le respect des sites naturels ou la lisibilité des paysages urbains.

Le lotissement reste cependant la règle. Le territoire urbanisé, qu'il s'agisse des secteurs d'activités ou résidentiels, se compose désormais d'une succession de « manifestes » d'architecture plus ou moins probants. Le lotissement a érigé progressivement en principe l'édification de constructions isolées au milieu des parcelles, objet architectural à l'image de son premier occupant. Ce phénomène tend à accentuer les disparités sociales, sans pour autant créer l'unité et la richesse d'un quartier que pourrait favoriser la mixité.



## ▶ Avant 1945 : de l'architecture vernaculaire aux phénomènes de mode

### > Les phénomènes villes et campagne

Avant 1945, on distingue clairement en architecture une dichotomie entre les phénomènes urbains et ruraux. Les formes de l'habitat rural varient peu, au regard de l'exubérance des formes et des modes que l'on trouve dans les sites urbains. Ouverts au métissage, aux échanges, et marqués par une évolution plus rapide du phénomène d'urbanisation, les contextes urbains accueillent une diversité architecturale que seule la structure urbaine forte a permis d'intégrer dans une unité globale.

La dichotomie entre habitat vernaculaire et habitat urbain disparaît cependant avec la « rurbanisation » et l'homogénéisation des modes de vie.

### > L'habitat vernaculaire : un ancrage dans les sites

L'habitat vernaculaire est doublement ancré dans les sites : déterminées par les besoins des modèles économiques, agricoles ou littoraux, lieux de vie et de travail à la fois, les formes sont imbriquées dans l'espace environnant dont il constitue une continuité fonctionnelle.

Construit avec des matériaux extraits de la terre, il s'intègre directement au contexte local, en harmonie avec la nature environnante comme avec les constructions voisines.

### > Les modes de constructions urbaines : une succession de modèles diversifiés

Dans les villes au contraire, les modes se succèdent. De manière moins prégnante que dans les grandes agglomérations, on retrouve à Vannes comme à Auray une succession de modèles : architecture médiévale, lignes classiques de la renaissance, pour les centres les plus anciens. Progressivement, ces évolutions s'accroissent : lignes sobres et régulières du début du siècle en immeubles urbains ou en « maisons de capitaines » ; influence des modes « art déco », des artisans italiens et des pavillons de banlieues avec la recherche d'une diversité des formes et des détails d'architecture dans les décennies suivantes ; fonctionnalisme et modernisme dans l'immédiat après-guerre ; styles « néo-breton » dans les années 60 et 70...

Dans la première partie du XXème siècle, cependant, ce phénomène de mode laisse des modèles suffisamment ouverts en termes de formes et de matériaux pour proposer une véritable diversité dans la création architecturale. Dans la période suivante au contraire, on se trouve face à une industrialisation et une banalisation progressives de l'environnement urbain.

## ▶ L'après guerre : fonctionnalisme et banalisation

### > Une logique fonctionnaliste

Dans la logique de l'après-guerre, où l'aspect fonctionnaliste s'accroît, les architectures se spécialisent selon les fonctions et les quartiers : pavillons standardisés pour les maisons individuelles, barres des secteurs d'habitat collectifs, boîtes métalliques des secteurs d'activités... La logique d'industrialisation des modes de production du bâti induit une simplification et une récurrence des modes constructifs, dont l'impact est sensible dans l'esthétique relativement pauvre des productions bâties.

### > Une architecture à deux vitesses

Parallèlement, le fossé se creuse entre une production de masse banalisée et une commande publique. Dans ce dernier cas, la notion de création d'un « patrimoine » reste de mise, avec la mise en place de concours forçant les architectes à affirmer des actes architecturaux forts. Les phénomènes de mode restent toujours très prégnants dans ces constructions.

Dans le marché privé, les concepteurs sont soumis à une nécessité de production de masse dans l'immédiat après-guerre, puis sont ensuite contraints dans une logique de rentabilité économique et de vitesse d'exécution ne permettant pas l'émergence d'une véritable créativité.

En ce qui concerne la production de l'habitat individuel, qui se généralise dans les dernières décennies, les architectes sont tout simplement absents, la conception étant généralement le fait de constructeurs et maîtres d'oeuvre reproduisant des modèles stéréotypés.

## > Une « banalisation » de la production de masse sous l'effet des règlements

Les règlements sont largement responsables, dans ce dernier cas, de la création d'un nouveau modèle d'habitat « populaire » se référant à un idéal vernaculaire. Les maisons blanches, de volumes simples, aux proportions organisées selon les proportions et des matériaux normés (rectangles de 1 x 1,5, égout à 4 mètres, faîtage à 9 mètres, toitures en ardoise...), constituent une volonté de concilier les normes d'habitat contemporaines et la volonté de respecter la tradition. Si le nouveau modèle reste facilement identifiable par rapport aux modèles présents sur l'ensemble du territoire, il est le fruit de norme ou de la « copie » de détails (encadrement de fenêtre en pierre, faux linteaux...). On est loin des caractéristiques de l'architecture traditionnelle dont la qualité réside avant tout dans l'articulation aux sites.

## ▶ L'évolution récente : diversification

### > Une complexité et un foisonnement des formes architecturales...

Sans doute en réaction avec cette période, les évolutions récentes font place à une diversité qui contraste avec la récurrence des modèles précédents.

Cette diversité naît de tous les paramètres qui fondent la composition architecturale. Les volumes sont diversifiés, jouant sur de multiples alternances de pleins et de vides... Les toitures sont de forme planes, arrondies, à faible pente, à « toiture traditionnelle »... Les constructions sont en





SYNDICAT  
INTERCOMMUNAL  
D'AMÉNAGEMENT  
DU GOLFE  
DU MORBIHAN

8 BOULEVARD DES ÎLES  
56000 VANNES

TÉL. 02 97 62 03 03  
FAX 02 97 62 03 04

Site internet : [www.golfe-morbihan.fr](http://www.golfe-morbihan.fr)  
E-mail : [siagm@golfe-morbihan.fr](mailto:siagm@golfe-morbihan.fr)



## I les - îlots estrans - pleines eaux

# Îles - îlots

## estran - pleines eaux



### ► Description et intérêt du milieu

Les caractéristiques des bancs rocheux, côtes rocheuses, îlots et îles sont influencées par différents paramètres : nature des roches en place, alternance des fonds durs et des fonds meubles, impact de la houle, vitesse des courants, intensité du brassage, marées et profondeur. Ils déterminent ainsi des conditions écologiques d'une grande diversité favorisant la richesse floristique et faunistique au niveau local.

Dans la zone de balancement des marées, le pourcentage d'émersion est un facteur prépondérant.

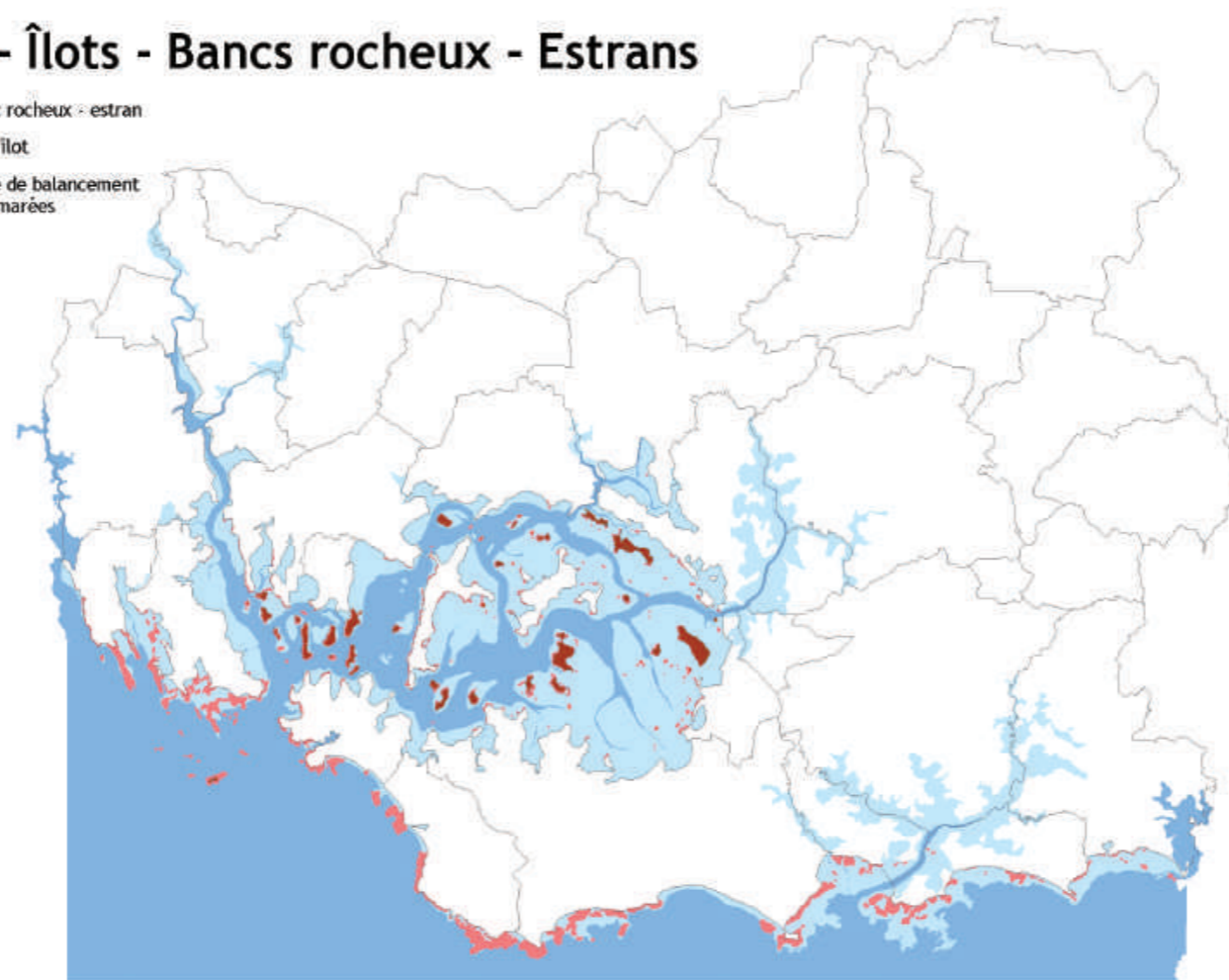
L'étage supralittoral, présent sur certaines îles et îlots ainsi que sur la côte, est immergé lors des tempêtes : c'est la zone soumise aux embruns. On y trouve essentiellement des lichens, réparti à différentes hauteurs, en fonction de leurs tolérances à la salinité.



Crevette © D. Lédan

## Îles - Îlots - Bancs rocheux - Estrans

- banc rocheux - estran
- île - îlot
- zone de balancement des marées



Nudibranche (limace de mer) © B. Perrin

L'estran ou étage médiolittoral est un milieu difficile. Pour y survivre il faut résister à la dissection, aux forts écarts de température et de salinité ou encore de déferlement des vagues. Pourtant, cette portion de banc rocheux grouille de vie. On y trouve des algues brunes, des invertébrés marins capables de se protéger lors de l'exondation. Une faune mobile s'y déploie avec son cortège d'herbivores, de prédateurs, mais aussi les incontournables et nécessaires détritivores et charognards.

Dans l'étage infralittoral, continuellement immergé et à forte instabilité environnementale, se développent de grandes algues photophiles comme les Laminaires. On observe une dominance de la flore sur la faune fixée.

En dessous, dans l'étage circalittoral, caractérisé par de faibles variations environnementales, on observe la présence d'algues ayant besoin de peu de lumière, en densité décroissante avec la profondeur et la dominance sur la flore de la faune fixée.

### ► Localisation dans le Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan

Le Golfe du Morbihan, caractérisé par ses nombreux courants liés à l'alternance des marées couvre 11 500 hectares, avec des profondeurs variant de quelques mètres à environ 25 mètres et 17 000 hectares en tout, avec l'espace Atlantique.

On peut différencier les caractéristiques des différents milieux en fonction de deux grands ensembles, liés à leurs localisations sur la côte atlantique ou dans le Golfe intérieur.

Sur la côte sud des communes de Saint Philibert, Locmariaquer, Arzon, Saint Gildas de Rhuy, Sarzeau, le Tour du Parc, Damgan et Ambon, on rencontre les estrans et bancs rocheux soumis, principalement à l'influence océanique.

À l'intérieur du Golfe, on rencontre les îlots et îles, ainsi que quelques bancs rocheux, situés principalement autour des îles. Les bancs rocheux

occupent une superficie de 873 hectares, principalement situés dans le Domaine Public Maritime et les côtes rocheuses se rencontrent sur 170 hectares. Les petites îles et îlots, sans compter l'île aux Moines et l'île d'Arz, couvrent une superficie de 326 hectares.

### ► Espèces caractéristiques

#### > Flore :

La flore rencontrée dans ces zones est diverse : ce sont notamment différents lichens avec par exemple *Verrucaria maura* qui va marquer la roche nue des côtes soumises aux embruns d'une ceinture noire, puis *Caloplaca marina* qui lui donne ses reflets jaunes et *Xanthoria parietina* de couleur plus orangés sur la partie supérieure.

On rencontre également un certain nombre d'algues, dont les plus connues sont les Laminaires.



Sabelle © B. Perrin

#### Faune :

Dans les secteurs d'estran, se trouve un grand nombre d'invertébrés comme les Balanes, les Chtamales, les Moules et les Anémones ou encore les Gibules, Patelles, Bigorneaux, Pourpres, Etrilles ou Dormeurs ...

Dans les secteurs les plus profonds du Golfe se développent des Gorgones, des Eponges ainsi que tout une faune d'invertébrés peu connus.

En pleine eau, dans le Golfe, on va rencontrer différents poissons, comme l'Hippocampe et du côté de l'Atlantique on peut observer certains mammifères marins comme le Grand Dauphin.

### ► Fiches espèces

Sterne pierregarin  
Grand Dauphin  
Gorgone  
Hippocampe



SYNDICAT  
INTERCOMMUNAL  
D'AMÉNAGEMENT  
DU GOLFE  
DU MORBIHAN

8 BOULEVARD DES ÎLES  
56000 VANNES

TÉL. 02 97 62 03 03  
FAX 02 97 62 03 04

Site internet : [www.golfe-morbihan.fr](http://www.golfe-morbihan.fr)  
E-mail : [siagm@golfe-morbihan.fr](mailto:siagm@golfe-morbihan.fr)



## Micro-falaises littorales

# Micro-falaises littorales

## Description et intérêt du milieu

Au dessus de la ceinture d'algues et de lichens qui colonisent les rochers régulièrement immergés, débute le domaine des falaises ou micro-falaises soumises aux embruns. Elles offrent de prime abord un escarpement rocheux abrupt, puis au fur et à mesure que la pente s'adoucit, elles laissent place à une pelouse aérohaline et parfois à la lande.

Les micro-falaises exposées aux embruns présentent généralement de nombreuses corniches où s'accumulent des particules organiques constituant un sol humifère très humide en hiver et plus l'humus rempli des cavités et les corniches, plus la flore se diversifie.

Dans les modes très battus, les pentes des falaises abritent quelques espèces adaptées à des conditions de vie extrêmes (plantes naines, feuilles très épaisses...) telle que la Criste marine.



Les plateaux sommitaux des falaises constituent le domaine des pelouses qui forme un tapis herbacé coloré : c'est le lieu de rencontre entre les espèces purement littorales comme l'Armérie, la Carotte à gomme ou la Silène maritime et des espèces plutôt continentales.

Selon l'exposition aux vents et aux embruns de la falaise, les variations de composition du tapis végétal peuvent être nombreuses.

On peut parfois rencontrer de la lande littorale, caractérisée par des formes prostrées de plantes, qui, dans l'intérieur des terres, ont des tailles habituellement plus importantes.



## Localisation dans le Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan

Les micro-falaises sont peu présentes dans le périmètre du Parc Naturel Régional.

On les retrouve essentiellement sur la commune de Saint Gildas de Rhuys, côté atlantique, au niveau du site du Grand Mont. D'une hauteur moyenne de 10-20 mètres, elles occupent un linéaire d'environ 4 kilomètres.



Sur la commune d'Arzon, au niveau du Petit Mont, on rencontre des formations plus basses (environ 8-10 mètres), qui présente les mêmes caractéristiques, sur environ 1,5 kilomètres.

La superficie occupée par des micro-falaises peut-être estimée à environ 15 hectares.

Sur le plateau sommital, on trouve dans certains secteurs de la pelouse littorale, parfois en mosaïque avec de la lande atlantique basse, comme notamment sur le site du Petit Mont.

Au total, la pelouse littorale est présente sur environ 7 hectares.

## Espèces caractéristiques

### > Flore :

La flore rencontrée dans ces milieux est très riche, notamment avec des espèces rares et locales. On peut citer l'Oseille des rochers (*Rumex rupestris*), l'Aster d'Armorique (*Aster lino-syris*), *Daucus carota gadecari*, plus rare, le *Peucedanum officinale* ou encore le *Trifolium strictum* ou le *Trichomanes remarquable* (*Trichomanes spesiosum*), tous protégés ou classés dans la liste rouge armoricaine.



### > Faune :

Le Pipit maritime est l'un des oiseaux qui fréquentent ces milieux. Les petits limicoles, Bécasseau variable, Grand gravelot Pluvier argenté... s'y concentrent régulièrement en reposoir le temps des marées hautes. On va également rencontrer différents insectes.

## Fiches espèces

Criste marine  
Pipit maritime





# Dunes



SYNDICAT  
INTERCOMMUNAL  
D'AMÉNAGEMENT  
DU GOLFE  
DU MORBIHAN

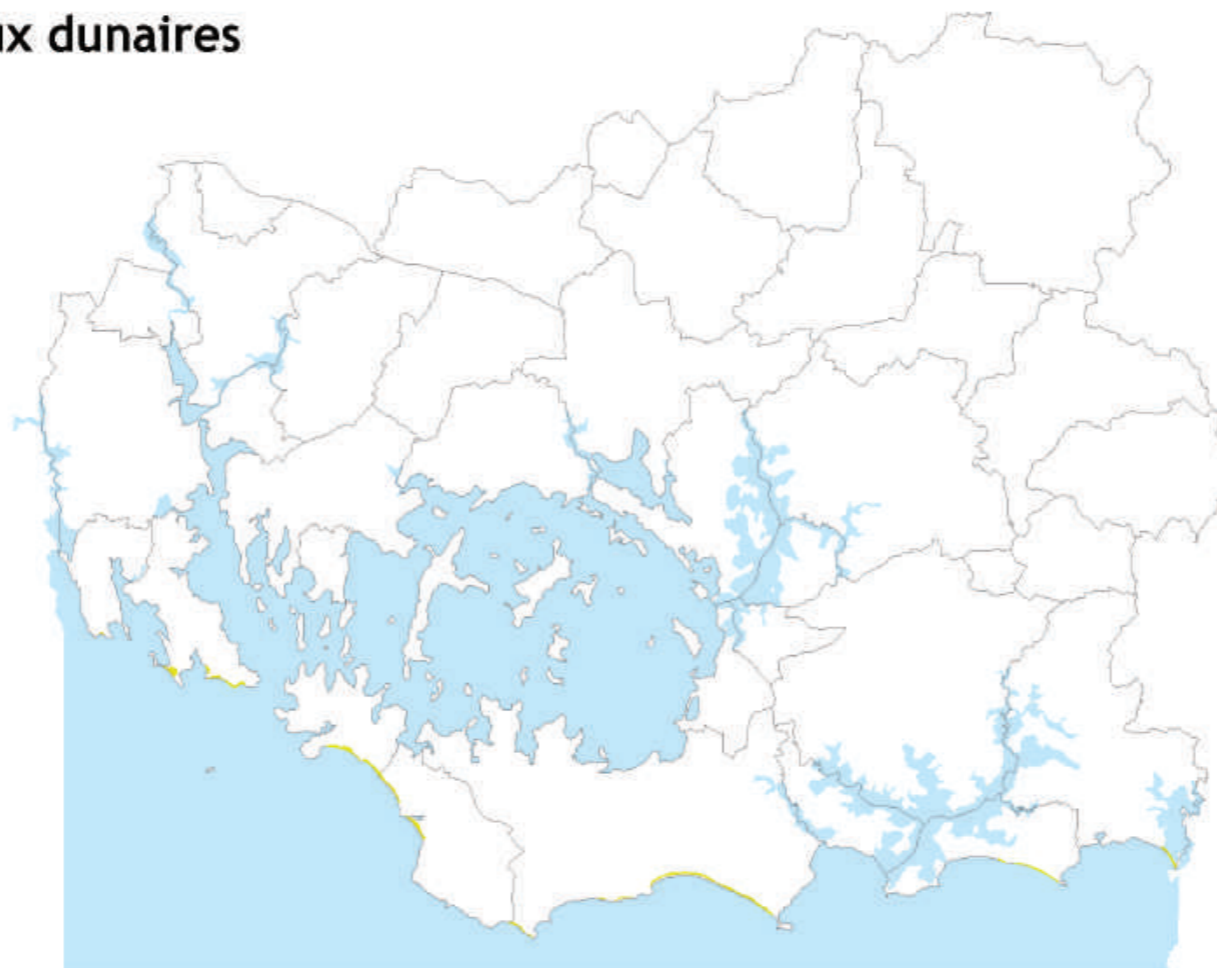
8 BOULEVARD DES ÎLES  
56000 VANNES

TÉL. 02 97 62 03 03  
FAX 02 97 62 03 04

Site internet : [www.golfe-morbihan.fr](http://www.golfe-morbihan.fr)  
E-mail : [siagm@golfe-morbihan.fr](mailto:siagm@golfe-morbihan.fr)

## Milieux dunaires

dune



0 2,5 5 Km

Source : BD Cartho - SIAGM  
Conception : SIAGM - février 2004

### Localisation dans le Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan

Sur le territoire du Parc Naturel Régional, les milieux dunaires sont peu présents. On les retrouve sur la côte atlantique, sur les communes de Locmariaquer, Arzon, Saint Gildas de Rhuys, Sarzeau, ainsi que sur Damgan et Ambon.



Plage du Golven © D. Lédan

Le plus grand linéaire de dune se trouve dans l'Anse de Suscinio, sur 5 kilomètres. On a ensuite Kerver, (Arzon/Saint Gildas de Rhuys) avec 1,8 kilomètres, puis la Plage de Fogec (Arzon) et l'Anse de Cornaud (Saint Gildas de Rhuys) sur 1,2 kilomètres chacune.

La présence de dune est plus ponctuelle sur Damgan et Ambon.

Au total, les milieux dunaires occupent une superficie de 80 hectares. Il faut noter que ces espaces subissent une pression érosive importante, soit naturelle soit anthropique, nécessitant une protection et des aménagements plus ou moins lourds (enrochements, ganivelles...), ce qui a entraîné la disparition de certains faciès de dunes, notamment la dune embryonnaire et parfois la dune blanche.

### Description et intérêt du milieu

Les dunes, dépôts de sable apporté par le vent du large, arrangés en cordons de rides parallèles à la côte, se caractérisent par une succession de profils liés à la stabilité du sable.

Dans la zone de contact plage-dune, appelée dune embryonnaire, fréquemment atteinte par l'eau salée, se développe quelques espèces végétales supportant une forte salinité et exigeante en azote. On trouve ensuite la dune blanche où des peuplements denses d'Oyats (*Ammophila arenaria*) piègent le sable grâce à un système racinaire souterrain dense. Vient ensuite, la dune fixée ou grise, qui se caractérise par un tapis herbacé continu. Cet espace très riche en espèces végétales abrite de nombreuses espèces rares ou protégées comme l'Oeillet des dunes.



Immortelle des dunes © A. Mézac

### Espèces caractéristiques

#### > Flore :

La flore se développant sur les dunes présente des adaptations liées à ce milieu. Ce sont souvent des espèces rares, parfois protégées. On peut citer l'Oyat (*Ammophila arenaria*), la Linaria des sables (*Linaria arenaria*), la Santoline maritime (*Otanthus maritimus*), l'Oeillet des dunes (*Dianthus gallicus*)...

La Pleurote du Panicaut (*Pleurotus eryngii*) est un champignon que l'on rencontre uniquement en présence de Panicaut.



Ophrys araignée © D. Lédan

#### > Faune :

Les dunes sont des lieux de reproduction ou de nourrissage de certains oiseaux, comme le Gravelot à collier interrompu (*Charadrius alexandrinus*) ou encore le Traquet motteux (*Oenanthe oenanthe*), le Traquet pâle (*Saxicola torquata*) et l'Alouette des champs (*Alauda arvensis*).

Les mares arrière-dunaires sont le domaine de deux batraciens : le Pélodyte ponctué (*Pelodytes punctatus*) et le Calamite des joncs (*Bufo calamita*).

De nombreux insectes sont rencontrés dans ces milieux, notamment le Machaon, le Phasme ou la Mante religieuse.

### Fiches espèces

Gravelot à collier interrompu

Pleurote du Panicaut

Oeillet des dunes

Crapaud calamite et Pélodyte ponctué



## Vasières



SYNDICAT  
INTERCOMMUNAL  
D'AMÉNAGEMENT  
DU GOLFE  
DU MORBIHAN

8 BOULEVARD DES ÎLES  
56000 VANNES

TÉL. 02 97 62 03 03  
FAX 02 97 62 03 04

Site internet : [www.golfe-morbihan.fr](http://www.golfe-morbihan.fr)  
E-mail : [siagm@golfe-morbihan.fr](mailto:siagm@golfe-morbihan.fr)

# Vasières

## Vasières

vasière



Source : BD Carthage - SIAGM  
Conception : SIAGM - février 2004



Vasière © D. Lédan

### > Faune :

La faune rencontrée dans ces zones est très diversifiée, avec notamment différentes espèces d'oiseaux, présents principalement en période de halte migratoire : Bernache cravant, Bécasseaux, Barge à queue noire, divers Canards (siffleur, pilet ...). En pleine eau, on trouve de nombreuses espèces de poissons notamment des espèces nobles comme les Hippocampes, les Bars, les Rougets et les Soles...

Dans les vases se développent différentes Lamellibranches comme les Palourdes ou les Coques ... à noter la présence de la Palourde japonaise, espèce invasive.

### > Fiches espèces

Zostères naine & marine  
Bernache cravant  
Palourde rose



Barge à queue noire © D. Lédan

### > Description et intérêt du milieu



Rivière du Bono © D. Lédan

Parcourue par les courants marins de flux et reflux qui nuisent au développement de la végétation, la vasière ou slikke est une étendue de vase lisse et nue dont la partie inférieure est rarement colonisée par une végétation éparse : elle est alors colonisée par des algues bleues et des diatomées, source de nourriture pour les anatidés et les limicoles.

Dans les parties les plus basses de la slikke, rarement découvertes, des Zostères se développent parfois et constituent alors un milieu original d'une très grande richesse. Sur la

haute slikke, les Salicornes annuelles et la Spartine fixent la vase et contribuent ainsi au colmatage progressif des vasières.

Malgré la finesse des sédiments limitant la circulation de l'eau et de l'air, et en dépit des brusques variations de salinité, animaux et végétaux prolifèrent dans les vasières. Les multiples entonnoirs, trous et tortillons qui parsèment la surface de la slikke sont autant d'indices de la présence de coques, palourdes, et autres lamellibranches. Enfouis dans la vase protectrice, à l'abri de la dessiccation, les animaux filtrent l'eau de mer, se nourrissent de la matière organique présente dans les sédiments ou brotent les bactéries et les microalgues qui constituent l'essentiel du peuplement végétal.



Sarcellé d'hiver © D. Lédan

L'existence des vasières est liée à des conditions précises de fluctuations de niveau d'eau ou de dynamique des sédiments, qui peuvent être facilement perturbées. Il en résulte souvent une banalisation par colonisation végétale.

### > Localisation dans le Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan

Les vasières sont des milieux très représentés dans le Golfe du Morbihan : elles occupent plus de 7 400 hectares dont 80% sont dans le Domaine Public Maritime.

On les retrouve dans la Rivière de Pénerf (240 hectares), la Rivière de Noyal (260 hectares), la Rivière de Vannes (220 hectares), la Rivière d'Auray (860 hectares) et la Rivière de Crac'h (55 hectares).

Le reste, soit plus de 5 800 hectares, se localise dans le Golfe, principalement dans sa partie est, dans les secteurs les moins soumis aux variations de courants.

Au niveau des îles situées dans le Golfe du Morbihan, notamment l'île Longue, l'île de la Jument, l'île Berder et l'île aux Moines, les vasières se situent au delà de leurs côtes est, à l'opposé des courants forts du Golfe, qui arrivent sur leurs côtes ouest.



Aigrette garzette © D. Lédan

### > Espèces caractéristiques

#### > Flore :

Deux espèces de Phanérogames marines sont présentes : la Zostère marine et la Zostère naine. Ils forment de vastes herbiers, avec une superficie estimée à plus 1 300 hectares.

Différentes algues sont présentes dans ces zones, dont une invasive, la Sargasse.



## Prés salés



SYNDICAT  
INTERCOMMUNAL  
D'AMÉNAGEMENT  
DU GOLFE  
DU MORBIHAN

8 BOULEVARD DES ÎLES  
56000 VANNES

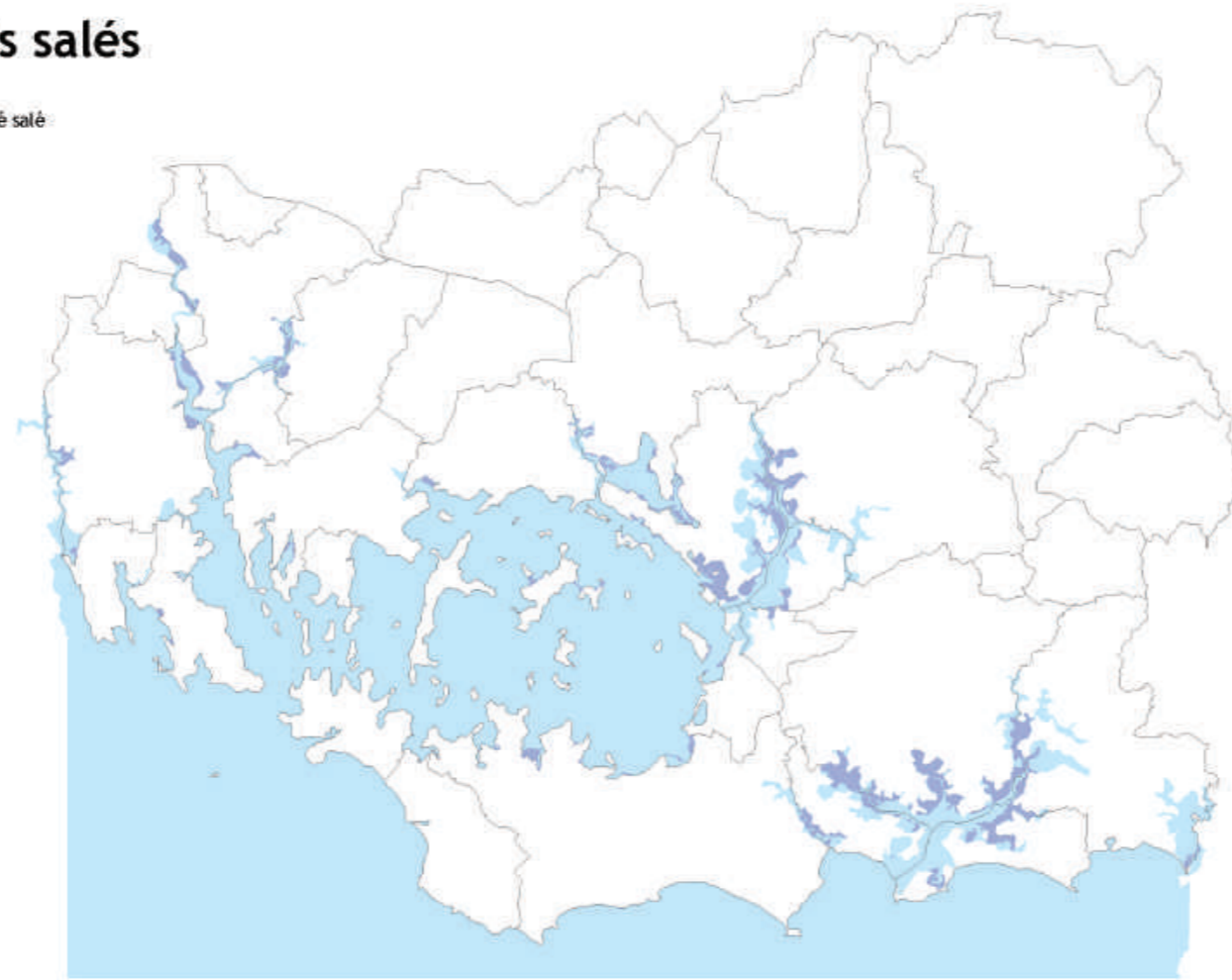
TÉL. 02 97 62 03 03  
FAX 02 97 62 03 04

Site internet : [www.golfe-morbihan.fr](http://www.golfe-morbihan.fr)  
E-mail : [siagm@golfe-morbihan.fr](mailto:siagm@golfe-morbihan.fr)

# Prés salés

## Prés salés

■ pré salé



0 2.5 5 km

Source : BD Cartho - SIAGM

La faune, plutôt discrète, comprend des espèces très originales vivant uniquement dans ce milieu : quelques crustacés terrestres et surtout de nombreux insectes.

### Localisation dans le Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan

Les prés salés couvrent une superficie de plus 1 100 hectares, principalement situés dans le haut des principaux estuaires du Golfe. Ils sont répartis principalement dans la Rivière de Pénerf (45 %), dans la Rivière de Noyal (18 %), dans la Rivière d'Auray (9 %) et dans la Rivière de Vannes (5 %).



Prés salés - Noyal © D. Lédan

Pour le reste, on les retrouve dans les petites baies abritées du Golfe, protégées par les pointes.

### Espèces caractéristiques

#### > Flore :

De nombreuses espèces se rencontrent dans ces milieux : notamment différentes espèces de Salicornes, et dans le haut Schorre la Puccinellie, la Fétuque rouge, l'Agrostis stolonifère, le Jonc de Gérard, et des espèces plus rares comme l'Eléocharis parvula ou l'Attriplex littorale. La Spartine maritime est également présente bien que menacée par l'invasion de la Spartine anglaise.

### Description et intérêt du milieu

Le pré salé ou schorre correspond à une zone de sol vaseux mieux fixé, non atteinte par les pleines mers de morte-eau mais régulièrement et diversement recouverte selon les coefficients de marée.



Marais de Lasné © SIAGM

Les plantes les plus tolérantes à un taux de salinité important, comme la Soude et l'Aster occupent les parties basses des prés salés, alors qu'au contraire, les Spergulaires préfèrent les sols peu salés et moins asphyxiants du haut schorre. Au niveau du schorre moyen, l'Obione compose un tapis grisâtre, buissonnant et bas caractéristique et forme de vastes peuplements quasiment mono-spécifiques.

A la faveur de quelques ouvertures du milieu, ou parfois de quelques arrivées d'eau douce, d'autres espèces s'installent et augmentent la diversité du milieu, comme la Lavande de mer, le Glaux maritime, le Plantain maritime ou encore l'Artémise maritime. Dans les secteurs pâturés, les Puccinellies, petites graminées résistant mieux au piétinement, dominent et impriment fortement au milieu une physionomie de prairie salée.



Prés salés © D. Lédan



Prés salés © D. Lédan



Cisticole des joncs © D. Lédan

#### > Faune :

Les prés salés sont des secteurs de reposoirs et de nourrissage pour de nombreuses espèces d'oiseaux comme la Barge rousse, la Barge à queue noire, l'Avocette élégante, le Spatule blanche, l'Aigrette garzette ou encore le Busard des roseaux. On trouve également dans ces milieux une grande diversité d'insectes et d'invertébrés.

### Fiches espèces

Statice  
Reposoirs à oiseaux  
Spartines maritime et anglaise  
Salicornes



Vanneau huppé © D. Lédan



Bruant des roseaux © D. Lédan



## Marais littoraux



SYNDICAT  
INTERCOMMUNAL  
D'AMÉNAGEMENT  
DU GOLFE  
DU MORBIHAN

8 BOULEVARD DES ÎLES  
56000 VANNES

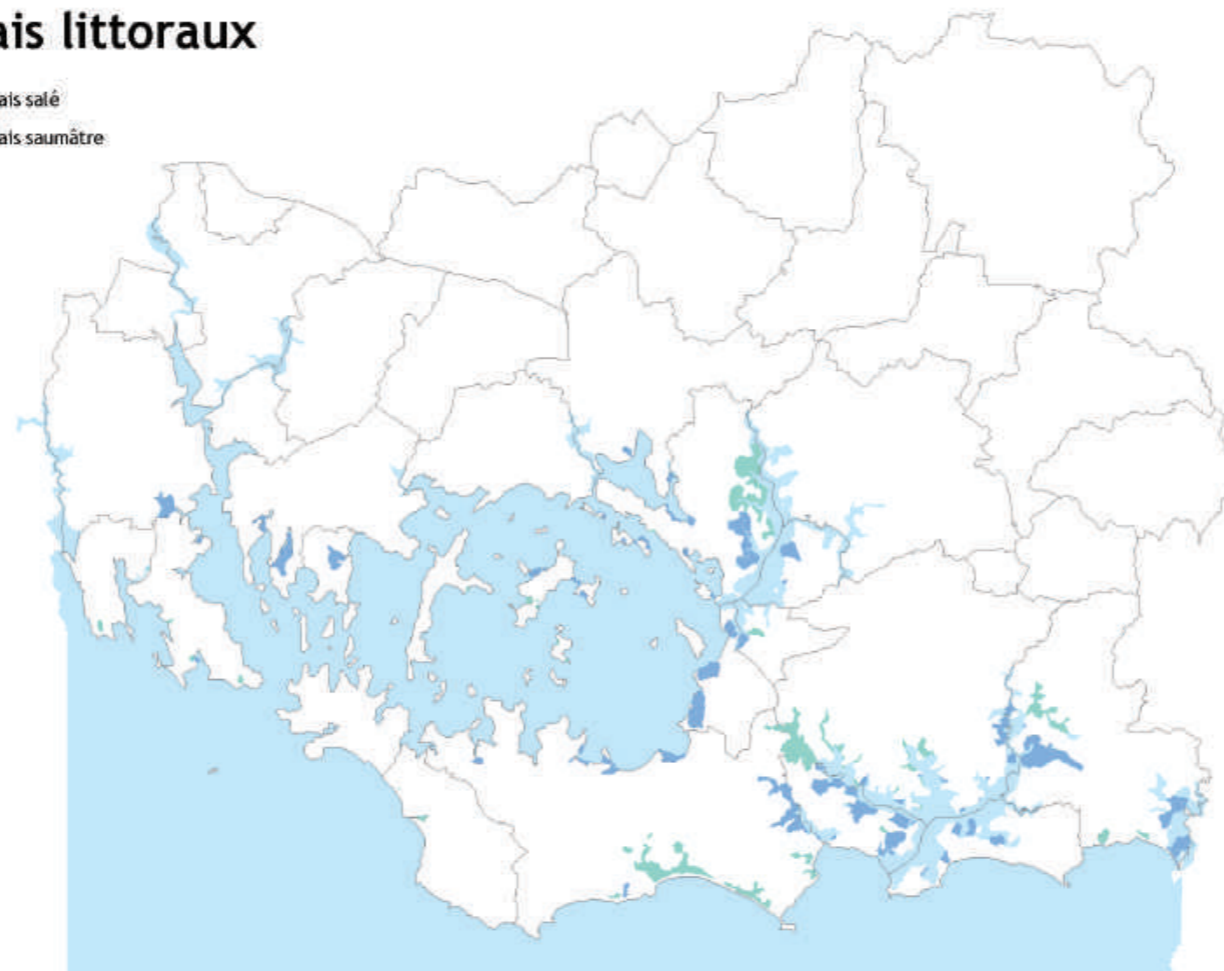
TÉL. 02 97 62 03 03  
FAX 02 97 62 03 04

Site internet : [www.golfe-morbihan.fr](http://www.golfe-morbihan.fr)  
E-mail : [siagm@golfe-morbihan.fr](mailto:siagm@golfe-morbihan.fr)

# Marais littoraux

## Marais littoraux

marais salé  
marais saumâtre



0 2.5 5 km

Source : BD Cartho - SIAGM  
Conception : SIAGM - février 2004

### Localisation dans le Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan

Dans le Golfe du Morbihan, on peut différencier deux grands types de marais littoraux en fonction de la présence ou non d'aménagements hydrauliques liés aux anciennes exploitations salines, actives pour certaines jusqu'au début du XXe siècle.



Marais de Suscinio © D. Ledan

Les marais dits «salés», présentant les taux de salinité les plus importants occupent une superficie de plus de 900 hectares, soit localisés sur le pourtour du Golfe soit dans la rivière de Noyal et de Pénerf.

Les marais «saumâtres», avec un taux de salinité plus faible couvrent plus de 500 hectares dans le haut des rivières de Noyal et de Pénerf, ou encore sur la commune de Sarzeau, au niveau des marais de Suscinio.

On peut noter également la présence de quelques lagunes littorales (25 hectares environ), portant la superficie totale des marais littoraux présents sur le territoire du Parc Naturel Régional à plus de 1 400 hectares.

### Espèces caractéristiques

#### > Flore :

La flore rencontrée est variée, avec notamment différentes graminées, des Salicornes ou encore quelques espèces plus rares comme la Renoucle baudotii, le Potamot pectinatus, Lépidium latifolium ou encore l'Arbousier.

#### > Faune :

Les marais littoraux abritent une faune riche et diversifiée. Ces milieux sont indispensables pour le nourrissage et la reproduction de certains oiseaux dont l'Avocette élégante l'Echasse blanche, la Sterne pierregarin, les chevaliers, le Busard des roseaux ou encore le Gorge bleue à miroir blanc.

La Loutre d'Europe fréquente ces espaces ainsi que le Ragondin, le Vison d'Amérique et peut être le rare et très menacé Vison d'Europe, bien que celui-ci n'est pas été observé depuis de nombreuses années.

### Fiches espèces



Gorge bleue à miroir blanc  
Roselières



Marais du Duer © D. Ledan

### Description et intérêt du milieu

A l'interface entre les milieux marins et continentaux, le gradient de conditions écologiques liées à la variation de teneur en sel des eaux et des sols est à l'origine de la grande diversité biologique des marais littoraux. De plus, ces zones d'échanges, de transferts d'énergie et de matières nutritives, sont particulièrement favorables à la reproduction et au développement des organismes vivants. Il en résulte une productivité élevée, révélée par le foisonnement biologique observé (mollusques, insectes, poissons, oiseaux, flore...).

Leur fonctionnement écologique est largement dépendant des marées, de la qualité de l'eau et de la gestion hydraulique.

Ces milieux présentent de multiples fonctions écologiques comme :

- lieux de nourrissage et d'accueil privilégiés pour les oiseaux migrateurs
- zones de reproduction indispensables pour de nombreux oiseaux, «nurserie» pour la faune marine...

Plusieurs espèces végétales d'intérêt communautaire, rares ou menacées, localisées ou en limite de répartition, se développent dans ces milieux.



Marais de Lasné © D. Ledan

On assiste globalement à une régression qualitative et quantitative des zones humides littorales. En Bretagne, en moins de 50 ans, 65% de ces zones ont été détruites soit par poldérisation, endiguement, soit par remblaiement. L'abandon de l'entretien des systèmes hydrauliques et les conflits d'intérêts entre les différents utilisateurs relatifs à la gestion des niveaux d'eau ont des répercussions sur l'évolution de ces zones humides.

Landes



SYNDICAT  
INTERCOMMUNAL  
D'AMÉNAGEMENT  
DU GOLFE  
DU MORBIHAN

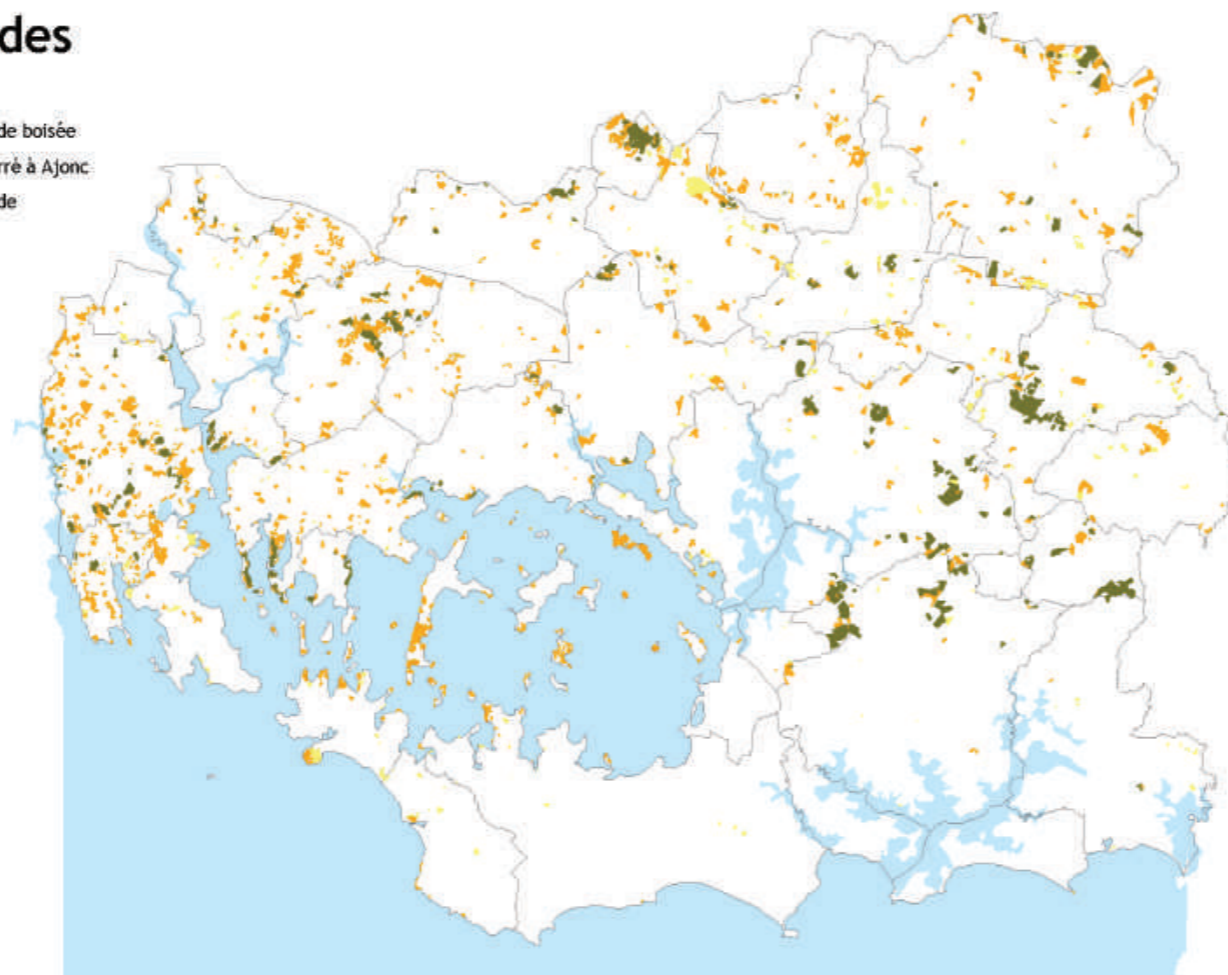
8 BOULEVARD DES ÎLES  
56000 VANNES

TÉL. 02 97 62 03 03  
FAX 02 97 62 03 04

Site internet : [www.golfe-morbihan.fr](http://www.golfe-morbihan.fr)  
E-mail : [siagm@golfe-morbihan.fr](mailto:siagm@golfe-morbihan.fr)

# Landes

## Landes



Source : BD Cartho - SIAGM  
Conception : SIAGM - février 2004



Engoulevent d'Europe © D. Lédan

## ➤ Espèces caractéristiques

### > Flore :

On va rencontrer les différentes bruyères : Bruyère à 4 angles, Bruyère cendrée, Bruyère ciliée et la rare Bruyère vagabonde ; les différents ajoncs : Ajonc d'Europe, Ajonc nain et Ajonc de Le Gall.

Dans les landes humides ou mésophiles, acides on va rencontrer quelques espèces rares, comme la Gentiane pneumonanthe, la Grassette du Portugal ou encore la Drosera à feuilles rondes.

### > Faune :



Fauvette pitchou © D. Lédan

De nombreuses espèces fréquentent ce milieu riche et varié. Des mammifères et des oiseaux, des reptiles et des amphibiens, des insectes et des arachnides occupent ces habitats prioritaires.

Six espèces d'oiseaux pouvant bénéficier de la désignation d'une Z.P.S. habitent les landes, notamment le Busard St Martin, la Fauvette pitchou et l'Alouette lulu parmi les espèces sédentaires.

Le Busard cendré et l'Engoulevent d'Europe sont des espèces estivantes nicheuses, le Faucon émerillon, lui est un migrateur hivernant qui chasse les pipits sur les landes en hiver.

## ➤ Fiches espèces

Bruyère cendrée, à 4 angles, ciliée et vagabonde  
Busard Saint Martin et cendré  
Vipère péliade

## ➤ Description et intérêt du milieu

Le terme lande, d'origine celtique « lann », signifie terre inculte, découverte et libre : ce sont des formations végétales caractérisées par la présence dominante d'arbrisseaux de la famille des Ericacées (Bruyère...) associées à des arbrisseaux ou arbustes de la famille des Fabacées (Ajoncs...). Pour la plupart, leur existence est liée aux opérations de défrichement de maigres bois et forêts, du Moyen-Âge jusqu'au début du XIXe siècle.



Bruyère cendrée © D. Lédan

Il existe deux types de landes : celles dites primaires ou climaciques qui s'installent naturellement sur les falaises littorales et les dunes, et celles dites secondaires, à l'intérieur des terres et issues d'une déforestation, qui s'étendent sur de vastes étendues ou dans de petites parcelles.

La composition floristique des landes et leur physionomie dépendent du sol et du climat, mais également du mode de gestion mis en place (pâturage, fauche...). Les landes atlantiques sont caractérisées en fonction de l'humidité du sol, définissant ainsi trois grands types de landes :

- la lande sèche à bruyère cendrée
- la lande mésophile à bruyère ciliée
- la lande humide à bruyère à quatre angles.

L'intérêt principal de la conservation des landes réside dans son rôle majeur sur la biodiversité tant végétale qu'animale.



Callune vulgaire © D. Lédan



Lande littorale - Ile-aux-Moines © D. Lédan

La modification des pratiques agricoles s'est traduite par l'abandon progressif des landes, favorisant ainsi leur évolution vers le fourré forestier. L'introduction de résineux adaptés, l'assèchement des zones plus humides ou encore les incendies ont également contribué à faire régresser les landes secondaires. De cette régression résulte une fragmentation des habitats et une diminution des espèces qui en sont très dépendantes comme le Busard cendré, et qui ne trouvent pas, en Bretagne, d'autres milieux susceptibles de l'accueillir.

## ➤ Localisation dans le Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan

Trois grands types de landes peuvent être différenciés sur le territoire du Parc Naturel Régional : les landes « typiques » (plus de 2 000 hectares), les fourrés à Ajonc d'Europe, issus de la dégradation de lande non exploitée (plus de 400 hectares) et les landes boisées, se développant sous des plantations ou des boisements de conifères (plus de 1 000 hectares).



Bruyère vagabonde © D. Lédan

D'une superficie totale dépassant les 3 500 hectares, les différents types de landes se rencontrent sur tout le territoire du projet, notamment dans les communes au nord du périmètre, sur les premiers contreforts des landes de Lanvaux.

## B oisements



SYNDICAT  
INTERCOMMUNAL  
D'AMÉNAGEMENT  
DU GOLFE  
DU MORBIHAN

8 BOULEVARD DES ÎLES  
56000 VANNES

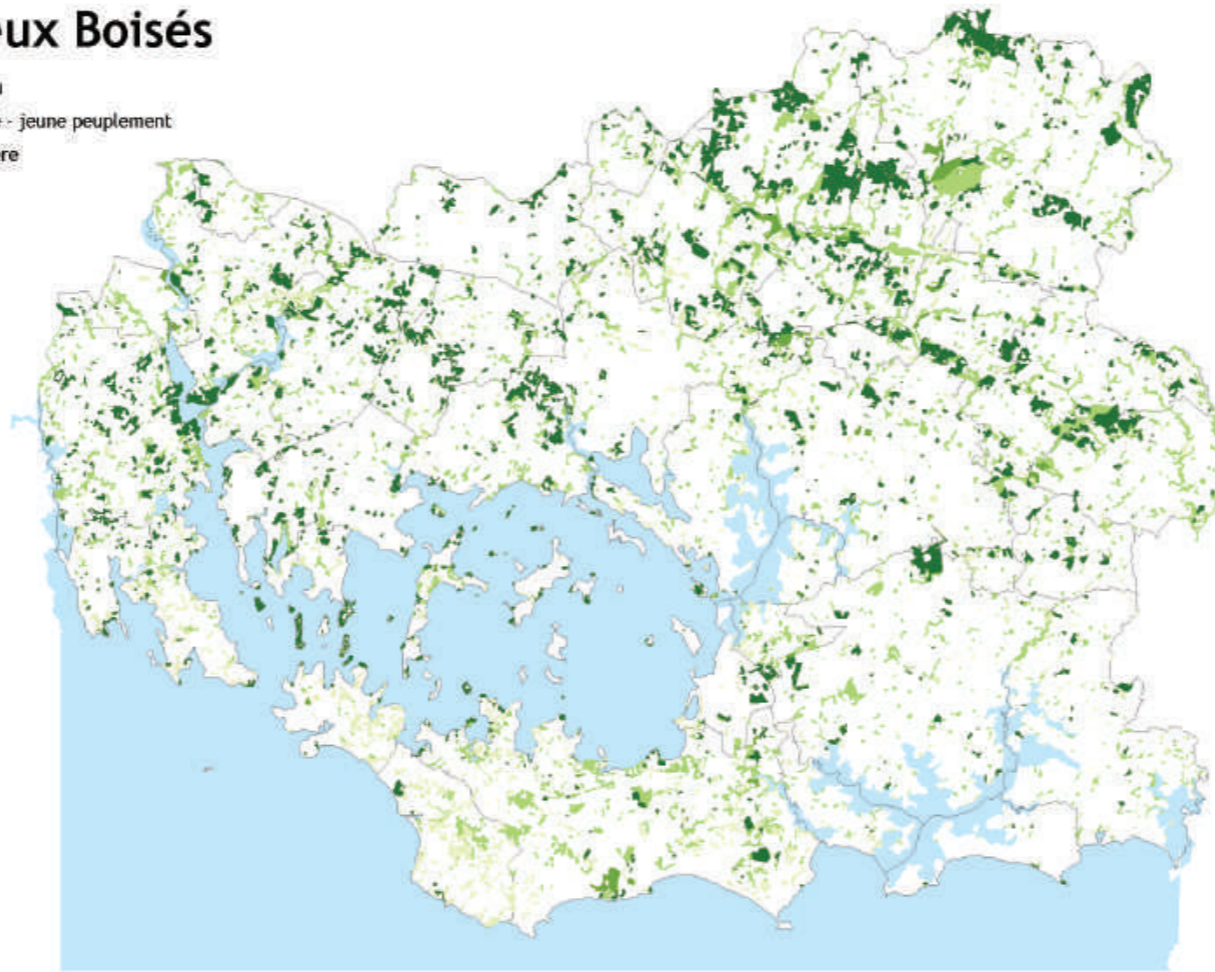
TÉL. 02 97 62 03 03  
FAX 02 97 62 03 04

Site internet : [www.golfe-morbihan.fr](http://www.golfe-morbihan.fr)  
E-mail : [siagm@golfe-morbihan.fr](mailto:siagm@golfe-morbihan.fr)

# Boisements

## Milieus Boisés

- feuillu
- fourré - jeune peuplement
- conifère



0 2,5 5 Km

Source : BD Cartho - SIAGM  
Conception : SIAGM - février 2004

### Description et intérêt du milieu

Alors qu'elles occupaient, il y a environ 5000 ans la quasi-totalité du territoire, les forêts couvrent aujourd'hui en Bretagne, une surface très réduite, intégrant peu de grands massifs. La petite propriété forestière constitue une des caractéristiques de la forêt bretonne. Cette myriade de bosquets, associée aux réseaux de haies, constitue la trame bocagère typique du paysage breton.



Sanglier © D. Lédan

La chênaie hêtraie sur sol acide constitue l'essentiel de la forêt spontanée en Bretagne : les principales essences forestières étant le Chêne pédonculé sur sols humides, le Chêne sessile sur sols profonds et bien drainés et le Hêtre.

On trouve également des espèces introduites de longue date pour la production de bois comme le Châtaignier qui est apparu depuis l'époque gallo-romaine, le Pin maritime apparu au XVI<sup>e</sup> siècle ou le Pin sylvestre au XVIII<sup>e</sup> siècle. Actuellement, les boisements bretons sont constitués pour un peu plus de la moitié d'essences indigènes et pour l'autre d'essences étrangères à la région.



Bois de résineux © D. Lédan

La forêt n'est pas seulement le royaume des arbres. Pour de nombreux végétaux et animaux, les boisements constituent un biotope indispensable. C'est le cas de nombreuses espèces de champignons, d'oiseaux (pics, rapaces, etc.) ou encore de grands mammifères (chevreuil, sanglier).

Pourtant la richesse floristique et faunistique d'un boisement dépend de sa gestion : en effet, la biodiversité est plus grande dans un boisement d'arbres aux âges différents, mélangeant plusieurs essences, avec des espaces aérés, des arbres creux et du bois mort qui vont accueillir des insectes et des oiseaux forestiers.



Chèvrefeuille © D. Lédan

### Localisation dans le Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan

Les boisements sont présents sur tout le territoire du Parc Naturel Régional, notamment au nord-est, sur les premiers contreforts des landes de Lanvaux.

On peut différencier trois grands types de boisements : les plantations (plus de 4 200 hectares), les boisements spontanés matures (plus de 3 800 hectares) et les jeunes boisements, parfois encore au stade de fourrés (plus de 1 900 hectares), soit au total une superficie boisée de plus de 10 000 hectares.



Bois de feuillus au printemps © D. Lédan

### Espèces caractéristiques

#### > Flore :



Cope de Bordeaux © D. Lédan

Les essences arborescentes rencontrées sont diverses, avec soit des feuillus : Chênes, Hêtres, Charmes, Châtaigniers..., soit des conifères : Pin maritime ou Pin sylvestre notamment, rencontrés dans les plantations ou dans les reboisements spontanés d'anciennes plantations. On peut rajouter toutes les espèces de sous-bois, comme diverses Graminées, les Fougères ... sans oublier les Champignons.

#### > Faune :

La faune des sous-bois est également très riche, avec les grands mammifères (Chevreuils, Sangliers, Renards, Blaireaux,...) et les petits (Mulot, Musaraigne, Ecureuil, Martre, Fouine, Belette, Hermine...), divers oiseaux (Pic noir, vert, épeiche, Epervier d'Europe, Bondrée apivore, Buse variable, Geai des chênes, Sittelle torchepot...), les diverses insectes notamment les Longicornes comme le Grand Capricorne et les papillons comme les Bombyx (Bombyx du chêne, Bombyx de la ronce...).

### Fiches espèces

Pic noir

Chevreuil

Avoine de Thore

Asphodèle blanc et d'Arrondeau



Mésange bleue © D. Lédan





## — Cours d'eau | et vallées



SYNDICAT  
INTERCOMMUNAL  
D'AMÉNAGEMENT  
DU GOLFE  
DU MORBIHAN

8 BOULEVARD DES ÎLES  
56000 VANNES

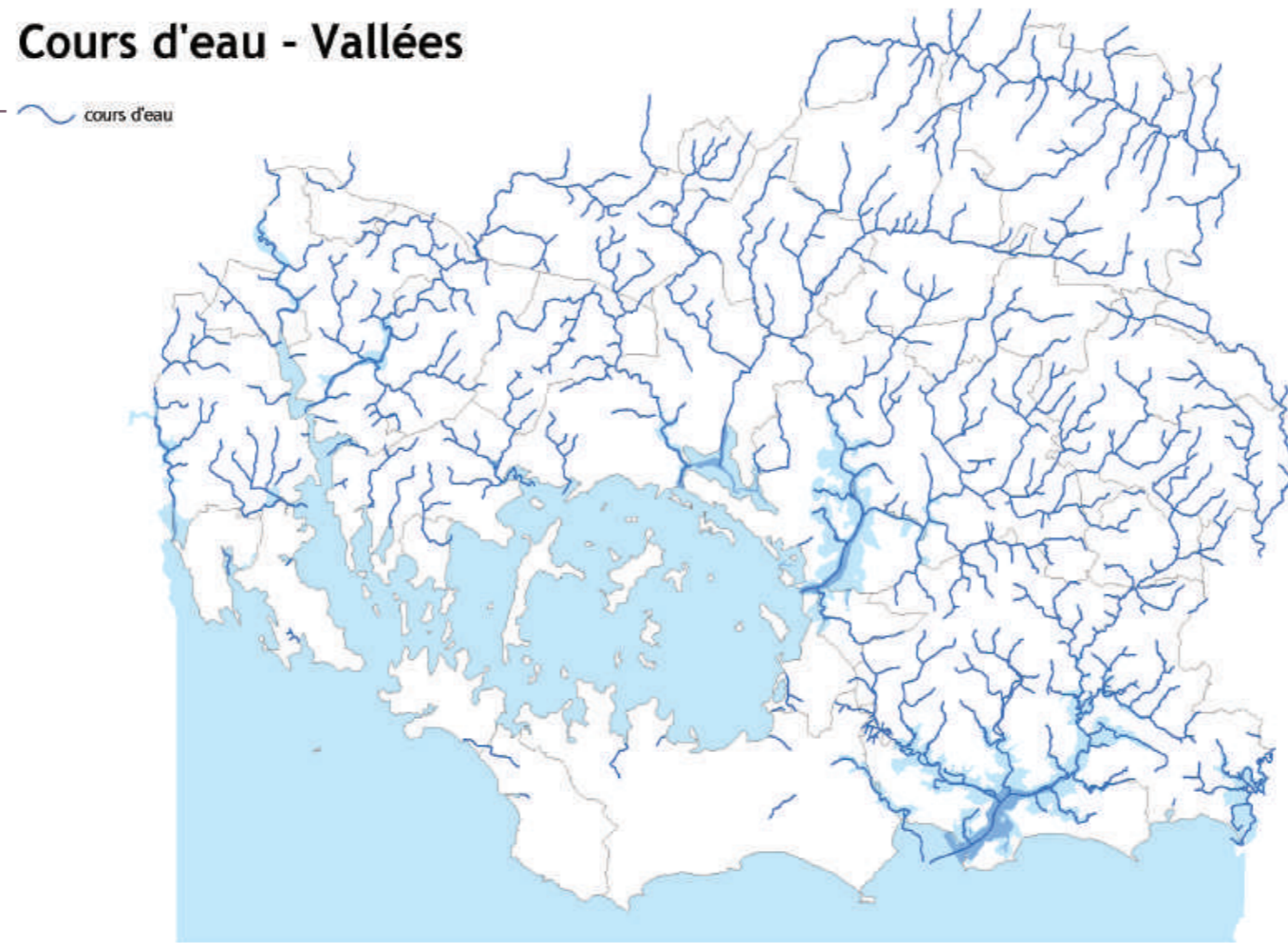
TÉL. 02 97 62 03 03  
FAX 02 97 62 03 04

Site internet : [www.golfe-morbihan.fr](http://www.golfe-morbihan.fr)  
E-mail : [siagm@golfe-morbihan.fr](mailto:siagm@golfe-morbihan.fr)

# Cours d'eau et vallées

## Cours d'eau - Vallées

cours d'eau



0 2,5 5 Km

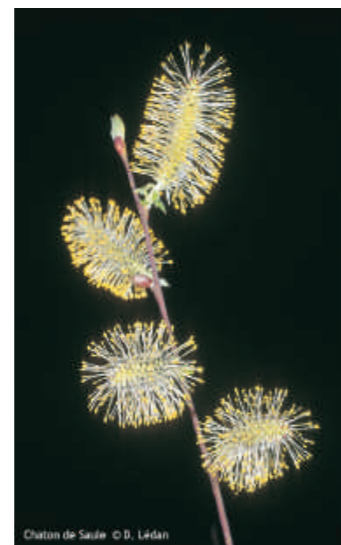
Source : BD Cario - SIAGM  
Conception : SIAGM - février 2004

La frontière eau/milieu terrestre n'est jamais nette dans un cours d'eau naturel et il existe de nombreuses interactions entre ces deux milieux : ainsi, les racines de la végétation rivulaire maintiennent les berges et créent des abris pour certaines espèces piscicoles.

### Localisation dans le Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan

Le réseau hydrographique présent sur le territoire du Parc s'organise en un vaste chevelu autour de six rivières : la Rivière d'Auray, la Rivière du Sal, la Rivière du Vincin, la Rivière de Vannes, la Rivière de Noyal et la Rivière de Pénerf, auquel il convient d'ajouter le secteur amont de l'Arz, appartenant au bassin versant de la Vilaine et une partie de la Rivière du Saint Eloi. Au total le linéaire de cours d'eau s'étend sur plus de 670 kilomètres, sans compter les réseaux temporaires, en tête de bassin. On peut noter la particularité de la presqu'île de Rhuys, notamment les communes de Sarzeau, Saint Gildas de Rhuys, et Arzon, qui ne présente quasiment pas de cours d'eau.

C'est seulement depuis une trentaine d'années que l'on a pris conscience de la dégradation continue de nos rivières où sont mises en causes les pollutions diverses. Aux problèmes de pollution, s'ajoutent les problèmes d'érosion des sols, de modification durable des faciès d'écoulement par rectification et recalibrage des tracés, mais aussi le réchauffement de l'eau par la multiplication des plans d'eau, le non entretien de la végétation de berge ou encore l'envasement et la disparition des herbiers.



Chaton de Saule © D. Lédan

### Description et intérêt du milieu



Le Sal © D. Lédan

En Bretagne, une grande part de l'eau de pluie ruisselle en surface et donne naissance à un chevelu hydrographique dense de rus, ruisseaux et rivières, du fait de la faible perméabilité des roches du sous-sol dominé par des granites et des schistes.

Le cours d'eau et son bassin versant est un système organisé à l'intérieur duquel de nombreuses interrelations s'exercent, influençant le fonctionnement, l'évolution et la dynamique du cours d'eau. De petit ruisseau

étroit et peu profond, le cours d'eau va grossir, s'élargir et s'approfondir, la vitesse de l'eau se ralentit au fur et à mesure que la pente s'adoucit et l'eau s'enrichit en substances dissoutes captées sur la bassin versant. La partie aval est placée sous influence marine, tant pour les modes d'écoulement que pour la composition de l'eau.

Les espèces vont ainsi se répartir le long de cours d'eau, en fonction de leurs exigences : vitesse du courant, profondeur d'eau, salinité .... Le développement des êtres vivants qui composent la biocénose d'un cours d'eau est totalement dépendant de la croissance d'une catégorie d'entre eux : les végétaux. Ils servent de nourriture aux herbivores microscopiques : le zooplancton, qui lui-même alimente les consommateurs de 2e ordre.



Larve d'Anax empereur © D. Lédan



Lychnis fleur de coucou © D. Lédan

### Espèces caractéristiques

#### > Flore :



Orchis à fleurs lactées © D. Lédan

On retrouve dans les cours d'eau différents végétaux aquatiques, immergés ou semi-immersés. On peut citer les Callitriches, la Glycérie, l'Hydrocharis, les Potamots, les Renoncules, les Renouées, et en eau peu profonde le Plantain d'eau, le Butome en ombelle, l'Iris faux acore, le Lycophe, les Lysimaques, la Salicaire, la Menthe aquatique ou encore le Cresson de fontaine, le roseau ou le Typha.

#### > Faune :

La faune présente en cours d'eau est très riche et diversifiée, notamment dans la catégorie des macroinvertébrés : crustacés, larves d'Ephémères, d'Odonates, d'Hétéroptères, de Coléoptères, de Diptères, de Trichoptères ou encore des rares Plécoptères, en eau de bonne qualité. On peut également trouver différents Mollusques (Bivalves et Gastéropodes) et un grand nombre de Vertébrés : Poissons (migrateurs ou sédentaires), Batraciens, Reptiles et Mammifères dont la très recherchée : Loutre d'Europe.

### Fiches espèces

Loutre d'Europe  
Osmonde royale  
Martin pêcheur d'Europe  
Chabot  
Agrion de Mercure



Brocheton © D. Lédan

## Mares, étangs et zones humides



SYNDICAT  
INTERCOMMUNAL  
D'AMÉNAGEMENT  
DU GOLFE  
DU MORBIHAN

8 BOULEVARD DES ÎLES  
56000 VANNES

TÉL. 02 97 62 03 03  
FAX 02 97 62 03 04

Site internet : [www.golfe-morbihan.fr](http://www.golfe-morbihan.fr)  
E-mail : [siagm@golfe-morbihan.fr](mailto:siagm@golfe-morbihan.fr)

# Mares, étangs et zones humides

## ► Description et intérêt du milieu

Les mares et les étangs constituent un des éléments caractéristiques du paysage bocager. Les anciens usages des mares étaient aussi divers que multiples : eau domestique, abreuvoir pour les animaux... Les usages contemporains, autour des plans d'eau de plus grande taille sont plutôt à associer aux activités de loisirs, à l'attrait d'un plan d'eau «aménagé».



Les mares plus ou moins temporaires, sont d'un grand intérêt phyto-écologique, en raison de la présence d'espèces végétales rares et spécialisées. Par ailleurs, ce sont des sites de reproduction privilégiés pour les batraciens.

Les prairies humides occupent les parties les plus inondables des vallées de cours d'eau à pente faible. La position de milieux de transition confère à ces zones des propriétés et des fonctionnements particuliers.

Elles peuvent remplir une multitude de rôles favorables :

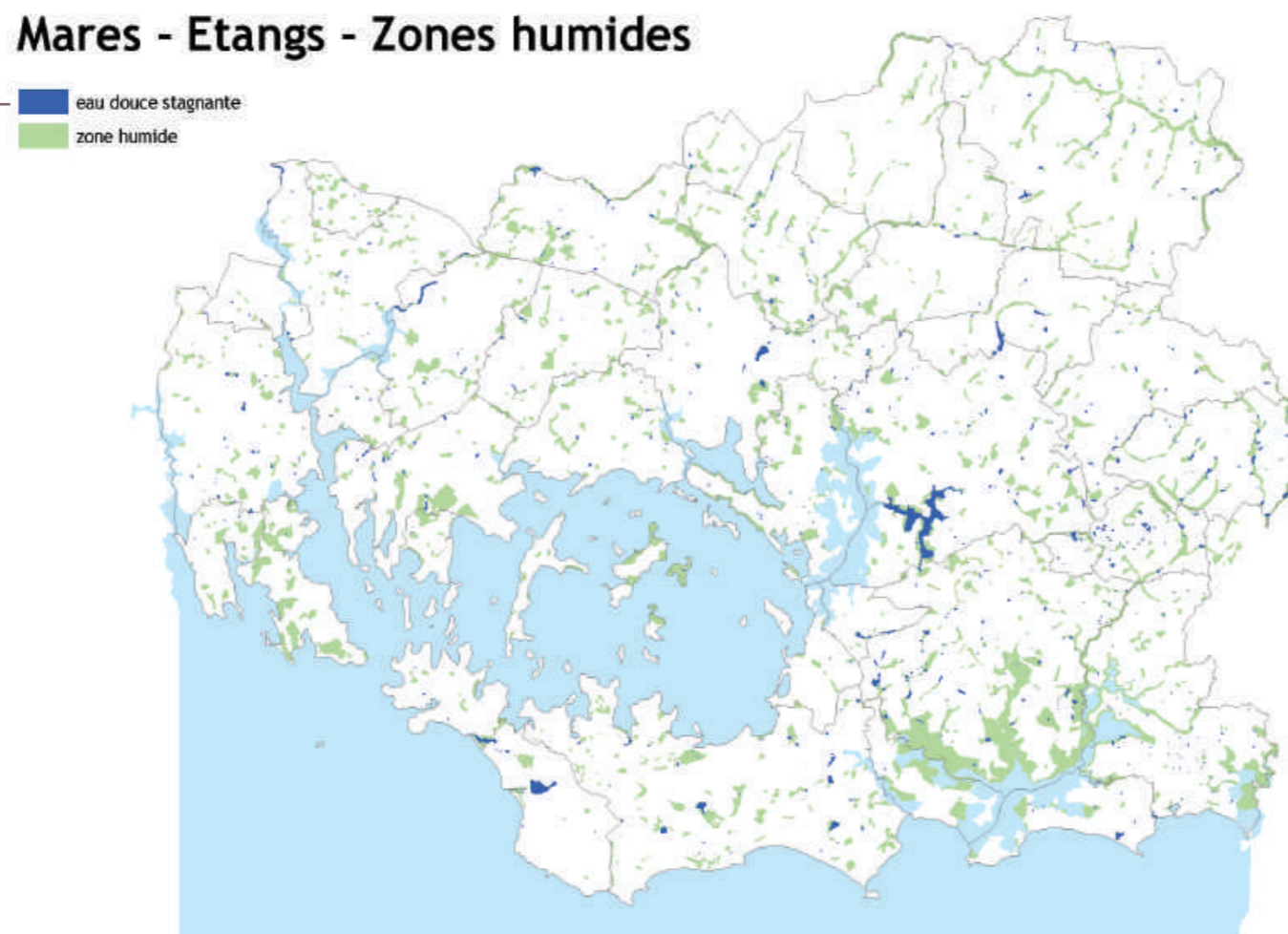
- épuration des eaux
- recharge des nappes phréatiques et soutien des débits
- habitat, refuge et lieu de reproduction d'espèces animales et végétales.

La disparition des usages traditionnels des mares consécutive aux mutations récentes de l'agriculture est à relier à la dévalorisation, à l'abandon, voire aux comblements dont elles sont l'objet.

Il en est de même pour les prairies humides, souvent retournées et mises en culture. Leur protection repose en grande partie sur leur intégration dans un agrosystème respectueux.

## Mares - Etangs - Zones humides

■ eau douce stagnante  
■ zone humide



0 2,5 5 Km

Source : BD Cartho - SIA2GM  
Conception : SIA2GM - février 2004

## ► Localisation dans le Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan

Les mares, plans d'eau et zones humides sont bien représentées sur le territoire du Parc Naturel Régional. On peut estimer la superficie des plans d'eau/mares à plus de 400 hectares et la superficie des zones humides à plus de 4 900 hectares.

L'étang de Noyal, situé sur la rive gauche de la rivière de Noyal, est le plus grand plan d'eau douce présent dans le périmètre, avec ensuite l'étang de Kerpont, sur Saint Gildas de Rhuys et l'étang aux ducs sur Vannes, de taille plus petite.



Les mares sont réparties sur l'ensemble du territoire et sont principalement incluses dans la matrice agricole.

Les zones humides se rencontrent surtout dans les vallées ainsi que dans les secteurs de dépressions topographiques comme par exemple sur la commune de Locmariaquer.

## ► Espèces caractéristiques

### > Flore :

Les espèces inféodées aux milieux doux sont nombreuses, notamment les Carex, Scirpes, Joncs ou Roseaux en milieu humide ou les Lentilles, Callitriches en eau stagnante. On peut également trouver des espèces plus rares comme *Exaculum pussillum*, *Wolffia arrhiza*, la Ciguë aquatique, l'*Epilobe palustre*, le Flûteau nageant ou encore le *Thelypteris palustre*.



### > Faune :

On trouve dans ces milieux de nombreuses espèces, comme par exemple le Grèbe huppé et le Grèbe castagneux sur les plans d'eaux, le Balbuzard pêcheur, le Milan noir ou encore le Butor étoilé dans des espaces plus fermés. Reptiles, amphibiens et odonates abondent notamment la Couleuvre à collier ou encore le Triton marbré. De plus, ces zones humides sont fréquentées par la Loutre d'Europe, qui intègre ces espaces dans son territoire.

## ► Fiches espèces

Triton marbré  
Orchis brûlé  
Balbuzard pêcheur





## Bocage et milieu agricole



SYNDICAT  
INTERCOMMUNAL  
D'AMÉNAGEMENT  
DU GOLFE  
DU MORBIHAN

8 BOULEVARD DES ÎLES  
56000 VANNES

TÉL. 02 97 62 03 03

FAX 02 97 62 03 04

Site internet : [www.golfe-morbihan.fr](http://www.golfe-morbihan.fr)

E-mail : [siagm@golfe-morbihan.fr](mailto:siagm@golfe-morbihan.fr)

# Bocage et milieu agricole

## Description et intérêt du milieu

Le bocage est un paysage familier pour qui connaît la campagne bretonne. Réseau de haies et de talus plus ou moins connectés, il assure la liaison de milieux contrastés : des bois, des landes, des prairies, et bien sûr des terres cultivées. Le bocage est un élément structurant du paysage et son rôle est désormais reconnu pour réguler les eaux de ruissellement, limiter l'érosion et maintenir la biodiversité dans les zones de culture.

Loin d'être typiquement breton, le bocage est très répandu dans les milieux ruraux du monde entier, mais sa structure diffère d'un pays, voire même d'une région à l'autre. En Bretagne, le maillage bocager épouse pour partie le relief et le tracé des cours d'eau et les zones de fond de vallées.



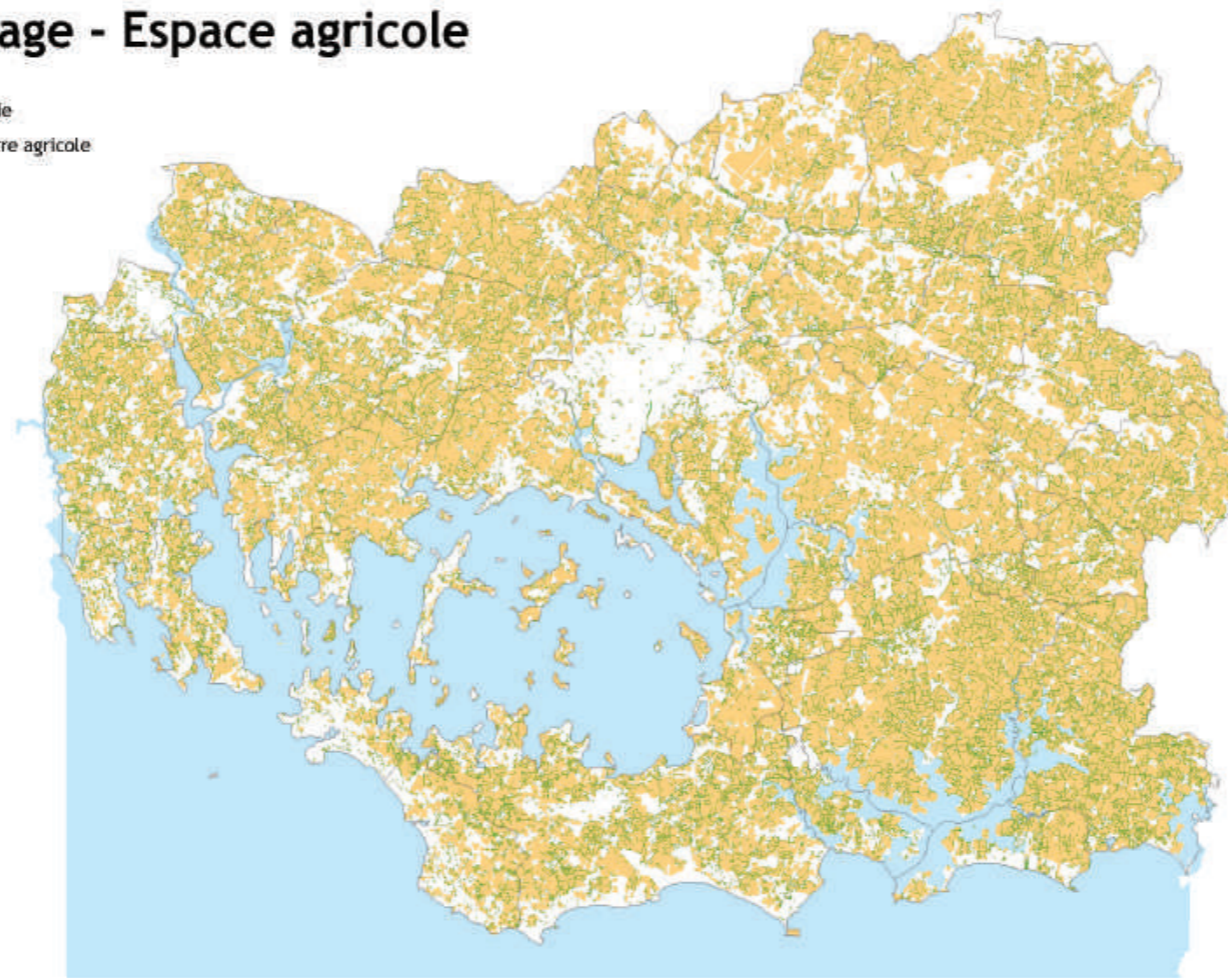
Le bocage a été créé à des fins agricoles au Moyen-Âge : les haies séparaient les espaces d'élevage de ceux dédiés à la culture. Puis au cours du XIXe siècle, quand l'utilisation collective du sol a cessé, les haies servirent à clôturer les propriétés. De la constitution du bocage sont nées des fonctions secondaires comme la production de bois d'œuvre ou de chauffage ainsi que de fourrage.

Cette pratique n'est pas le fruit du hasard et il a fallu attendre l'arasement excessif du réseau de haies pour en comprendre les utilités. La disparition des haies, du paysage bocager, a montré, ici, une reprise de l'érosion, là, une baisse du rendement laitier des animaux alors exposés au vent ou privés d'ombre, ailleurs, une moindre précocité des cultures soumises aux vents froids et séchants. Par ailleurs, à ce rôle de protecteur du sol des cultures et des animaux, de régulateur climatique et du rôle écologique que joue l'arbre et la haie, s'ajoute une fonction d'embellissement du paysage.

Au fil du temps, le paysage bocager a affiché une valeur patrimoniale à la hausse, notamment pour les néo-ruraux. Il est aujourd'hui considéré comme un véritable «élément culturel» du paysage rural breton.

## Bocage - Espace agricole

haie  
terre agricole



Le bocage contribue nettement à la biodiversité. D'une part, la haie est constituée de strates floristiques qui sont autant de milieux de vie pour une faune diversifiée ; d'autre part, le maillage fait office de lien entre différents milieux et offre des corridors de dispersion importants (dispersion favorisée notamment au niveau des intersections de haies) par exemple pour les plantes herbacées, les coléoptères carabiques et de nombreuses espèces d'oiseaux.



## Localisation dans le Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan

Le bocage est encore bien présent sur le territoire du Parc, avec des densités allant de quelques mètres linéaires par hectare à environ 500 mètres linéaires par hectare, soit un linéaire total de plus de 4 000 kilomètres.



L'espace agricole couvre environ 45 000 hectares, principalement occupé en prairie ou en culture (essentiellement céréales). A noter la présence localisée de friches, notamment sur les communes de Locmariaquer et de Saint Gildas de Rhuy.

## Espèces caractéristiques

### > Flore :



Le Chêne pédonculé, le Châtaignier et le Hêtre sont les arbres les plus communément rencontrés dans les haies de Bretagne. En accompagnement, on rencontre le Merisier, le Fusain d'Europe, le Charme, le Noyer ou encore l'Erable champêtre. Pour les arbustes, ce sont le Noisetier, le Prunellier et l'Aubépine. Dans les zones de bas-fonds, on trouve plutôt l'Aulne glutineux, le Frêne commun et les différentes espèces de Saules. On trouve également tout un cortège de plantes herbacées, fonction le plus souvent du milieu bordant la haie.

### > Faune :

La grande variété de feuillages, de fleurs et de baies des haies et talus abrite et nourrit une grande diversité d'insectes, proies des oiseaux insectivores. Les oiseaux prédateurs (rapaces diurnes et nocturnes) se nourrissent à la fois de quelques oiseaux et surtout de petits rongeurs, évitant leur prolifération dans les champs. La haie et ses bordures d'herbes folles procurent abri et nourriture au gibier : lièvre, lapin, perdrix, faisan.

## Fiches espèces

Les vergers  
Machaon  
Le Grand Capricorne





## — E spaces | anthropisés



8 BOULEVARD DES ÎLES  
56000 VANNES

TÉL. 02 97 62 03 03  
FAX 02 97 62 03 04

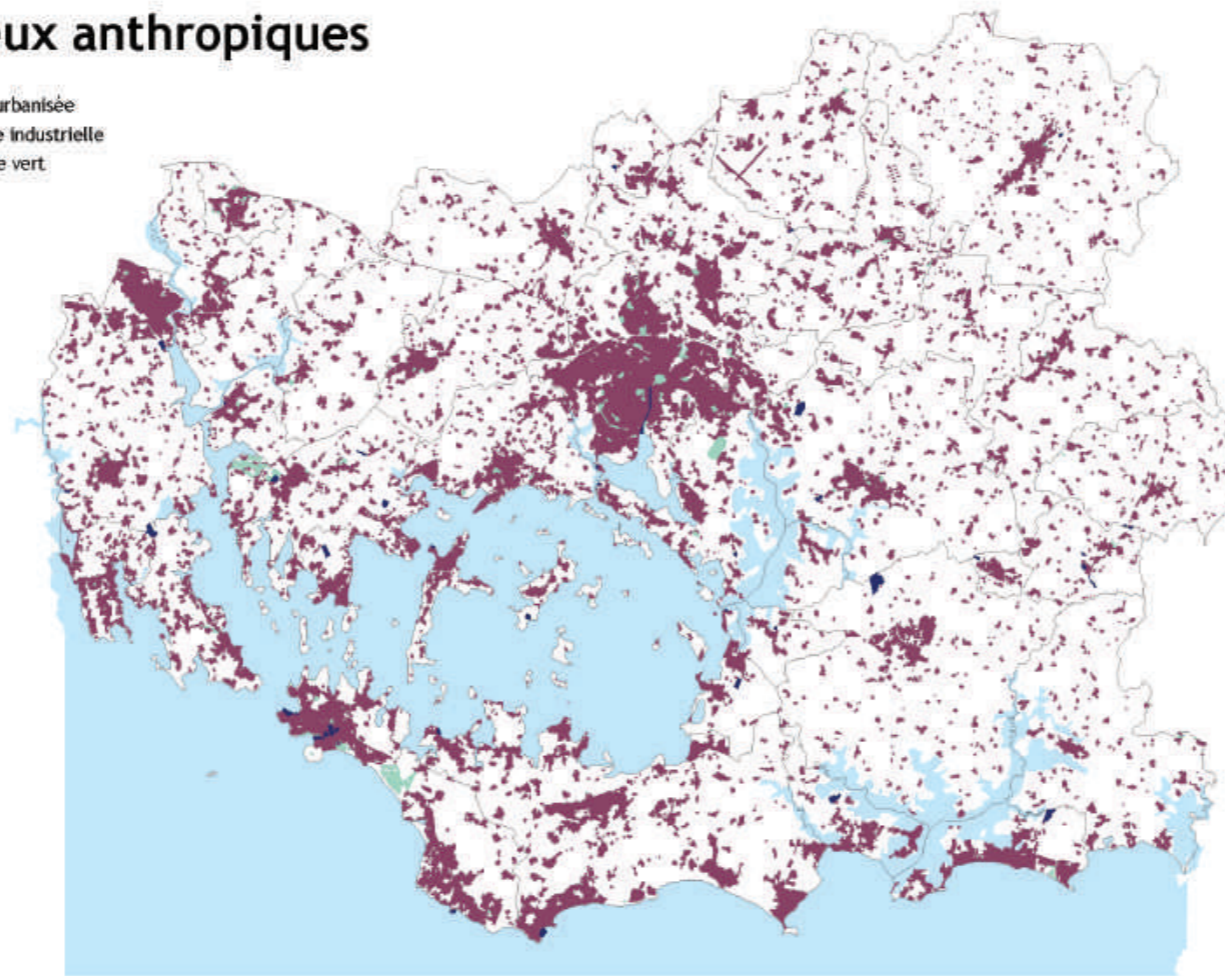
Site internet : [www.golfe-morbihan.fr](http://www.golfe-morbihan.fr)  
E-mail : [siagm@golfe-morbihan.fr](mailto:siagm@golfe-morbihan.fr)

SYNDICAT  
INTERCOMMUNAL  
D'AMÉNAGEMENT  
DU GOLFE  
DU MORBIHAN

# Espaces anthropisés

## Milieus anthropiques

- zone urbanisée
- lagune industrielle
- espace vert



0 2,5 5 Km

Source : BD Cartho - SIAGM  
Conception : SIAGM - février 2004

### Localisation dans le Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan

Dans le périmètre du Parc Naturel Régional, les milieux anthropiques sont répartis partout au cœur des zones agricoles et des espaces naturels sur l'ensemble du territoire.



Rouge-gorge © D. Lédan



Linnaire des murailles © A. Mézac



Vulcain © D. Lédan

### ➤ Espèces caractéristiques



Meta des cavernes © D. Lédan

#### > Flore :

Aux abondantes espèces végétales de parcs et jardins produites en pépinières, de nombreuses espèces de plantes sauvages et autochtones exploitent les espaces humanisés. L'essentiel de ces espèces demeure commun et ne présente pas de statut spécifique d'espèces rares ou protégées.

#### > Faune :

Les espaces anthropiques sont donc utilisés par les espèces animales comme zones de reproduction, d'hivernage, d'alimentation ou comme lieu de repos.

Ainsi, certaines espèces animales sont directement liées à un milieu anthropique spécifique. Le Petit gravelot ou l'Hirondelle de rivage sont liés aux carrières de sable en exploitation ou non. Les Martinets noirs dépendent des anfractuosités des constructions. D'autres espèces utilisent les espaces anthropiques faute de milieux naturels exploitables, ainsi l'essentiel des espèces de chiroptères (Grand murin et Grand rhinolophe en particulier) utilisent les combles des chapelles et des églises soit pour leur reproduction, soit pour leur hivernage.

### ➤ Fiches espèces

Les Chiroptères  
Chouette effraie  
Escargot de Quimper



Grand Murin © D. Lédan

### ➤ Description et intérêt du milieu

Depuis la nuit des temps, certaines espèces ont toujours vécu au contact des hommes. Les unes ou les autres ont su tirer profit de cette cohabitation pacifique.

Aujourd'hui, notre territoire est morcelé de zones humanisées et de nombreuses espèces sauvages habitent et exploitent ces espaces anthropiques. Nous ne pouvons pas réaliser une description spécifique des multiples espaces exploités par les activités humaines et conjointement susceptibles d'être utilisés par la faune et la flore locales. Toutefois, ces espaces peuvent être différenciés selon différents types :

- Les parcs et jardins
- Les zones artisanales et industrielles
- Les bassins de lagunage
- Les constructions
- Les décharges publiques



Le Hézo © D. Lédan

Ces milieux aussi divers soient-ils sont exploités en permanence ou à certains moments de leur cycle de vie par les différentes espèces. Les bassins de lagunage sont par exemple utilisés comme site de remise par les anatidés durant leur hivernage et ils servent durant l'été de lieux de nidification pour d'autres espèces sédentaires ou estivantes.

Pourtant la biodiversité d'un milieu anthropique dépend fortement de son aspect, de sa situation géographique et des activités humaines qui y sont réalisées. En effet, la présence de la faune et de la flore est supérieure dans les lieux où la présence humaine est la moins forte. Ainsi certaines espèces sont plus ou moins sensibles à la cohabitation des hommes. Certains mammifères (Rats noirs, Surmulots ou Souris grises) ou certaines espèces d'oiseaux (Hirondelle de cheminée et de fenêtre ou Rouge-queue noir) vivent sans problèmes parmi et même chez les hommes.



## ▣ L'entre deux - le trait de côte

### > Des côtes rocheuses au sud et au nord aux étendues planes de Locmariaquer

Cette entité se caractérise par un relief assez marqué, notamment sur les façades sud-est et nord de l'entité (Presqu'île de Rhuys et côte de Baden et Larmor-Baden). Sur les pointes, la découpe de la côte est accentuée. Le sous-sol rocheux affleure, générant parfois de petites falaises. Sur les anses et baies, protégées des courants dominants et des vents, la côte est plus douce, des plages et vasières prennent place.

La baie de Locmariaquer, vaste zone d'élevage des huîtres, se singularise, elle, par la douceur de son relief.

### > Une végétation persistante opaque

La végétation persistante est très prégnante sur cette entité. Des boisements ou des rideaux de persistants (cyprés de Lambert et pins maritimes) soulignent les côtes. Cette végétation, notamment les cyprés, constitue de véritables écrans contre les vents d'ouest.

Les persistants se répartissent majoritairement sur les pointes et les côtes rocheuses. Les anses plus abritées sont plus ouvertes, la végétation est moins présente.

De fait, le territoire terrestre vu depuis la mer a un caractère très opaque.

## ▣ Les zooms proposés

Pour analyser plus finement les caractéristiques de cette entité et ses processus d'évolution, nous avons sélectionné des sites d'étude:

- Locmariaquer
- Larmor-Baden
- Berder



Locmariaquer : une côte architecturée par les ouvrages de soutènement et les pontons



Anse de Locmiquel : un relief doux en contrepoint aux pointes plus abruptes



île-aux-Moines



Entité paysagère 1  
| entrée du Golfe



▣ SYNDICAT  
INTERCOMMUNAL  
D'AMÉNAGEMENT  
DU GOLFE  
DU MORBIHAN

# Entité paysagère 1

## entrée du Golfe

### ► Caractéristiques de l'entité

#### > Un paysage labyrinthique, mêlant intimement l'eau et la terre

L'entrée de cette petite mer intérieure se caractérise par l'extrême complexité du découpage de ces côtes. Trois façades terrestres, et l'île aux Moines à l'est, composent les limites physiques de ce secteur.

- Au nord, de longues presqu'îles s'avancent sur l'eau (pointe du Blair, presqu'île de Locmiquel, presqu'île de Larmor-Baden, pointe de Port-Blanc) prolongées encore par une multitude d'îles (Sept Iles, Radenec, Berder,...).

- Au sud, la façade terrestre est très échanquée, une série de pointes et d'anses se succèdent. Cette façade maritime paraît néanmoins plus homogène.

Les pointes sont restées assez "naturelles", l'urbanisation se concentre à l'arrière au niveau des anses.

- Au sud-ouest, la presqu'île de Locmariaquer constitue un secteur singulier. La côte littorale est assez linéaire et peu découpée. Le bourg de Locmariaquer est un centre ostréicole important à l'échelle du Golfe. L'absence d'île à proximité conforte encore la lisibilité de cette côte depuis la mer. L'estran est particulièrement important sur cette côte aux atterrissements très doux.

- A l'est, l'île aux Moines marque une frontière forte entre cette entité et l'entité du bassin central. La côte rocheuse assez accentuée impose une barrière physique de plus de 5 km de long. Ce front terrestre réduit ainsi les entrées sur le bassin central à deux goulets assez étroits, au nord entre Port-Blanc et l'île aux Moines et, au sud, entre la pointe de Nioul et la pointe de Saint-Nicolas. Ces courants sont d'une très grande violence au flot et au jusant.

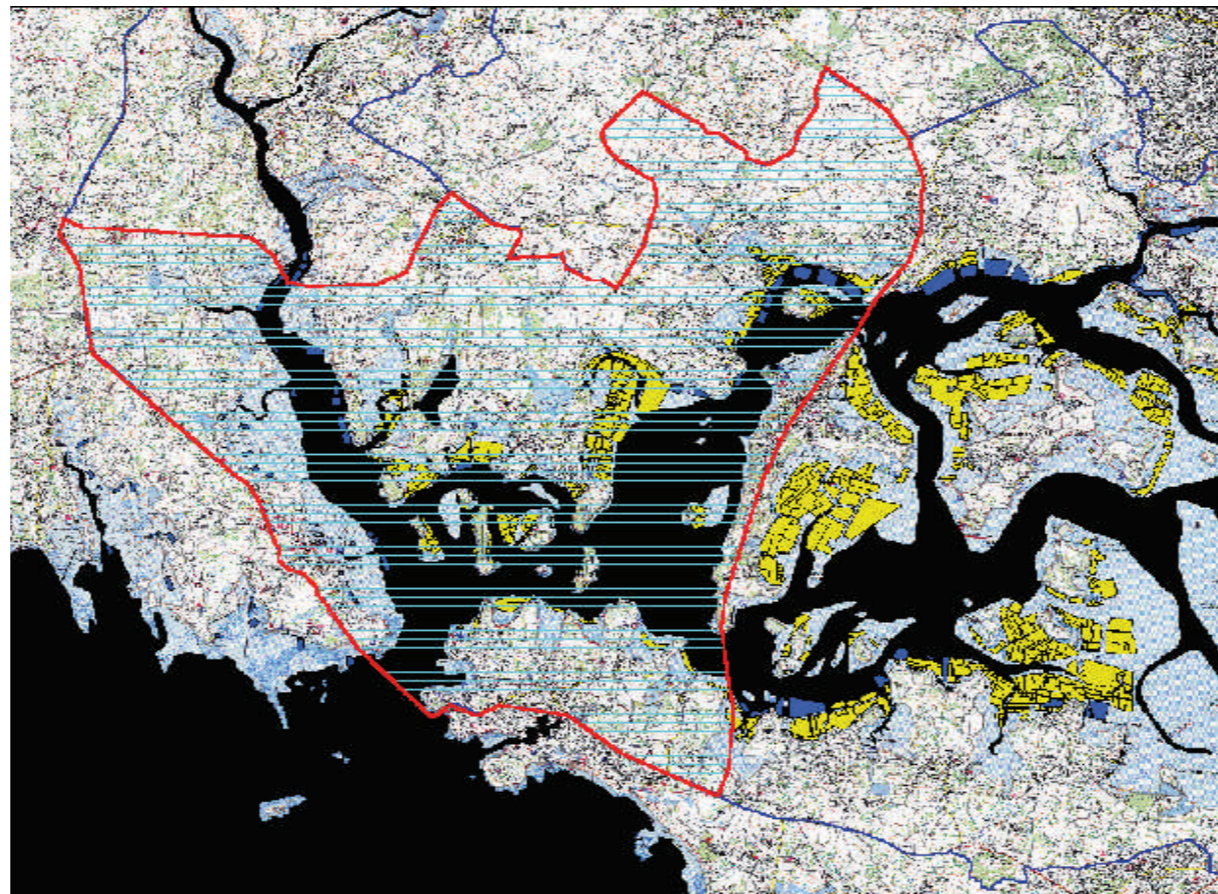
#### > Un paysage marqué par le développement balnéaire et les activités nautiques

Le développement balnéaire et l'essor de l'industrie ostréicole à partir du début du XXème siècle ont fortement contribué à un développement urbain orienté sur l'eau. L'urbanisation s'est préférentiellement développée, et cela dès le début du XXème, siècle à proximité de la mer. Ce phénomène est assez lisible sur la côte nord, à Larmor-Baden et Port-Blanc, sur la côte sud-ouest de Locmariaquer mais également sur la pointe de la Presqu'île de Rhuys, à Arzon et sur l'île aux Moines.

La côte sud-est a échappé à ce phénomène. Le développement urbain, assez modéré, s'est effectué dans la continuité des noyaux urbains existants, en fond d'anse.

Parallèlement à cet essor de l'urbanisation, les zones de mouillages se sont développées dans les secteurs abrités des vents et des courants.

Les secteurs de mouillages s'organisent à l'entrée des anses ou quel-



ques fois à proximité des pointes (pointe de Berchis, Larmor-Baden, Port-Blanc,...). Ce phénomène contribue aujourd'hui à brouiller parfois la lecture des côtes.

D'une certaine manière, l'impact de l'urbanisation est relayé en mer par les zones de mouillage.

### ► Le territoire terrestre

#### > Une topographie extrêmement complexe, des altitudes fortes

Les altitudes sur cette entité sont assez marquées, la large "presqu'île" de Baden/Larmor-Baden, en proie sur la côte nord du Golfe, constitue un front très fort, culminant à plus de 33m au niveau du bourg de Baden. En recul du littoral, ce bourg est, par ailleurs, un repère important à l'échelle du Golfe. Son clocher est un amer depuis le plan d'eau. Les presqu'îles de Rhuys et de Locmariaquer, refermant au sud le plan d'eau, ont des altitudes plus faibles.

#### > Des côtes et des îlots boisés

L'entrée du Golfe est le secteur où les boisements littoraux sont les plus nombreux. Alors qu'ils n'existaient pas il y a près d'un siècle, ils sont devenu emblématiques des paysages du Golfe. Certains boisements remarquables sont des amers. Si peu à peu, en remontant les rivières, on trouve des boisements de feuillus (rencontre du bocage ou des parcs et de l'eau), les boisements de l'entrée du Golfe sont composés de résineux. Les boisements sont vieillissants... ceci confère une ambiance très particulière à

certaines îlots, mais ces arbres se montrent peu résistants aux tempêtes et aucune stratégie n'a été adoptée à l'heure actuelle pour la régénération de ces boisements devenus symboliques du Golfe du Morbihan.

#### > Un habitat orienté vers l'eau

L'essor de l'activité ostréicole, relayé par le développement balnéaire, a suscité un nouveau type d'implantation urbaine orienté vers la mer.

Ce phénomène est particulièrement marqué sur cette entité dont les attraits touristiques sont nombreux (proximité de l'Océan Atlantique, concentration des sites mégalithiques,...) et, qui plus est, présente un site propice à la culture de l'huître (côte abritée, atterrissements côtiers assez doux, marnage important...). Depuis la moitié du siècle dernier, l'habitat s'est largement tourné vers le plan d'eau.

#### > Une concentration mégalithique exceptionnelle

De Carnac à l'entrée du Golfe du Morbihan, ce secteur constitue un haut-lieu de l'art sacré au Néolithique.

A l'échelle du Golfe, les sites mégalithiques se concentrent en majorité sur cette entité : Table des Marchands, tumulus de l'île Longue, Cairn de Gavrinis, Cromlechs d'Er Lanic, Tumulus du Petit Mont...

Ce foisonnement permet de conforter l'attractivité touristique de ce territoire et sa renommée. Cette concentration géographique de sites mégalithiques devrait permettre de mettre en relation les sites entre eux et avec le «grand paysage».

### ► Le territoire maritime

#### > Une porte d'entrée entre la "grande mer" et la "petite mer"

Depuis le bassin intérieur, l'ouverture en direction de l'Océan Atlantique est étroite. Les côtes rocheuses de la pointe de Kerpenhir et de Port-Naval se referment sur le bassin, dessinant un passage de moins d'1 km de large.

Depuis la mer, l'alignement des amers du Petit Veizit et du clocher de Baden, à l'intérieur des terres, marque cet axe d'entrée.

#### > Des courants violents et un marnage important

Cette entité se caractérise par la violence des courants, renforcée par l'étranglement des goulets entre les îles. Les fonds sont rocheux avec très peu de couverture sédimentaire.

#### > Une forte concentration des activités ostréicoles et des activités nautiques

L'importance du marnage, la présence de sites favorables à l'installation de chantiers ostréicoles (espaces accessibles et abrités avec des zones d'atterrissement assez douces) ont favorisé leur installation. Les activités ostréicoles sont donc très denses sur cette entité et Locmariaquer constitue d'ailleurs, à l'échelle du plan d'eau du Golfe, le centre ostréicole le plus important.

Par ailleurs, ce secteur est également très convoité pour les activités nautiques, la proximité de l'Océan Atlantique étant un atout majeur pour ce territoire: écoles de voiles, zones de mouillages, ports... se concentrent en majorité sur cette entité.

La côte semble aujourd'hui surexploitée, chaque m<sup>2</sup> est affecté à un usage. Cette densité et la cohabitation de ces diverses activités sont parfois source de conflits entre les différents usagers.

#### > Une concentration d'îles et d'îlots

Er Runio, île Radennec, île Longue, Gavrinis, île Berder, île de la Jument...

Un chapelet d'îles est essaimé dans le prolongement de la "presqu'île de Larmor-Baden". Cette configuration accentue encore le caractère complexe et tourmenté de ce territoire où l'eau et la terre se mêlent intimement.

Ces îlots boisés sont le cœur attractif et identitaire des paysages du Golfe.



SYNDICAT  
INTERCOMMUNAL  
D'AMÉNAGEMENT  
DU GOLFE  
DU MORBIHAN

8 BOULEVARD DES ÎLES  
56000 VANNES

TÉL. 02 97 62 03 03  
FAX 02 97 62 03 04

Site internet : [www.golfe-morbihan.fr](http://www.golfe-morbihan.fr)  
E-mail : [siagm@golfe-morbihan.fr](mailto:siagm@golfe-morbihan.fr)



## Entité paysagère 2 le bassin central

# Entité paysagère 2

## le bassin central

### ► Caractéristiques de l'entité

#### > Un paysage de transition

Le bassin central abrite le plus vaste plan d'eau navigable de tout le Golfe. Il marque la transition entre deux entités de paysage aux caractéristiques extrêmes, l'entrée du Golfe et les grandes vasières du fond du Golfe. Ainsi cette entité emprunte des caractéristiques aux deux autres entités voisines.

#### > Entre deux mers

Toujours navigable comme l'entrée du Golfe, le bassin central découvre pourtant aux basses mers de grandes vasières comme au fond du Golfe. Les estrans découverts à marée basse accueillent de nombreuses tables ostréicoles signalées par des perches en bois.

#### > Reliefs et végétation

Les altitudes sont relativement faibles mais le plus souvent les reliefs sont soulignés par la végétation. Ces reliefs sont appuyés par des landes et quelques pinèdes au sud et par les grands boisements des parcelles privées au nord sur la côte arradonnaise.

#### > Les anses, de petites mers

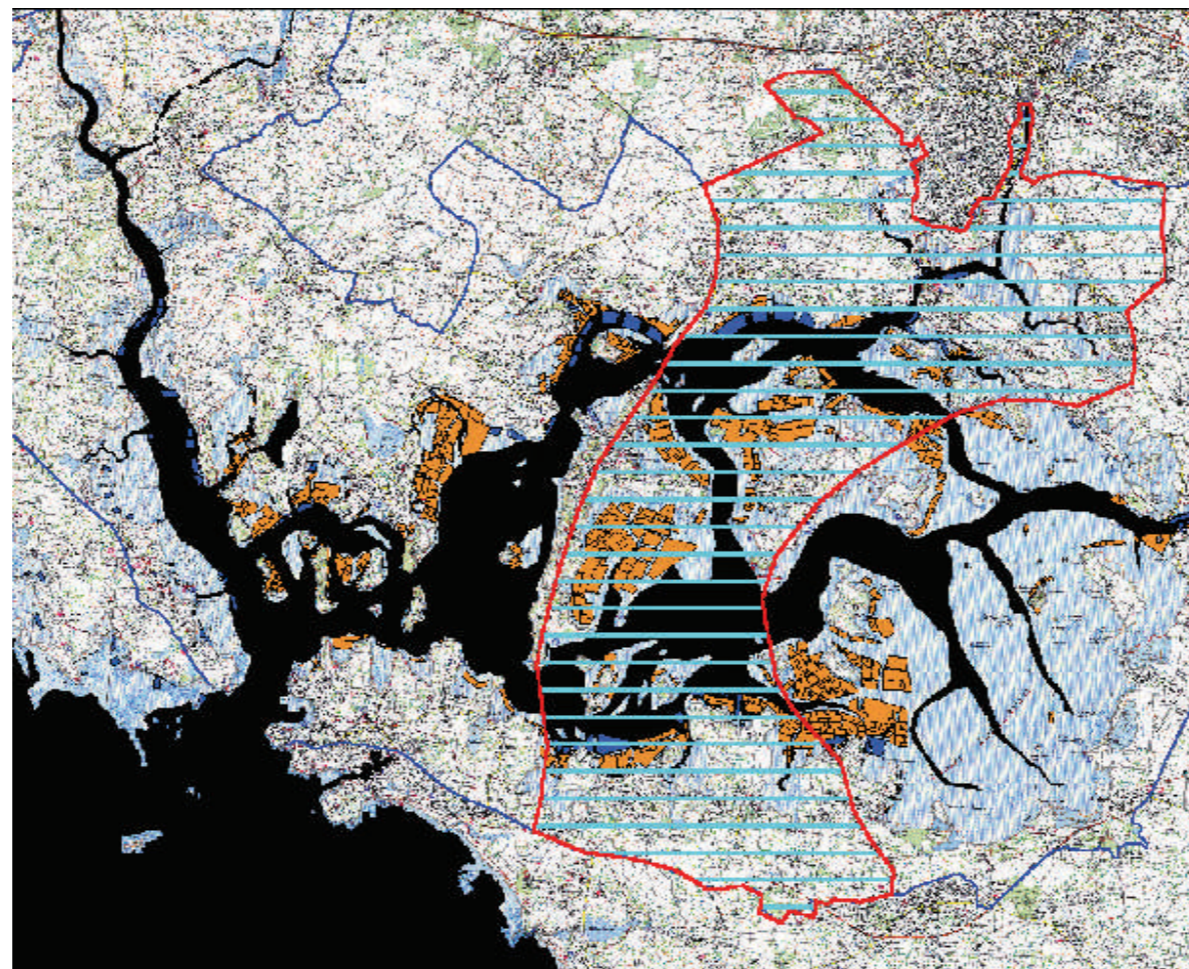
Les nombreuses anses sont comme autant de petites mers intérieures. Ce sont tantôt des anses profondes et larges, le plus souvent colonisées par les vasières sur lesquelles divague un mince chenal, des paysages presque fermés aux contours limités qui forment des abris propices à l'installation de zones de mouillage; et ce sont tantôt des étangs arrières littoraux, espaces fermés par un barrage-digue ou un moulin à marée. Les interactions entre le plan d'eau et ces espaces en recul sont très fortes.

#### > Un espace maritime très convoité

Les estrans sont occupés par les tables ostréicoles et les zones de mouillage des bateaux. Les cales de mise à l'eau des bateaux de plaisance, les cales ostréicoles, les écoles de voiles et les plans d'eau navigables sont en partie concentrés dans cette entité (entités 1 et 2).

#### > Des situations urbaines contrastées

Vannes, sur la côte nord, est le grand centre urbain du Golfe: le trajet d'accès à son centre, véritable entrée de ville par la mer, est labyrinthique.



Arradon s'est tournée vers le littoral et offre une façade construite sur la mer. Les communes du sud de l'entité sont originellement plus tournées vers la terre, mais les extensions récentes se dirigent de façon continue jusqu'à la mer.

#### > Rencontre de deux typologies végétales

Les pinèdes du rivage des côtes et des îles rencontrent le système des haies bocagères. Il n'y a généralement pas une grande profondeur de champ visuel : les pinèdes et les cyprès littoraux forment un cordon opaque. Pourtant, des poches agricoles conséquentes se maintiennent en bord d'estran, offrant ainsi des ouvertures visuelles et une grande "profondeur de champ" (à Séné par exemple). Elles sont caractéristiques des paysages du Golfe.

### ► Territoire terrestre

#### > Des façades urbaines sur l'eau

Au nord de l'entité, des centres urbains s'affichent sur l'eau (Arradon, Vannes et des extensions urbaines récentes). La côte est largement plantée de pinèdes. Certaines d'entre elles sont habitées. Les plantations denses du bord de côte contrastent avec les grandes percées visuelles que permet l'agriculture littorale. Ces espaces de qualité semblent d'une grande fragilité et ont parfois du mal à se maintenir face à la pression urbaine.

Au sud, la présence humaine se fait plus discrète, par hameaux ou villages en fond d'anses et au milieu d'une végétation plus diffuse, entre landes

et pinèdes, l'exception étant les concessions ostréicoles qui, lorsqu'elles sont jointives, occupent en tout sens une grande portion du territoire de l'estran.

#### > Des boisements très présents

Les boisements persistants des pointes sont très présents, le reste du linéaire côtier se partageant entre des landes (souvent en friche) et le bocage agricole qui vient rencontrer la mer. Par exemple, la mer intérieure de Séné ou la côte de Beau-Soleil sur la pointe de Bernon, offrent un paysage de champs venant border la plage.

#### > Des îles cultivées

Si la plupart des îles et îlots se sont enfermés derrière un rideau de Pins (quand ils ne sont pas envahis de conifères), il reste des îles ou des façades d'îles qui sont "ouvertes" grâce au maintien d'une activité agricole. Le maintien de parcelles cultivées (ou entretenues) offre un grand intérêt en termes de paysage.

D'autres îlots sont presque totalement en friche (Boéd).

### ► Territoire maritime

A marée haute, nous avons la perception d'une vaste mer intérieure offrant un grand plan d'eau navigable (il existe d'ailleurs une zone de prise d'eau en vol pour les canadiens...).

Les basses mers découvrent de larges portions de territoire.

Entre les basses et les hautes mer, les courants sont, ici aussi, d'une grande force. Les navigateurs, les travailleurs de la mer, ainsi que les touristes doivent régler leurs activités sur les horaires et les coefficients de marée.

Vannes est le grand port du Golfe (tant en capacité d'accueil de bateaux que symboliquement), Port Anna, le seul port de pêche. Il y a de nombreuses écoles de voile et de nombreux domaines ostréicoles... c'est dire si l'activité liée à la mer est particulièrement intense dans cette partie du Golfe.

#### > Un estran très fréquenté

C'est à marée basse que l'on réalise combien ces estrans, qui ne sont ni tout à fait la mer, ni tout à fait la terre sont convoités par différentes activités: les parcs ostréicoles (le plus souvent pratiquant la culture sur table) et les zones de mouillage (différents types de mouillages selon la configuration du site) occupent la quasi totalité des estrans de cette entité.

#### > Des vues cadrées

Les routes de la presqu'île sont des impasses qui se terminent en bout de pointes sur des hameaux, des petites plages ou des concessions ostréicoles. Certaines routes ou chemins offrent des cadrages sur les estrans du Golfe.

### ► L'entre deux : le trait de côte

#### > Côte Nord / côte Sud: une occupation contrastée

Le bassin central se situe à la frontière entre deux typologies de trait de côte : l'entrée du Golfe où la côte est rocheuse, les eaux profondes, et le fond du Golfe où les herbiers des vasières viennent se confondre avec les prairies littorales, grâce à une côte au profil très progressif. La côte nord de l'entité possède un rapport à l'eau différent de la côte sud.

Le contact avec la mer est le plus souvent construit (exemple: les murs de soutènement de Moréac, Cadouarn...). Le végétal est plus ornemental et les pinèdes plus prégnantes. Il existe un rapport frontal direct entre les dernières maisons et l'estran. On ressent d'avantage ici la volonté de l'homme de marquer net l'emprise de la mer sur la terre.


La côte sud est encore rocheuse, mais les altitudes baissent sensiblement quant on se dirige vers l'est. Les pinèdes et les haies de Cyprès sont encore présentes, mais les landes et l'aspect général des côtes semblent plus "sauvage" (urbanisation moins importante, en petits hameaux).

### ► Les zooms proposés

Nous avons sélectionné deux sites d'études :

- la pointe de l'Ours

- Port-Anna



Entité paysagère 3  
le fond du Golfe



SYNDICAT  
INTERCOMMUNAL  
D'AMÉNAGEMENT  
DU GOLFE  
DU MORBIHAN

8 BOULEVARD DES ÎLES  
56000 VANNES

TÉL. 02 97 62 03 03  
FAX 02 97 62 03 04

Site internet : [www.golfe-morbihan.fr](http://www.golfe-morbihan.fr)  
E-mail : [siagm@golfe-morbihan.fr](mailto:siagm@golfe-morbihan.fr)

# Entité paysagère 3

## le fond du Golfe

### ▣ Caractéristiques de l'entité

“Là, tout n'est que marais, envasement, littoraux bas imprécis et changeant...”

*Franç Mallet, le Golfe du Morbihan ou les îles enchantées*

Les extrémités nord et sud de l'île d'Arz délimitent l'entité de fond du Golfe, entité ne présentant qu'une seule côte, où les courants affaiblis ne peuvent empêcher l'envasement sédimentaire. Les vastes étendues découvertes à marée basse sont formées de vase très fine sur plusieurs mètres d'épaisseur, recouverte d'herbiers de zostères (slikke). Les chenaux sont environ deux fois moins profonds que dans les deux premières entités.

### > Une découpe originelle simplifiée

Les coupes originelles de la côte (anses) ont été mises à profit pour créer des marais salants ou des systèmes de moulins comme par exemple l'ancienne minoterie de Ludré. Ces anciens marais abandonnés ou reconvertis donnent un caractère végétal assez sauvage.

Autre exemple, la presqu'île de Truscat apparaît isolée sur les cartes anciennes. Elle est aujourd'hui intégrée au continent suite à des processus volontaires d'endiguement et d'envasement.

L'imbrication terre-mer a donc été simplifiée par des constructions humaines successives et, globalement, depuis la mer, la côte se lit de manière continue et homogène. Même les îles se confondent parfois avec le rivage.

Les ouvertures visuelles vers la mer sont très larges, le champ visuel très profond.

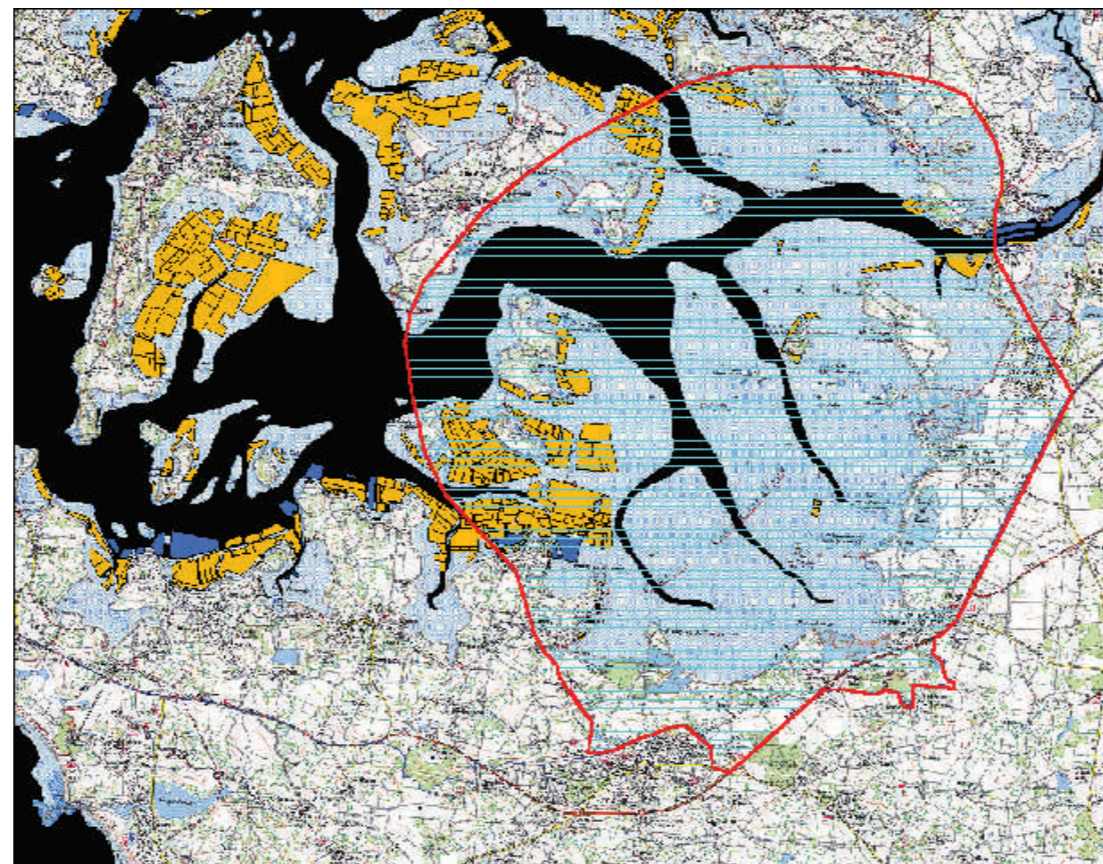
### > Des points de passage oubliés

Au moins jusqu'à la Seconde Guerre Mondiale, le territoire de Saint-Armel était traversé par des milliers de Rhuysiens les jours de foire ou de marché à Vannes, qui abrégèrent leur trajet vers la ville en franchissant le bras de mer au point de passage vers Montsarrac (lieu dit “Le Passage”). Depuis quelques années, ce passage est à nouveau possible en période estivale.

### ▣ Territoire terrestre

#### > Une topographie très plane

Avec 6 à 10 m maximum d'altitude moyenne, c'est un sentiment de platitude générale qui se dégage de cette entité.



### > Une végétation mêlant feuillus et persistants

La dominante de boisements de feuillus est soit liée aux boisements des châteaux, soit liée aux haies bocagères qui subsistent. Le champ visuel depuis la mer est donc rapidement réduit par les écrans boisés.

La végétation persistante est constituée des essences habituelles du Golfe (cyprès, pins maritimes...) auxquelles se rajoute le chêne vert largement répandu sur la presqu'île de Rhuys où il est spontané.

La correspondance des végétations sur la terre et sur les îles produit un fondu enchaîné plus facilement que sur d'autres entités, où la végétation des îles est nettement plus différenciée: ici, les îles se confondent avec le rivage.

### > Urbanisation

L'urbanisation est surtout concentrée autour des bourgs existants mais elle a aussi tendance à se développer fortement sur le rivage. Malgré tout, les bourgs restent assez bien identifiables, les coupures d'urbanisation étant naturellement réalisées par les anciens marais salants.

Globalement, les noyaux villageois anciens sont perçus depuis la mer au second plan, au milieu d'une épaisseur végétale qui produit une certaine harmonie entre le bâti et le végétal.

### ▣ Territoire maritime

#### > Les grandes vasières

C'est ici la plus grande amplitude de découverture de tout le Golfe (slikke et shorre) qui renforce, à marée basse, le sentiment de nature sauvage déjà donné par les anciens marais salants et l'impression de limites mouvantes.

introduite, la spartine anglaise, qui colonise les mêmes espaces que les zostères mais fixe le sol de manière définitive.

Ici, plus que partout ailleurs dans le Golfe, les relations et les combinaisons entre terre et mer sont étroites. Le sentier côtier se faufile à travers les anciens marais, entre sol dur et sol mou : où est le véritable trait de côte ? Sur la mer ou dans les terres ?



Le chenal de Noyal passe loin de la côte et permet ainsi la constitution de grandes vasières et de grands herbiers. L'accessibilité en bateau étant difficile, on y trouve peu de mouillages (sauf sur la côte sud de l'île d'Arz et au Passage à Saint-Armel).

Aussi, cette zone est globalement peu fréquentée, en comparaison des deux premières entités.

### > Des herbiers précieux et fragiles

Les vasières sont colonisées par un herbier de zostères parmi les plus vastes d'Europe. Ces herbiers sont très appréciés des oiseaux qui s'en nourrissent, comme la Bernache, ce qui a motivé le classement d'une partie de cette entité en zone de protection des oiseaux.

Des gisements de palourde (aujourd'hui protégés) en ont fait une zone de pêche à pied très fréquentée.

L'ostréiculture est très peu présente, seulement en limite avec l'entité précédente (pointe du Ruaud, pointe de Bénance) et près du Passage à Saint-Armel.

### ▣ L'entre deux : le trait de côte

#### > Slikke et shorre : un enchaînement progressif de la mer vers la terre

Le rivage est quasiment plat et la découpe de la côte n'est pas franchement marquée: il s'agit plutôt d'un enchaînement très progressif entre slikkes (recouverts d'eau à chaque marée), shorres (recouverts par l'eau seulement lors des fortes marées), marais salants et champs.

Les slikkes sont par endroit menacés par la progression d'une graminée

Entité paysagère 4  
Rivière de Noyal



SYNDICAT  
INTERCOMMUNAL  
D'AMÉNAGEMENT  
DU GOLFE  
DU MORBIHAN

8 BOULEVARD DES ÎLES  
56000 VANNES

TÉL. 02 97 62 03 03  
FAX 02 97 62 03 04

Site internet : [www.golfe-morbihan.fr](http://www.golfe-morbihan.fr)  
E-mail : [siagm@golfe-morbihan.fr](mailto:siagm@golfe-morbihan.fr)

# Entité paysagère 4

## Rivière de Noyal

### Caractéristiques de l'entité

#### > Entre campagne et «nature sauvage»

Les paysages de la Rivière de Noyal forment un ensemble homogène et très particulier dans le Golfe. Du fait de son enclavement, ce secteur a préservé son caractère naturel. Pour beaucoup, il est même un lieu de "nature sauvage"...

#### > Une grande ouverture visuelle - les horizons

L'altitude des rives de la rivière, parmi les plus basses du Golfe, ne dépasse pas les dix mètres au dessus du niveau de la mer (souvent 3 mètres au fond de la rivière). Cette configuration topographique permet d'avoir un champ visuel particulièrement vaste, nous mettant en confrontation entre le proche et le lointain (jusqu'aux landes de Lanvaux à plus de 15 km).

#### > Un mélange intime entre terre et mer

Les basses mers découvrent de vastes estrans et libèrent les anciens marais salants qui sont autant de pièges à eau. Plus que partout ailleurs, c'est un paysage mouvant animé par le flot et le jusant.

#### > Un enclavement terre/mer

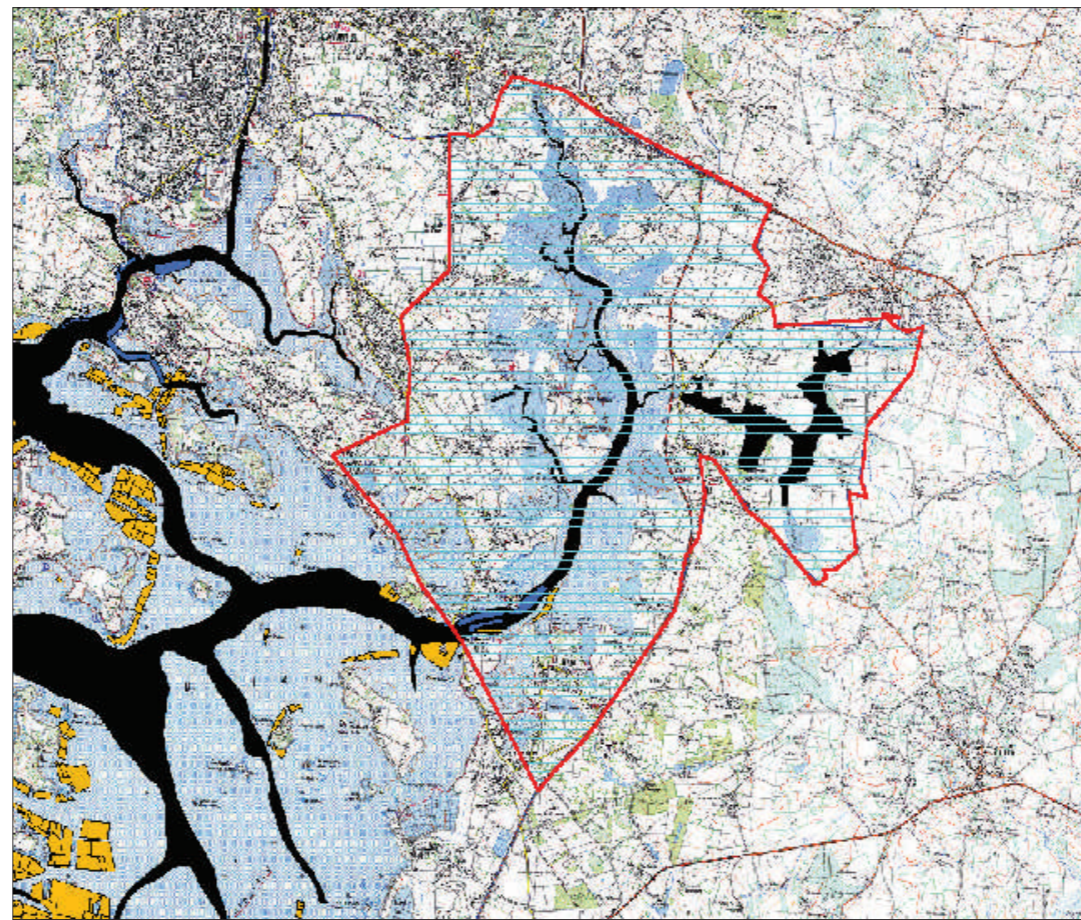
Les rives de la rivière sont difficilement accessibles tant par la mer que par la terre. Par la mer, il s'agit d'une impasse qui est fortement dépendante des courants et marées. Par la terre, hormis la fenêtre offerte par le pont de Noyal au long de la RN 780, il existe peu de percées visuelles sur la rivière : il faut s'aventurer dans les villages de bout d'impasse, sur des presqu'îles ou même traverser des champs pour voir et approcher la Rivière de Noyal.

#### > Une urbanisation "dispersée"

L'urbanisation s'est faite par hameaux, autour d'un corps de ferme, sur les légers promontoires. De ce fait, les hameaux embrassent du regard une grande portion de territoire, le plus souvent un mélange de champs et de marais.

#### > Une absence de boisement

Il n'existe pas de boisements importants sur la rivière (contrairement à la Rivière d'Auray), mais on observe la présence de haies bocagères arbustives et de quelques arbres isolés qui forment des écrans visuels et des brises vents pour les hameaux.



#### > Une dissymétrie des rives

Le côté sinagot est fortement découpé. Les anses abritent des marais salants. La rive convexe permet une sédimentation rapide de la partie submersible, où se développe une végétation halophile (Schorre). Sur la rive du village de Noyal, les courants d'eau laissent à découvert des vasières (Slikke) au contact de la mer.

#### > Une vocation spécifique

La situation géographique de ce secteur a isolé la rivière des pratiques courantes dans le Golfe (ostréiculture, pêche, nautisme...). Elle abrite une Réserve Naturelle et des marais salants enfrichés.

#### Marée haute

La pleine mer redessine tout à fait la découpe du bord de la rivière. Elle nous indique ce qui appartient au territoire terrestre.

#### > Une impasse en pleine campagne

La marée haute transforme la Rivière de Noyal en une véritable petite mer venant border les champs littoraux. La rivière est navigable mais ne mène à aucun pôle attractif (cale, port...). Peu de voiliers s'y aventurent: on y voit principalement des barques à usage professionnel. Ce n'est pas franchement un secteur de navigation.

#### > Avis de grand calme...

Réserve Naturelle, Zone de Protection Spéciale, ...

Le secteur de la rivière est un rendez-vous fidèle des oiseaux.

Il n'y a pas de centre urbain majeur sur la rivière (seul Noyal, par sa position sur la RD 780, a connu un essor particulier). Les villages sinagots sont restés, jusqu'à une période récente, de taille et de configuration identique.

#### Marée basse

Il n'y a pour ainsi dire pas de navigation dans la Rivière de Noyal en comparaison avec les autres secteurs du Golfe. Il ne règne d'ailleurs pas la même ambiance que dans le Golfe: ici se confondent totalement territoire terrestre et territoire maritime, tant les acteurs de cette rivière pratiquent la terre comme la mer (pêcheurs à pieds, oiseaux, ...).

#### Le trait de côte

Cette partie du Golfe est probablement celle où il est le plus difficile d'essayer d'établir la limite entre la terre et la mer.

Les anciens marais salants ont formé un jeu complexe de rias, à l'image d'une gigantesque "machine à eau".

L'imbrication des deux milieux est forte, et la sensation est renforcée par la juxtaposition de prairies et de végétaux des marais.

"Notre travail incessant pour alléger l'eau de ses sels y crée des courants magnifiques qui en font la vie, la salubrité. Nous sommes les esprits de la mer; nous lui donnons le mouvement."

Jules Michelet, la Mer, 1860

Alors que jadis, la mobilité du rivage était favorisée par l'action de l'homme (conquête de la mer: tertres artificiels, jardins de vase pour assécher les terres...), aujourd'hui il semble que le rapport se soit inversé et que ce soit la mer qui façonne à nouveau ce paysage que l'homme tente parfois de garder en l'état.

La lecture des paysages de la rivière est bien différente de celle que l'on pouvait faire lorsque les marais étaient encore en activité.

### Entre deux rivières

#### > Extrait du Pilote côtier bénéteau

La côte est du Golfe du Morbihan n'a pas un très grand attrait touristique, et les immenses étendues de vase molle qui découvrent à basse mer interdisent l'accès au rivage, même à des bateaux calant peu d'eau. Le seul point de débarquement possible est le passage étroit à l'entrée de la rivière de Noyal. Par contre, on peut rejoindre à toutes heures de marée l'entrée du Golfe par le chenal. Des perches, balises et bouées indiquent nettement la route à suivre, et si on s'écarte un peu des chenaux, on ne risque que de s'échouer dans une vase un peu molle. Pour éviter de rester immobilisé plusieurs heures, on naviguera en ces parages de préférence avec le flot.

### Les zooms proposés

Nous avons sélectionné deux sites d'études:

- Saint-Goustan
- Brouel-Kerbihan







**E**ntité paysagère 5  
Rivière d'Auray



SYNDICAT  
INTERCOMMUNAL  
D'AMÉNAGEMENT  
DU GOLFE  
DU MORBIHAN

8 BOULEVARD DES ÎLES  
56000 VANNES

TÉL. 02 97 62 03 03  
FAX 02 97 62 03 04

Site internet : [www.golfe-morbihan.fr](http://www.golfe-morbihan.fr)  
E-mail : [siagm@golfe-morbihan.fr](mailto:siagm@golfe-morbihan.fr)

# Entité paysagère 5

## Rivière d'Auray

### Caractéristiques globales

#### > Ni mer, ni rivière

Une fois passée la pointe de Fort Espagnol, le paysage de la rivière est plus paisible. Ce paysage est plus proche de celui des autres rivières qui donnent sur l'Atlantique que de ceux du Golfe. Mais la Rivière d'Auray est avant tout soumise au régime des eaux marines, le débit des eaux douces restant très faible.

C'est à la confluence des rivières d'Auray et du Bono que l'on mesure parmi les plus faibles vitesses de courant de tout le Golfe: ceci conforte le caractère paisible et protégé par rapport aux turbulences des bassins maritimes.

Des facteurs physiques et biologiques expliquent cette différence:

- des fonds moins importants (moins que dans l'entrée de Golfe), mais avec des surcreusements correspondant aux zones de rétrécissement comme à Kerentreh, d'où parfois une couleur de l'eau plus sombre, renforcée par la présence de végétaux persistants sur les rives,
- l'homogénéisation du milieu en mai et juin et un réchauffement plus rapide des eaux, qui rendait possible le captage de naissain d'huîtres plates jusqu'à Fort-Espagnol, la partie plus en aval de la rivière étant consacrée à l'élevage.

#### > Pilote côtier

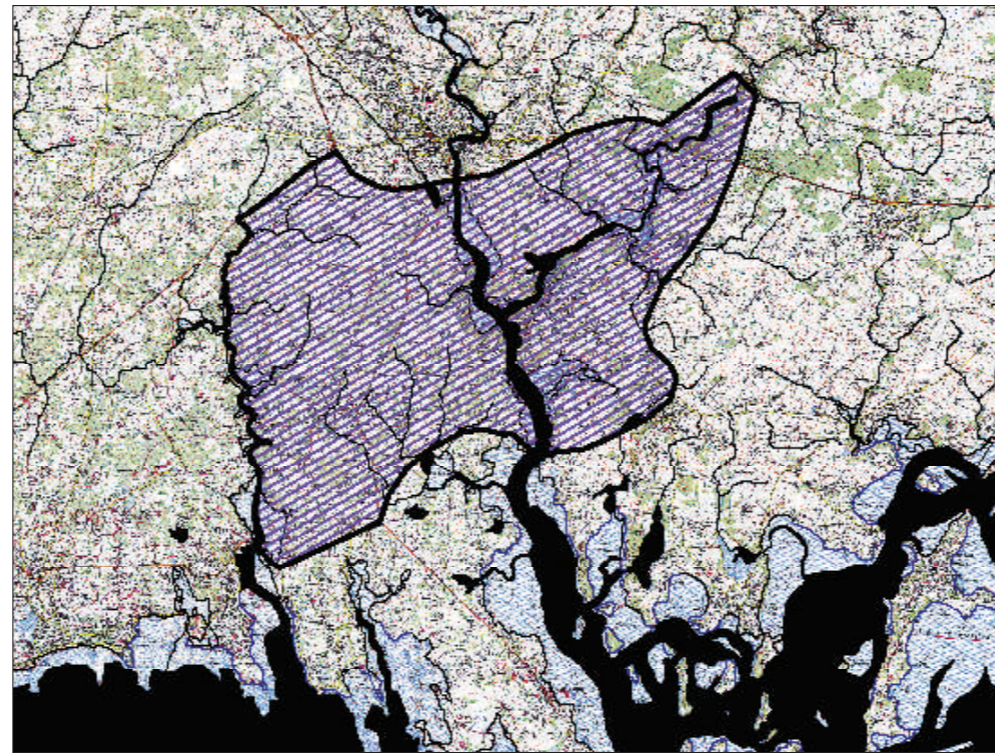
«Les vents du nord dévalent dans l'axe du chenal, la Rivière d'Auray a un caractère plus maritime et sauvage que le Golfe du Morbihan. Le clapot peut, dans la partie sud très élargie, se montrer assez dur et aucune île ne crée de contre-courant de protection pour les voiliers qui doivent attendre le flot pour remonter vers Auray, le retour se fait au jusant »

Extrait du Pilote Côtier Bénéteau.

#### > Entre deux rivières

Les rives des deux rivières présentent des façades parfois abruptes et presque toujours boisées. D'un côté les grands parcs privés, de l'autre les pinèdes hautes, les territoires donnant sur les rivières sont souvent difficilement accessibles. Le caractère maritime des deux rivières s'estompe au fur et à mesure que l'on se dirige vers les terres.

### Territoire terrestre



#### > Topographie

Le sentiment d'appartenance à une rivière plutôt qu'à la mer est appuyé par les côtes abruptes et resserrées de part et d'autre de la rivière. La dissymétrie des rives nous fait basculer tantôt vers de grandes ouvertures (parcelles agricoles en bord de mer), tantôt contre des versants plus prononcés.

#### > Végétation

La végétation renforce l'aspect abrupt des versants : les coteaux peu pentus sont le plus souvent occupés par de grandes prairies ou des parcelles agricoles ouvertes sur la rivière; les versants plus prononcés sont couverts d'une strate arborée qui renforce l'impression de dénivellation.

Depuis l'entrée du Golfe, on observe une gradation des essences sur les rives : les pinèdes des pointes sont peu à peu remplacées par un mélange de feuillus et de conifères. Plus on remonte vers Auray, plus la proportion de feuillus devient majoritaire. C'est la même gradation végétale que l'on peut observer sur la rivière de Crac'h depuis l'Océan jusqu'au «Vieux pont».

Les boisements de feuillus dans le bocage agricole sont beaucoup plus nombreux que dans le reste du Golfe.

D'une manière générale, le champ visuel depuis la mer est donc rapidement réduit par les écrans boisés.

#### > Urbanisation

Elle est encore très limitée, la plupart du temps sous la forme de hameaux dispersés sur un territoire agricole préservé, entre de grandes propriétés.

La deuxième ville du Golfe, Auray, est située sur une des boucles prononcées du bras de mer, qui se prolonge ensuite en un fond de rivière au caractère moins maritime.

### Territoire maritime

L'accès aux ports de la rivière (Auray et Le Bono) est contraint par l'heure des marées: si les courants ne sont pas aussi violents que dans le reste du Golfe, les voiliers doivent tout de même composer avec eux, car la rivière reste difficilement accessible au jusant.

Les rives de la rivière d'Auray ont été "désertées" par les ostréiculteurs : elles furent une zone active de la reproduction des naissains d'huîtres, en témoignent les nombreux cabanons autour du Bono, et les reliques dispersées de cette activité (quais empierrés, empilement de tuiles chaulées...). Il n'y a plus d'exploitation ostréicole depuis l'épizootie qui a touché l'huître plate.

Si Auray et Le Bono sont des ports, leur capacité d'accueil est relativement faible. En revanche les zones de mouillage sont nombreuses tout au long de la rivière.

Les rives de la Rivière de Crac'h sont quant à elles presque exclusivement consacrées à l'ostréiculture et difficilement accessibles par les plaisanciers comme par les piétons. Peu de bateaux s'aventurent au delà du port de La-Trinité-sur-Mer.

Plus en amont, c'est le caractère de rivière qui prédomine sur le caractère marin de la Rivière de Crac'h.

### Le trait de Côte

#### > Occupation du trait de côte

La côte de la rivière d'Auray est difficilement accessible, le plus souvent à cause des grandes demeures qui privatisent ce trait de côte.

Les anciens baraquements liés au captage des naissains d'huîtres plates

sont aujourd'hui à l'abandon. Mais ces pratiques ont laissé sur le trait de côte des traces et une structure qui se lisent sur le linéaire des bords de la rivière. On devine encore la nature industrielle de ces quais de rivière.

Sur la Rivière de Crac'h, c'est l'activité ostréicole qui occupe les rivages de la rivière. Les concessions sont réparties régulièrement sur les estrans. Les rives privées et les reliefs rendent difficile l'approche de l'eau. Quelques petites baies fortement soumises à l'onde de marée contrastent fortement avec les rives abruptes de la rivière.

### Zooms proposés

Nous avons sélectionné trois sites d'étude:

- Fort-Espagnol / Le Parün,
- Rivière de Crac'h





**E**ntité paysagère 6  
Rivière de Pénerf



SYNDICAT  
INTERCOMMUNAL  
D'AMÉNAGEMENT  
DU GOLFE  
DU MORBIHAN

8 BOULEVARD DES ÎLES  
56000 VANNES

TÉL. 02 97 62 03 03  
FAX 02 97 62 03 04

Site internet : [www.golfe-morbihan.fr](http://www.golfe-morbihan.fr)  
E-mail : [siagm@golfe-morbihan.fr](mailto:siagm@golfe-morbihan.fr)

# Entité paysagère 6

## Rivière de Pénerf

### Caractéristiques de l'entité

#### > Une rivière en mer

Une fois passé le barrage de roches qui ferme la rade de Pénerf, la rivière pénètre très loin dans les terres. Un peu à l'image de la Rivière de Noyal, les nombreux anciens marais salants créent des paysages où la terre et la mer s'imbriquent de façon très intime.

Bien souvent, on ne sait plus où commence la terre et où commence la mer, quelles sont les prairies d'eau ou les prairies de terre.

Cette interpénétration terre-mer très forte nous fait souvent perdre nos repères d'orientation.

On a du mal à se figurer les formes de la côte et à situer le début du plan d'eau, la distance qui nous sépare de la pleine mer.

#### > Un territoire d'eaux

En plus du flux et du reflux qui animent les paysages et les usages de la Rivière de Pénerf, il existe un réseau complexe de rus et de petits cours d'eau qui maillent le territoire de l'entité.

On lit clairement les interactions entre ces cours d'eau et la rivière. La rivière semble se prolonger loin vers les terres.

#### > Le plat pays...

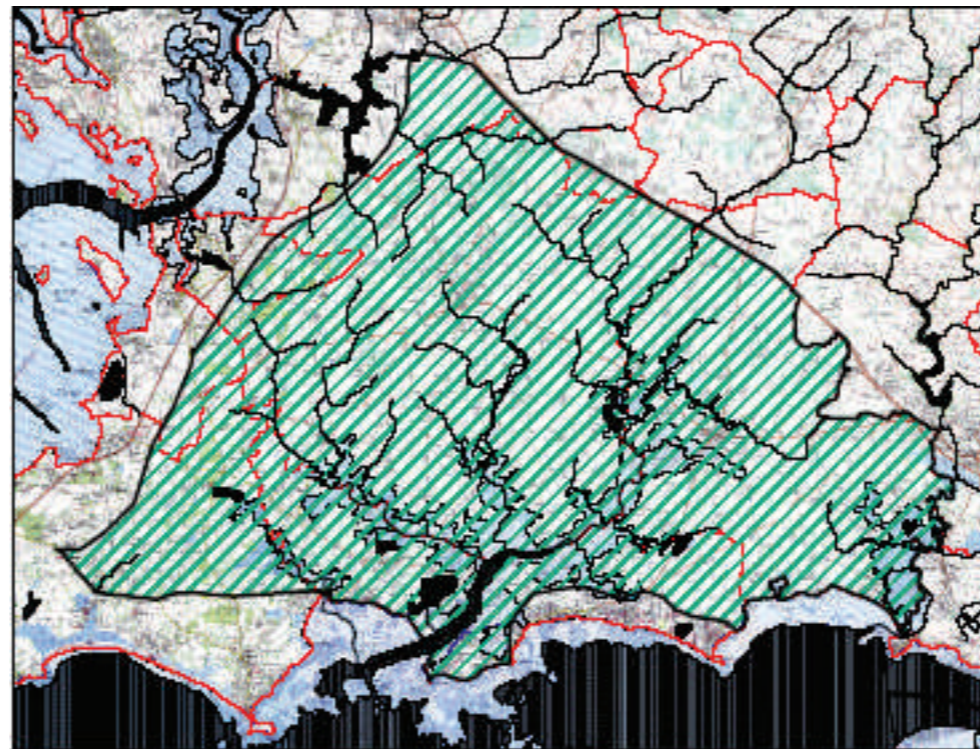
Les altitudes des abords de la rivière sont très basses. Cette planitude est accentuée par l'absence de boisements importants. Ainsi, on a sur certains secteurs une très grande profondeur de champ, des vues très lointaines, notamment sur les premiers contreforts des Monts de Lanvaux, qui forment un fond de scène continu.

#### > Un territoire en marge des mutations

Le grand territoire de la Rivière de Pénerf semble avoir été mis à l'écart des évolutions qui ont bouleversé les paysages du Golfe depuis 1960. Les cheminements, comme certains hameaux, n'ont pas « bougé » depuis le début du siècle dernier. Le territoire de la rivière est difficile d'accès, c'est ce qui l'a protégé jusqu'alors.

#### > Un espace à vocation ostréicole

La Rivière de Pénerf accueille un pôle ostréicole important au Tour du Parc. Les concessions sont très proches les unes des autres. La tenue et la densité de ces concessions offrent un paysage de l'activité qui ne se retrouve pas ailleurs dans le Golfe.



#### > Les anciens marais

La Rivière de Pénerf accueillait autrefois des paludiers. L'ensemble de l'estran et la grande machine hydraulique qui forme ce territoire étaient gérés et entretenus par la main de l'homme. La lecture des terres, des estrans, des marais était bien plus aisée. On a parfois du mal à cerner aujourd'hui les marges de chaque composante de ce paysage.

#### > Des vergers actifs

Il n'existe pas là de grands boisements ou des haies bocagères imposantes. La traversée du territoire de l'entité jusqu'à la mer oblige à la traversée « initiatique » à travers le bocage clair du secteur. On traverse, entre autre, des parcelles de vergers toujours actifs, comme il en existait tout autour du Golfe il y a 50 ans et plus.

#### > Un bocage habité en « saison »

Sans être comparable avec l'afflux touristique de certaines communes littorales voisines, le bocage de la rivière accueille un certain nombre de campings - caravanning camouflés entre bocage et marais. Les parcelles de camping sont souvent très discrètes et rarement visibles depuis les cheminements qui traversent l'entité.

#### > Accès à la mer

L'accès à la mer est quasiment impossible sur le territoire de l'entité. Les routes vont de hameaux en hameaux sans se rejoindre ; elles se dirigent vers l'eau sans vraiment la toucher. Elles aboutissent soit sur des fermes proches du rivage, soit sur des chantiers ostréicoles qui occupent le trait de côte. Le demi tour est presque toujours obligatoire.

#### > Vu d'en face...

Depuis les endroits où l'on peut atteindre la rive de la rivière, on retrouve des situations de covisibilité comme il en existe tant sur le plan d'eau du Golfe. Pénerf et Le-Tour-du-Parc se font face et présentent un front constitué (maisons / cabanes ostréicoles) sur le fil de l'eau.

#### > Entre mer et zones humides

« Cette ria, en forme d'étoile, est alimentée par le ruisseau de la Drague et la rivière d'Epinay orientés nord-sud, ainsi que par la rivière de Sarzeau et l'étier de Kerboulico, orientés nord-ouest/sud-est.

Ce secteur est l'un des points bas du Golfe, donc au cœur d'une zone humide. Les étiers sont peu profonds, largement envasés et entourés par des marais et des prairies inondables. Ces prés salés sont inondés aux marées de vives eaux, et parfois y paissent bovins ou ovins. Les débris de plantes qui composent le schorre, lessivés par les marées, participent à l'enrichissement des eaux en matière organique et en sels minéraux.

C'est pour cela que les parcs à huîtres sont ici très étendus. »

Extrait mémoire de T. Kervadec.

#### > Trait de côte

Le trait de côte de la Rivière de Pénerf est sans doute le plus difficile à appréhender.

Tout est imbrication de marais, d'anciennes salines, d'herbiers, ... la perte de repères est totale.

Les étiers se prolongent loin en terre et il est difficile de lire quand on passe de la mer, à la rivière, à l'étier, au ru ...

Les villages de cette entité se sont implantés d'abord sur la rivière et se sont retournés vers l'océan dont l'attrait est bien plus récent.

Le trait de côte du fond de rivière est peu accessible. La traversée de l'entité

par les routes principales livre peu d'informations sur la nature de ce trait de côte.

Par endroits, on peut lire le trait de côte grâce à la végétation: les espaces cultivés tranchent avec les teintes des prairies humides du territoire de la rivière.





**E**ntité paysagère 7  
la campagne des rus



SYNDICAT  
INTERCOMMUNAL  
D'AMÉNAGEMENT  
DU GOLFE  
DU MORBIHAN

8 BOULEVARD DES ÎLES  
56000 VANNES

TÉL. 02 97 62 03 03  
FAX 02 97 62 03 04

Site internet : [www.golfe-morbihan.fr](http://www.golfe-morbihan.fr)  
E-mail : [siagm@golfe-morbihan.fr](mailto:siagm@golfe-morbihan.fr)

# Entité paysagère 7

## campagnes des rus

### Caractéristiques de l'entité

#### > Entre mer et monts

L'ensemble de ce territoire se situe en marge des secteurs ultra fréquentés en été. C'est un morceau de campagne active entre les espaces proches du rivage et les sommets du Golfe.

Cette entité est bordée au nord par les reliefs des premières landes et au sud par l'A82. La voie express dans ce secteur est intéressante ; elle vient border le bocage du secteur de façon relativement harmonieuse, même si elle marque une coupure entre le Golfe et les hauts du Golfe.

#### > Campagne active

En marge des secteurs touristiques, cette partie du Golfe offre un paysage rural intéressant : système de petits villages, hameaux et fermes, sur ce territoire qui descend doucement vers les rivages du Golfe et de l'Océan ; nombreuses petites landes ou boisements sur les micro reliefs, autour des fermes ou des hameaux, le long des cours d'eau.

#### > Relations visuelles partagées

Depuis certains points de cette entité, on peut apercevoir le plan d'eau lumineux du Golfe ou de la Rivière de Pénerf. Les sommets des premiers contreforts des landes sont visibles par séquence.

#### > La présence de l'eau

L'eau est omniprésente dans cette entité. De nombreux rus arrivent des monts du Golfe et creusent des petites vallées secondaires. Ainsi, de Berric à Theix, la route traverse plus de 10 rus !

Ces cours d'eau alimentent le Golfe et la Rivière de Pénerf. Le plus souvent, ils sont accompagnés d'une ripisylve qui dessine le cours du ru. Ces petits cours d'eau accueillent une faune et une flore remarquables. Ce sont des milieux écologiques à préserver.

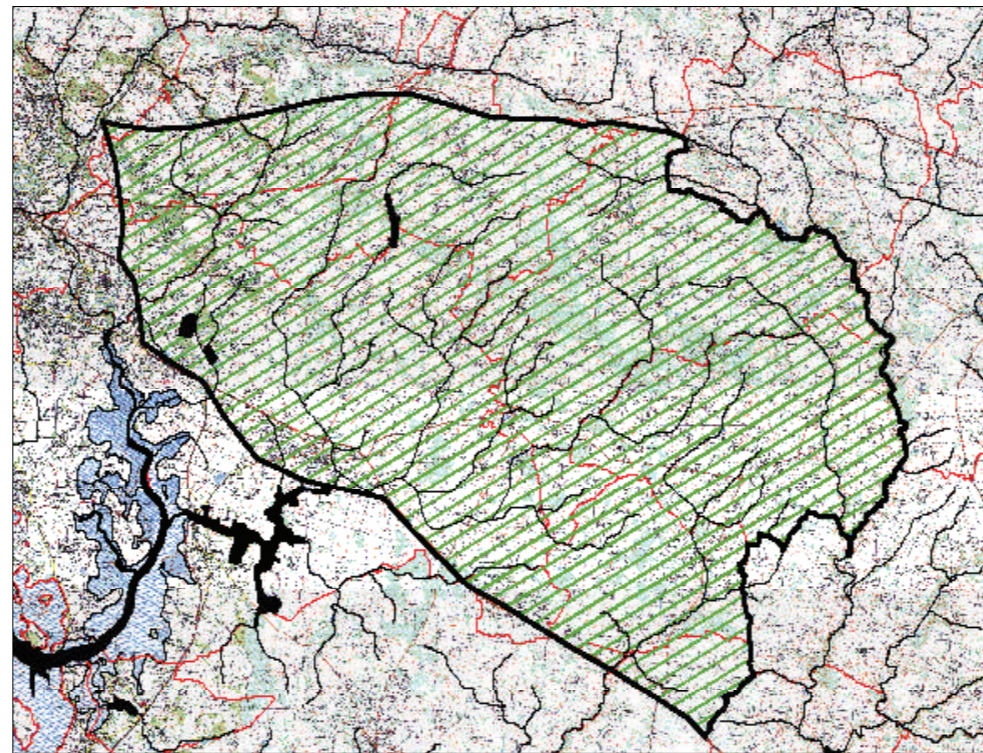
#### > Nombreux petits bois ou landes.

Les reliefs accueillent la plupart des landes et des boisements du secteur.

#### > Un secteur fragilisé

Ni littoral, ni mont, ce secteur bocager a, jusqu'à maintenant, été mis à l'écart des mutations...

Hormis l'agriculture et l'élevage, il existe peu d'usages propres à ce sec-



teur. C'est un espace traversé, bordé par des voies rapides. Un système de routes secondaires orientées NO-SE desservant les villages vient mailler le territoire jusqu'au Golfe et à la Rivière de Pénerf.

#### > Des hameaux encore préservés

Les hameaux de l'entité ont été jusqu'à une période récente épargnés par l'expansion urbaine des communes proches des rivages du Golfe ...

Les extensions urbaines tendent à arriver jusqu'ici....

#### > Un patrimoine architectural vernaculaire de grande qualité

Il existe dans cette entité un patrimoine d'architecture vernaculaire remarquable : châteaux, ensembles de fermes et maisons de maître... Cette concentration mérite d'être remarquée.

### Caractéristique principale

#### > De vallées en vallées

C'est dans «l'arrière pays» que la présence de l'eau est la plus prégnante. De vallées en vallées, c'est le trajet de l'eau qui semble organiser le territoire et ses usages dans cette entité.

Le trajet de l'eau est souvent accompagné d'une succession de milieux différents qui interagissent les uns avec les autres. La ripisylve dessine sur la carte le trajet des rus.

Les hameaux, les routes, les parcelles agricoles, les boisements, les activités, les infrastructures... doivent composer avec les vallées et l'ensemble des micro reliefs de ce secteur.

#### > L'ascension des balcons

Les routes qui ne s'inscrivent pas dans les vallées doivent traverser les reliefs de façon transversale : ceci explique la nature tortueuse et souvent inattendue du tracé de certaines routes de campagne.

Lorsque l'on bascule de vallées en vallées, la présence de landes et de boisements devient très forte et on se sent basculer dans un autre secteur du Golfe.

### L'entité et le Golfe

#### > Loin des yeux...

Alors que depuis les hauts du Golfe, sur les «balcons», la relation au Golfe est directe (visuelle), dans cette entité l'influence du Golfe se fait sentir de façon plus discrète.

L'orientation des vallées, le principe de routes orientées... sont des indices de la direction des eaux vers le plan d'eau. Tout semble converger vers le plan d'eau.

#### > Intimité dans le bocage

Le «sentiment de campagne» est plus fort qu'ailleurs dans le Golfe. Le regard bascule au gré des micro reliefs dans le bocage et les landes.

### Zooms proposés

Nous avons sélectionné deux sites d'étude:

- Le Gorrvello (Theix / Sulniac).
- Crann (Tréffléan)





SYNDICAT  
INTERCOMMUNAL  
D'AMÉNAGEMENT  
DU GOLFE  
DU MORBIHAN

8 BOULEVARD DES ÎLES  
56000 VANNES

TÉL. 02 97 62 03 03  
FAX 02 97 62 03 04

Site internet : [www.golfe-morbihan.fr](http://www.golfe-morbihan.fr)  
E-mail : [siagm@golfe-morbihan.fr](mailto:siagm@golfe-morbihan.fr)



## Entité paysagère 8 | les balcons du Golfe

# Entité paysagère 8 les balcons du Golfe

## Caractéristiques de l'entité

### > Le Golfe en vues cavalières...

Les liens qui unissent cette entité et le cœur du Golfe deviennent évidents quand nous sommes sur l'un de ces balcons avec le plan d'eau du Golfe illuminé au loin. Le jeu consiste alors à essayer de reconnaître, selon la forme du rivage et ce que l'on connaît des îles, à quel village appartient tel ou tel clocher, tel château d'eau ou tel massif boisé.

### > Vues depuis le Golfe

C'est une constante : depuis le plan d'eau comme depuis certaines routes (ou depuis des entités particulièrement planes et peu boisées comme la Rivière de Noyal et la Rivière de Pénerf), on a la présence quasi permanente des premiers contre-forts des Monts de Lanvaux en fond de scène.

### > Vues sur le Golfe

Le Golfe apparaît depuis certains points hauts des premiers contreforts des landes de Lanvaux, soit de façon très fugace au détour d'une route, soit en un large panorama.

Découpe de rivages et découpe de lumières, le Golfe apparaît comme un scintillement au loin. Depuis certains sites, on distingue même le goulet d'entrée du Golfe.

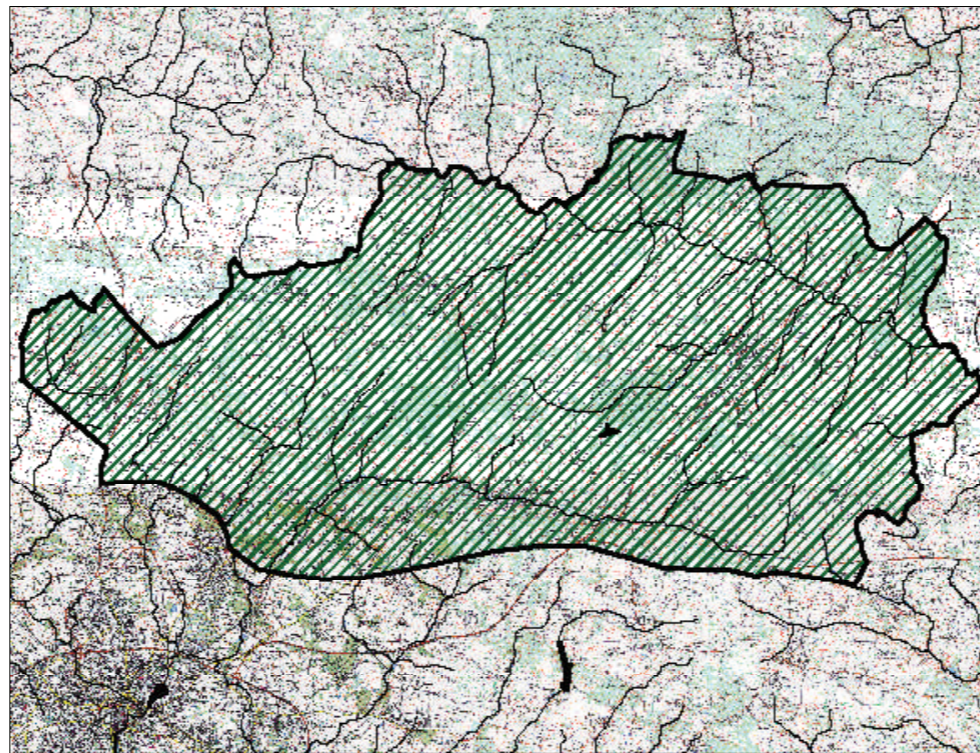
Certaines de ces vues sont cadrées et offrent la possibilité de reconnaître certains secteurs plus précisément.

### > A l'approche des Landes

Le relief prononcé, la présence des landes et boisements, la nature même du trajet des routes, sont autant de signaux qui participent à nous donner le sentiment d'entrer dans «le pays» des Landes.

### > Les Landes

La densité et la nature des boisements, des landes contrastent fortement avec l'absence relative de bois autour du Golfe. Ces boisements accrochés aux reliefs marqués ont connu eux aussi de profondes mutations depuis un siècle. Ce paysage a connu des modifications aussi importantes que celui du plan d'eau, qui n'était pas boisé jadis. Les landes sont de plusieurs types, et elles sont entretenues ou pas. Les landes représentent des milieux peu connus et reconnus alors qu'elles sont des actrices majeures des paysages du Golfe.



### > Un réseau de routes intéressant

Hormis les grands axes routiers qui se sont inscrits sur les secteurs les plus plans, il existe un maillage de petites routes qui serpentent et permettent de découvrir le bocage, les villages, le patrimoine et les vues sur le Golfe.

## Le fond de scène du Golfe

Depuis le plan d'eau du Golfe, depuis les routes de la Presqu'île de Rhuys ou de la Rivière de Noyal, ainsi que depuis tous les endroits où l'horizon proche est dégagé, on distingue le «fond de scène» que constitue les hauteurs du Golfe.

Ces premiers reliefs qui annoncent les Monts de Lanvaux sont aujourd'hui largement boisés, ce qui n'a pas toujours été le cas.

## Le haut du Parc - Les vallons

### > Les vallons de l'Arz

Dans l'ascension des marches qui nous mènent jusqu'aux landes de Lanvaux, la vallée de l'Arz marque une séquence particulière. Les boisements massifs qui marquent les crêtes se détachent clairement des parcelles agricoles. Une lisière boisée se détache nettement et devient un repère visuel important.

### > Parcours d'eau

La vallée de l'Arz marque le paysage des hauts du Golfe. Elle récolte les eaux des landes. Les rus sont accompagnés de la ripisylve caractéristique de ces milieux. Tantôt la route croise ces rus, tantôt elle les accompagne pour un moment.

### > Le passage

Le passage dans la vallée de l'Arz est une étape, comme une porte vers le paysage singulier des Landes de Lanvaux. La transition des paysages s'opère dans cette vallée.

### > Cadrages agricoles

La présence du bocage, tantôt dense et «fermé» enserrant un cours d'eau, tantôt grand ouvert offrant des vues lointaines sur des promontoires boisés, participe au jeu de perceptions des paysages de l'entité.

### > Les Tours d'Elven

Elven est la dernière station depuis laquelle on pouvait avoir des vues sur le plan d'eau du Golfe. Aujourd'hui ce repère visuel n'existe plus, mais on sent que la ville d'Elven marque une transition tant au niveau des paysages, qu'au niveau des usages. Après Elven et les landes, nous ne regardons plus le pays du Golfe.

### > Les limites du périmètre du Parc

Bois de Billy et de Kerfily et bois de Lanvaux, sommets boisés, marquent la limite nord du territoire du Parc. Cette limite géographique naturelle marque aussi une transition de qualité avec les territoires qui basculent de l'autre côté.

## Zooms proposés

- Saint Nolff < Kerhont





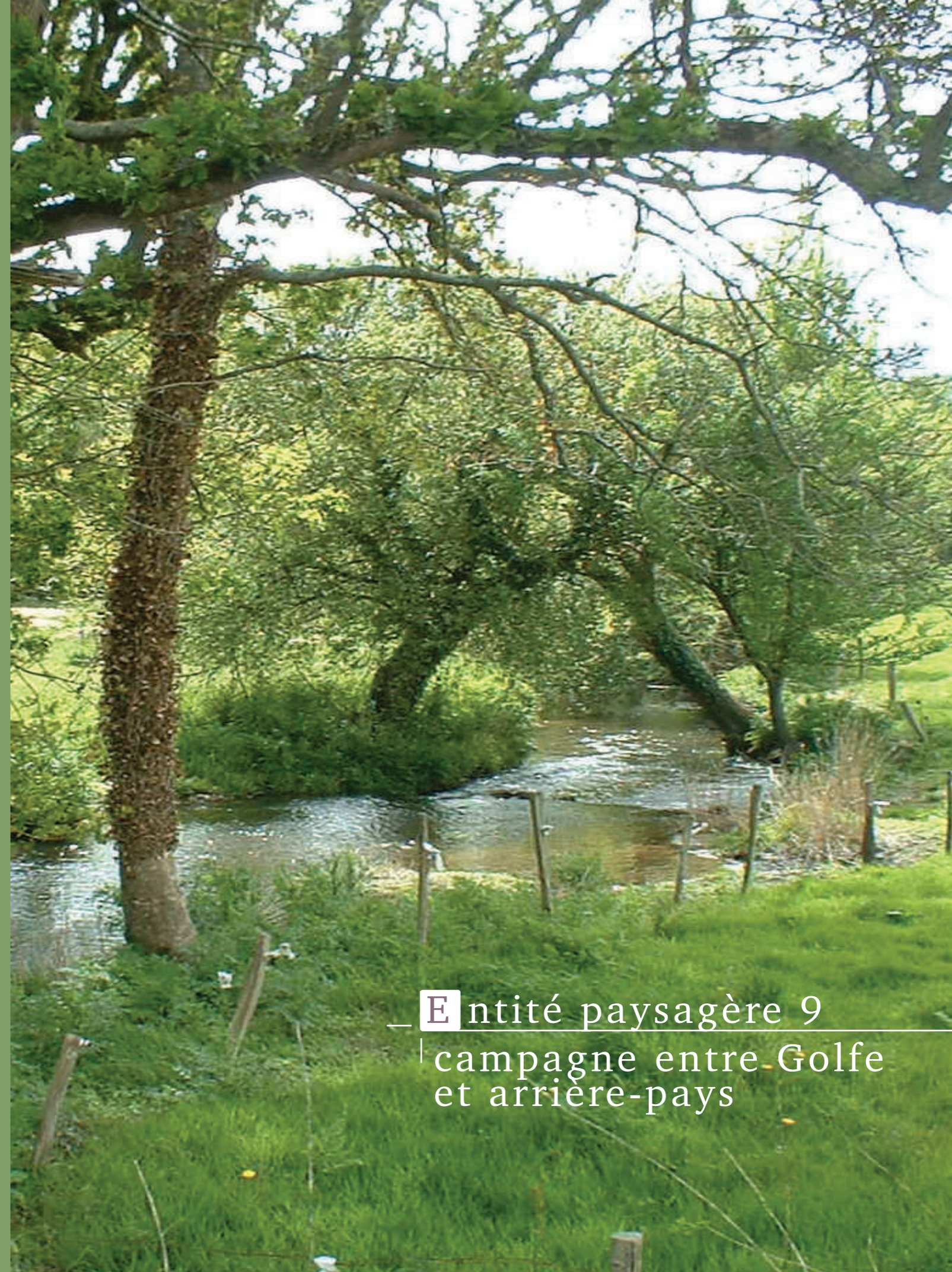


SYNDICAT  
INTERCOMMUNAL  
D'AMÉNAGEMENT  
DU GOLFE  
DU MORBIHAN

8 BOULEVARD DES ÎLES  
56000 VANNES

TÉL. 02 97 62 03 03  
FAX 02 97 62 03 04

Site internet : [www.golfe-morbihan.fr](http://www.golfe-morbihan.fr)  
E-mail : [siagm@golfe-morbihan.fr](mailto:siagm@golfe-morbihan.fr)



## Entité paysagère 9 campagne entre Golfe et arrière-pays

# Entité paysagère 9

## campagne entre Golfe et arrière-pays

### Caractéristiques principales

#### > Un bocage de transition

Ce secteur du Golfe à dominante agricole opère une transition importante entre les paysages du Golfe et l'arrière-pays. Ce bocage est cerné par les périphéries des deux grands centres urbains du Golfe, Vannes et Auray, et le cortège de zones d'activités qui les accompagnent et qui tendent à se développer toujours plus.

L'A 82 traverse cette entité, créant un barrage difficilement franchissable autrement que par les grands axes routiers.

Certains secteurs de ce bocage sont d'une grande qualité esthétique et offrent des situations parfois surprenantes (vues sur le lointain au travers des haies, bocage vallonné ...).

#### > Une pression urbaine forte

Les bourgs et villages proches des deux pôles urbains du Golfe connaissent une croissance forte depuis quelques années. La pression urbaine autour de ces deux pôles est plus forte que partout ailleurs. Ce sont les milieux du territoire qui sont mis en danger.

#### > Interface pays du Golfe et arrière pays

La transition entre les secteurs les plus urbanisés et la pleine campagne se fait immédiatement.

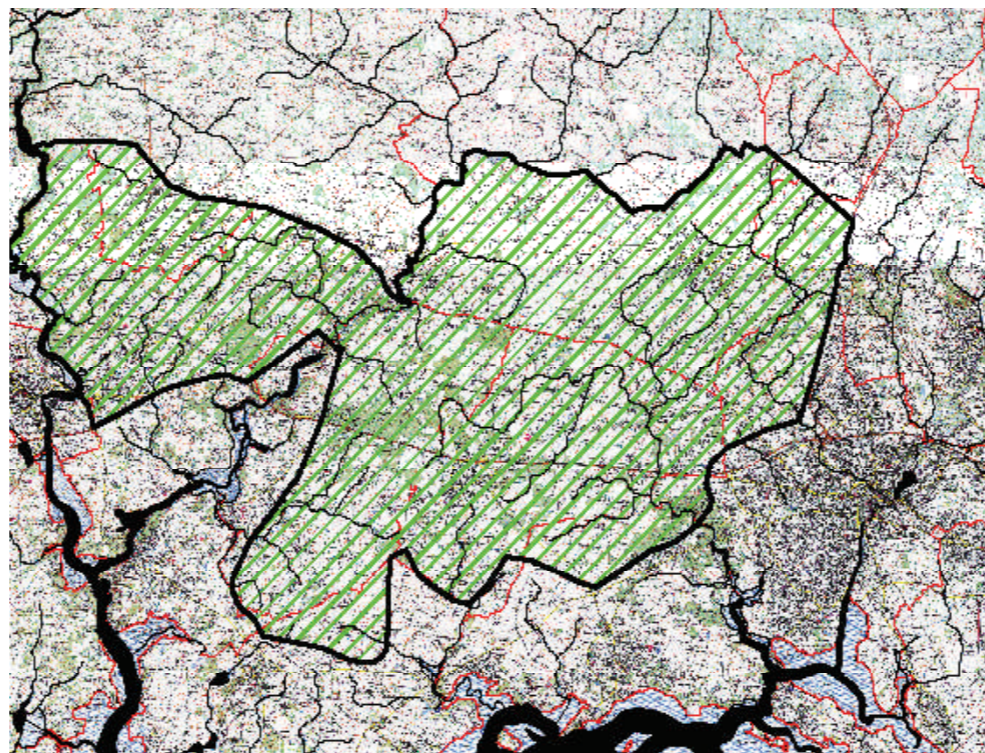
Cet équilibre est fragile tant le bocage en place n'est pas considéré jusqu'à maintenant comme un élément fort du paysage, mais plutôt comme un espace potentiel pour l'accueil d'autres activités.

#### > Des activités disséminées dans le bocage

Il existe le long des routes des fermes traditionnelles, mais aussi de nombreuses serres et quelques hangars avicoles.

#### > Pourquoi cet espace de transition est fragile...

Il n'est ni dans les espaces proches du rivage, ni dans les hauteurs plus pittoresques du Golfe, ni un centre urbain... mais à la croisée de tout cela. Pour autant, cet espace est convoité et risque d'être grignoté peu à peu alors que cette gradation de campagnes depuis l'estran jusqu'aux «hauts du Golfe» est un maillon important de l'ouverture du Golfe sur son arrière pays.



On ne mesure pas assez l'enjeu fort de paysage que cette entité du Golfe représente. Cette «arrière-scène» du Golfe ne doit pas accueillir les périphéries des pôles urbains et du littoral sous pression, mais doit être considéré comme un territoire de transition qualitatif.

### Transitions

Du Golfe à l'arrière pays, de la pleine campagne aux zones industrielles et commerciales de grande ampleur, les transitions s'effectuent dans cette partie du Golfe de façon souvent brutale.

La route de campagne agréable qui serpente sur le relief, frôle le bocage et passe sur un ru, rencontre directement la voie rapide et son cortège d'infrastructures.

Le sentiment d'appartenance à une entité de type «campagne du Golfe» s'estompe et s'efface dès lors que l'on rencontre les grands barrages qui isolent localement plus qu'ils ne lient. L'A82, la voie de chemin de fer...; Comment vivre le Golfe transversalement alors qu'il faut franchir ces barrages ?

### Perceptions et enjeux

#### > Au travers du pays du Golfe... de l'arrière-pays au «pays».

L'entité est cernée par les grands pôles urbains et leurs extensions récentes ou prévues. Ce secteur est très fragilisé par les grandes infrastructures qui traversent le territoire et morcellent et contraignent les usages. L'ensemble des flux routiers accompagnent la direction Vannes Auray ; ces trajets s'épaississent d'un cordon de zones d'activités qui forment autant de barrages physiques et visuels. Comment se situer par rapport au Golfe au milieu de ces zones dites «artisanales» ?

Cette question n'est plus qu'une simple question de paysage, elle pose aussi la question des modes de vie sur le territoire du Golfe.

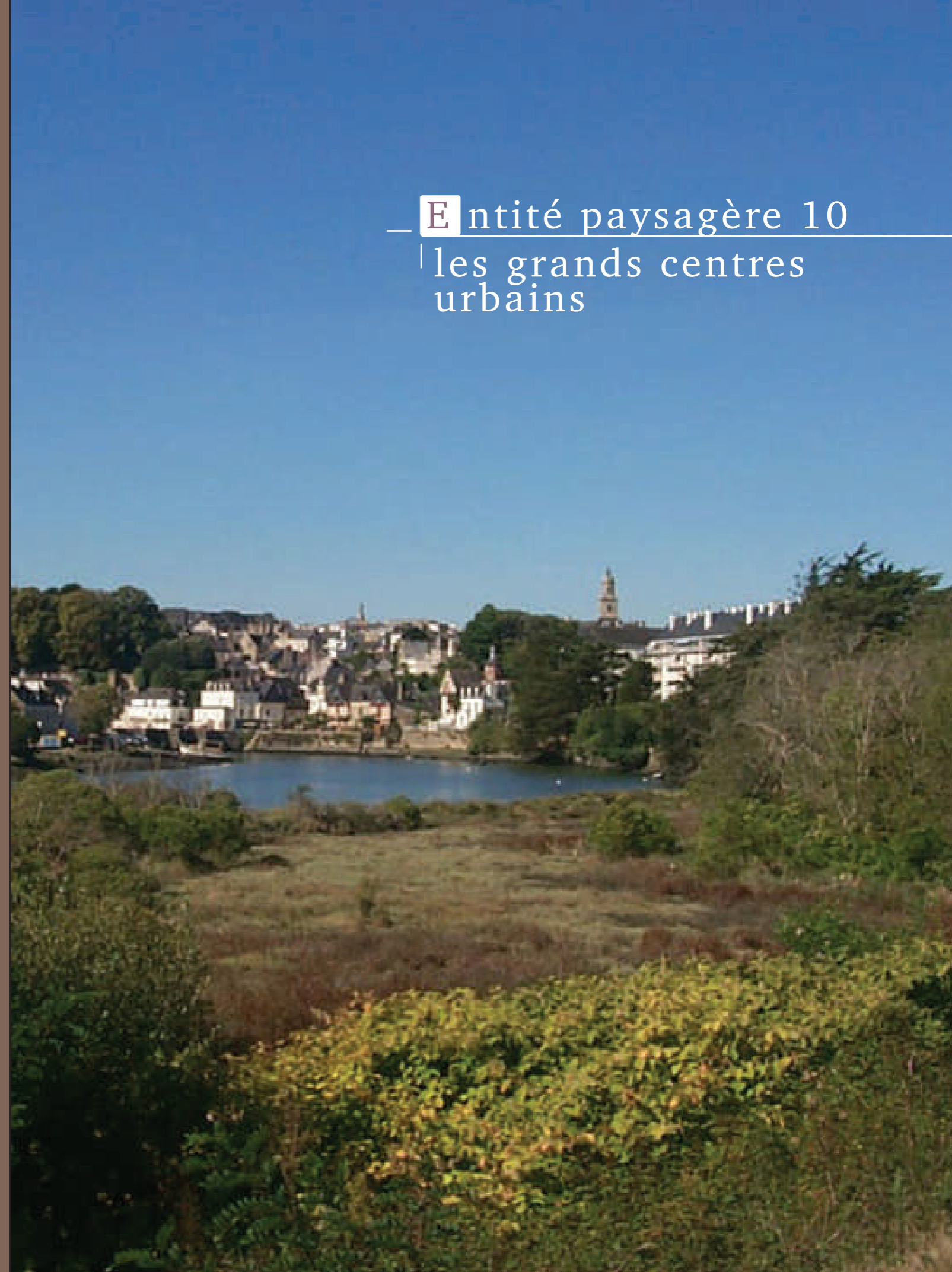
Comment souhaite-t-on vivre, se déplacer, travailler, contempler, se divertir ...? Pour qui change ou doit changer le territoire ? Les partis pris sont-ils réversibles ? ...

Comment pratiquer le Golfe transversalement ? Comment traverser la succession de barrages qui isolent le cœur du Golfe et son arrière-pays ?

Penser le Golfe de façon «transversale», le plan d'eau lié à l'arrière pays, doit permettre d'éviter la fermeture et l'emprisonnement du Golfe dans une couronne d'infrastructures infranchissables et étrangères aux typologies locales.



— **E**ntité paysagère 10  
| les grands centres  
urbains



SYNDICAT  
INTERCOMMUNAL  
D'AMÉNAGEMENT  
DU GOLFE  
DU MORBIHAN

8 BOULEVARD DES ÎLES  
56000 VANNES

TÉL. 02 97 62 03 03  
FAX 02 97 62 03 04

Site internet : [www.golfe-morbihan.fr](http://www.golfe-morbihan.fr)  
E-mail : [siagm@golfe-morbihan.fr](mailto:siagm@golfe-morbihan.fr)

# Entité paysagère 10

## les grands centres urbains

### ▣ Vannes : le noyau patrimonial

#### > L'agglomération avant 1946

La ville de Vannes s'est développée autour du site gallo-romain de Darioritum localisé sur l'actuel quartier de Saint-Patern. Le doublon de commune de Vannes et de Saint-Patern les champs, faubourg de la ville médiévale hors les murs, s'est développé ensuite avec la construction du port sur son site actuel, très contraint par le rythme des marées. La ville s'étend au XIX<sup>ème</sup> siècle et au début un XX<sup>ème</sup> sous forme de lotissements aux franges de l'intra-muros, en direction de la voie ferrée, à l'ouest du centre et sur le plateau de la Garenne. Ce type d'opérations se poursuit jusqu'à la seconde guerre, tandis que l'urbanisation en linéaire le long des voies d'accès à la ville contribue aussi à modifier sensiblement la configuration ramassée de l'agglomération.

#### > Le secteur sauvegardé

Le secteur sauvegardé constitue le joyau patrimonial de la ville. Il joue sur le contraste entre les remparts et ses jardins très ouverts, et les ruelles et venelles massées aux pieds de la cathédrale et de l'église Saint-Patern. L'importance du bâti médiéval (maisons à colombage et encorbellements) d'une cité administrative peu touchée par les opérations militaires fait la richesse de la ville historique mise en valeur par un secteur sauvegardé créé dès la fin des années 70. L'espace du port constitue un pôle d'animation non négligeable de la ville ancienne, en même temps qu'un espace de respiration.

### ▣ Vannes : une ville portuaire

La ville de Vannes est reliée à l'espace maritime du Golfe par le biais de son port, canalisé à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle. Difficile d'accès à l'origine, il a trouvé sa véritable vocation avec l'avènement de la plaisance, offrant un site abrité en articulation directe avec le noyau patrimonial et touristique, fort apprécié des plaisanciers.

Cet espace central est par ailleurs largement utilisé pour les besoins en stationnement inhérents à la proximité du centre historique et commercial de la ville. Il présente dès lors une image dégradée par l'omniprésence des véhicules. La ville a entrepris une opération de requalification de cet espace emblématique de la ville et du Golfe.

Un concours pour l'aménagement du site a donc été organisé. Les trois équipes préconisent la suppression de la circulation à l'articulation du port et de la vieille ville, et la limitation des stationnement de surface sur le site.

Les aménagements permettront donc à moyen terme au port de retrouver son rôle central d'animation dans la ville.

### ▣ Auray : la qualité du site

La ville d'Auray se découvre en plusieurs quartiers bien identifiés. Le port de Saint-Goustan, niché sur un méandre du Loch compose un quartier de la ville basse proche du centre-ville, auquel il est reliée par la pittoresque rue du Château, et un espace naturel préservé sur le relief en falaise où seuls des cheminements piétons sont aménagés : les rampes du Loch.

La ville haute, sur une arrête de relief, constitue la deuxième partie de cette ville-port.

Aujourd'hui, du fait du passage de la voie sur un pont en amont du site ancien, la ville se découvre dans son écrin exceptionnel par des vues longues qui offrent au premier plan le Loch. Celui-ci subit encore largement à ce niveau l'influence des marées et offre une alternance de paysages diversifiés en vasières, herbiers ou plan d'eau.

### ▣ La ZPPAUP

Pour la préservation de son secteur patrimonial, la ville d'Auray s'est dotée d'une Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager. Fondée sur une analyse fine des formes bâties, cette réglementation permet la préservation des formes architecturales du centre ancien et une intégration relativement respectueuse du bâti récent au sein de son périmètre. L'ensemble des permis et déclarations de travaux sont par ailleurs soumis à l'aval de l'Architecte des Bâtiments de France.

La délimitation d'un périmètre strict pose cependant la question de la protection du patrimoine plus récent localisé en dehors de la ZPPAUP, et pour lequel aucune protection n'existe.

### ▣ Les phases de croissance

Le centre ville, au maillage cadastral exceptionnellement serré, alterne des îlots pratiquement entièrement construits et des espaces publics assez vastes, lieux de respiration : il constitue, en lien avec Saint-Goustan, le coeur historique protégé de la ville.

Le territoire s'est cependant largement développé au nord, autour du quartier de la gare : un quartier à part entière, largement déconnecté du centre ancien s'est alors développé jusqu'en limite de commune. Parallèlement, le long des voies existantes à l'ouest de la commune, s'est constituée une urbanisation diffuse le long des voies.

Le lien entre ces deux quartiers, d'abord exclusivement assuré par l'avenue de la Gare, s'est ensuite étoffé par l'adjonction de secteurs pavillonnaires, d'îlots consacrés à l'habitat social... Au sud, contenue jusqu'à une époque récente au nord de la vallée du Reclus, l'urbanisation s'est étendue au-delà de cette limite naturelle avec la zone d'activité de la Porte Océane et des quartiers d'habitat pavillonnaire, jusqu'au tracé de la nouvelle A 82.



Entité paysagère 11  
littoral  
Océan Atlantique



SYNDICAT  
INTERCOMMUNAL  
D'AMÉNAGEMENT  
DU GOLFE  
DU MORBIHAN

8 BOULEVARD DES ÎLES  
56000 VANNES

TÉL. 02 97 62 03 03  
FAX 02 97 62 03 04

Site internet : [www.golfe-morbihan.fr](http://www.golfe-morbihan.fr)  
E-mail : [siagm@golfe-morbihan.fr](mailto:siagm@golfe-morbihan.fr)

# Entité paysagère 11

## littorale Océan Atlantique

### ► Caractéristiques de l'entité

#### > Les pointes / les plages

Les pointes marquent des repères forts dans la pratique des lieux. La pointe du Petit Mont, celle du Grand Mont, la pointe de Penvins et Le Rohu sont des repères tant pour les navigateurs qui approchent des côtes, que pour les promeneurs. Les pointes alternent naturellement avec les anses qui abritent les plages.

#### > Les pratiques liées à l'Océan

L'attrait majeur de cette entité est la qualité des longues plages de sable et de leurs cordons dunaires au contact du bocage. Le littoral océanique est pratiqué de façon bien différente de celui du Golfe. Les usages, les loisirs ... jusqu'à la façon de circuler autour du trait de côte sont différents.

#### > Le barrage urbain

On constate une pression urbaine forte dans ce secteur du Golfe du Morbihan.

Le continuum bâti sur la frange littorale ne cesse de se renforcer. Sur le linéaire il n'y aura bientôt plus de place... c'est dans l'épaisseur que se fait à présent l'extension des villages, dans le bocage agricole.

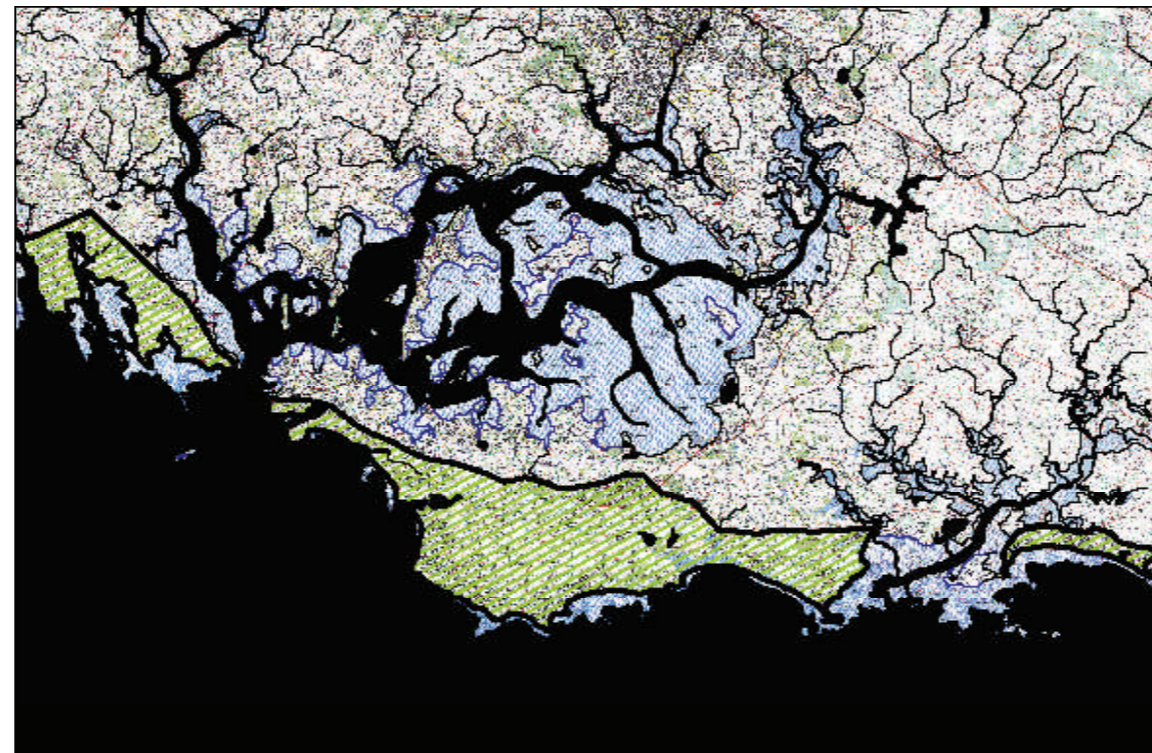
#### > «La saison» : une concentration touristique forte

Le littoral océanique attire à lui de grandes foules - La plus grande fréquentation concerne une portion de littoral très mince.

Un grand pourcentage des maisons sont des résidences secondaires. Damgan, St Gildas de Rhuys, Le Croesty, St Philibert... et plus loin La Trinité et Carnac, Quiberon, connaissent tous des problématiques communes de surfréquentation, de pression urbaine forte, de concentration de campings-caravaning...

Nous nous trouvons ainsi aujourd'hui avec des espaces touristiques de premier ordre juxtaposés à des sites écologiques fragiles protégés d'importance internationale.

La surfréquentation estivale pose de nombreux problèmes (sites fragiles, voiries, stationnement, logement...)



#### > Les ports

Le port du Croesty a une capacité de plus de 1000 places! Mais il existe aussi des ports plus modestes sur le linéaire côtier (St Jacques, Port aux Moines, ...). Il n'y a pas de zones de mouillage en dehors des ports, le littoral étant directement exposé aux vents et aux vagues de pleine mer.

#### > Les marais littoraux

Les marais littoraux sont des milieux identitaires du Golfe. La faune, la flore et les nombreux échanges de vie entre la pleine mer et la pleine terre sont à lire comme des milieux mouvants et fragiles.

Certains de ces marais se trouvent aujourd'hui littéralement pincés par l'urbanisation. Ils se trouvent cernés comme s'il s'agissait de mares ou de plans d'eau, alors qu'ils sont des lieux de vie et d'échanges complexes, maillons d'une grande machine hydraulique.

#### > Les boisements rares

Les boisements sont très rares sur le littoral océanique du Golfe et sont moins variés que dans le Golfe. La végétation méditerranéenne de l'intérieur du Golfe (camélias, eucalyptus, mimosas, figuiers...) est moins représentée sur la façade littorale.

Les essences littorales doivent supporter les embruns marins et sont souvent sculptées par les vents forts venus du large.

#### > La permanence de l'horizon

Il n'existe pas un jeu de co-visibilité aussi marquant que dans le Golfe. Ici, nous sommes confrontés à la pleine mer et à l'horizon mer-ciel. Au loin passent les bateaux sur le chenal qui sort du Golfe et du Croesty... la silhouette des voiliers ... et si le temps le permet, celles de Méaban, Houat et Hoëdic.

#### ► Le trait de côte

Le trait de côte se dessine d'une façon bien plus lisible que dans certaines parties du Golfe. C'est l'image plus classique de la plage que nous avons en tête (eau - plage - dunes - parking - route - etc).

#### > Le rocher

La marée basse découvre de vastes espaces de rochers autour des pointes du littoral. Certains groupes de rochers portent des noms.

#### > Le sable

Au fond des anses, les plages de sables, plus ou moins fins, sont très convoitées lors de la saison estivale. Les cordons dunaires font l'objet de protections spécifiques tant le piétinement menace ces espaces. Certaines plages du littoral sont particulièrement longues, chose qui ne se peut trouver dans le Golfe.

#### > Les marais

Les marais rétro-littoraux sont des lieux de vie et d'échange pour de nombreux animaux et micro-organismes.

#### > La marée

La marée ne se fait pas sentir de la même façon que dans le Golfe. La roche se découvre, la plage grandit... mais les paysages et les activités ne sont pas contraints par les horaires de marées aussi fortement que dans le Golfe. L'horizon reste inchangé.

#### > Les vents

Le littoral atlantique est moins protégé que l'intérieur du Golfe. Les vents battent la côte parfois violemment. En témoignent les végétaux des landes

ou des premiers plans de pinèdes qui sont souvent sculptés par les vents. La force de ces vents permet certaines activités comme le cerf-volant ou le kit-surf.

### ► Zooms proposés

- La pointe de Penvins
- Les marais de Govelins



# Hydrographie des bassins versants



SYNDICAT  
INTERCOMMUNAL  
D'AMÉNAGEMENT  
DU GOLFE  
DU MORBIHAN

8 BOULEVARD DES ÎLES  
56000 VANNES

TÉL. 02 97 62 03 03  
FAX 02 97 62 03 04

Site internet : [www.golfe-morbihan.fr](http://www.golfe-morbihan.fr)  
E-mail : [siagm@golfe-morbihan.fr](mailto:siagm@golfe-morbihan.fr)

# Hydrographie

## des bassins versants

### Le bassin versant du Golfe du Morbihan

Le bassin versant du Golfe du Morbihan est composé de 6 sous bassins versants d'ouest en est selon le découpage de l'Agence de l'eau :

- Le Loc'h
- Le Sal
- Le Vincin
- La Marle
- Le Liziec
- Le Plessis
- Presqu'île de Rhuys coté Golfe

#### > Le bassin versant du Loc'h

Le Loc'h prend sa source dans la commune de Locquetas, mesure 35 km avec 142 km d'affluents jusqu'à son estuaire appelé la Rivière d'Auray. Cet estuaire fait 24 km de long et 21 km d'affluents.

Le Loc'h est la principale source d'alimentation en eau potable de la Presqu'île de Quiberon et de la partie ouest du territoire. Le captage d'eau potable est superficiel. L'eau est traitée à l'usine d'eau potable située à l'aval du barrage de Tréauray.



Il est depuis 1994 en programme d'actions pour la reconquête de la qualité de l'eau, dans un premier temps en programme «Ferti-mieux», puis en programme Bretagne Eau Pure pour sa partie douce (deuxième programme actuellement en cours).

Notre territoire d'étude comprend une petite partie de son bassin versant (communes de Sainte Anne d'Auray et d'Auray) ainsi que son estuaire sur sa partie aval.

#### > Le bassin versant du Sal

Le Sal est le dernier affluent du Loc'h au niveau de son estuaire, la Rivière d'Auray. Il est alimenté par 6 affluents d'une longueur totale de 76 km. Depuis sa source sur la commune de Grand-Champ jusqu'à son estuaire, la Rivière du Bono, il mesure 28 km.

Cette rivière est également productrice d'eau potable grâce à son barrage à Pont Sal, et alimente la partie ouest du territoire (entre Auray et Vannes).

Depuis 2004, ce bassin versant est en programme Bretagne Eau Pure, animé par la même équipe que celui du Loc'h.



#### > Le bassin versant du Vincin

Le cours d'eau principal se caractérise par une double source, sur la commune de Plescop, constituée par les ruisseaux de Kergoal et du Moustoir, deux affluents, le Luscanen et le Pont du Roc'h et en aval, l'estuaire appelé le Vincin, formant un total de 37 km de linéaire.

Dans ce bassin versant sont également inclus quatre petits rus qui alimentent directement le Golfe, répartis d'ouest en est sur les communes de Larmor-Baden, Baden et Arradon. Leur longueur totale est de 17,5 km, auxquels il convient d'ajouter 7 km d'estuaires.

#### > Le bassin versant de la Marle

La Marle est la dernière dénomination de ce cours d'eau (sur la commune de Vannes), formée principalement par deux ruisseaux : le ruisseau de Park-Carré et le Meucon. Le premier prend sa source dans le nord de la commune de Saint Avé et le second dans le nord de la commune de Meucon.

Ces cours d'eau ont une longueur totale de 39 km et un estuaire de 3,4 km.

#### > Le bassin versant du Liziec

Le cours principal, appelé Condat en amont, prend sa source au sud de la commune d'Elven. Il est alimenté par un ru venant du sud de Monterblanc. Le Talhouët et le Liziec forment l'amont de la rivière de Noyal.

Ces cours d'eau ont une longueur totale de 40 Km. La rivière de Noyal et ses

étiers totalisent une longueur de 18 Km.

Les bassins versants de la Marle et du Liziec se différencient des autres : leurs parties amont se situent en espace rural alors que leurs parties aval traversent les espaces les plus urbanisés du territoire.

#### > Le bassin versant du Plessis

Il est composé d'un chevelu assez dense (88 km) constitué de 6 ruisseaux principaux qui alimentent l'étang de Noyal. Les sources sont dispersées sur les hauteurs de Tréfléan, Sulniac, Berric, Lauzach et la Trinité-Surzur. Ce sont respectivement les ruisseaux de Bizole-Clérigo, de Kerandrun, du Gorvello, du Guern, du Plessis et du Pont Bugat.

L'étang de Noyal est lui aussi une réserve d'eau superficielle pour le captage d'eau potable qui est distribuée sur l'est du Golfe.

#### > Presqu'île de Rhuys côté Golfe et Presqu'île de Rhuys côté Atlantique

Cette partie du territoire est peu alimentée en cours d'eau : ce sont des petits rus, dont la longueur n'excède pas les 7 km, et qui terminent pour certains par des étiers. Néanmoins, on peut noter la présence de prairies humides isolées les unes des autres ou reliées à de nombreux marais littoraux.

#### > Le Bassin versant de la Rivière de

## Pénérf

La Rivière de Pénérf, prénommée Drayac sur la partie amont, est une petite rivière côtière, se terminant par un estuaire au niveau de Pénérf. Ses sources, au nombre de trois, se situent sur la commune de Berric. On peut citer différents petits affluents, comme :

- le Loch (source à l'est d'Ambon),
- l'Épinay (source dans le bourg de Surzur),
- la rivière de Sarzeau
- l'étier du Lic
- l'étier de Kerboulico.

La longueur totale des cours d'eau et rus est d'environ 52 km, auxquels il faut ajouter les quelques 84 km d'estuaires et d'étiers.

Ce bassin versant est inclus dans le SAGE Vilaine. Il a fait l'objet d'un diagnostic participatif avec l'ensemble des acteurs, concrétisé par un contrat de bassin versant (programme d'actions) qui débutera en 2005, dans le cadre des actions de préfiguration du Parc Naturel Régional.

#### > Le Bassin versant de l'Arz

Le bassin versant de l'Arz n'alimente pas le Golfe du Morbihan, mais est pris en compte puisqu'en partie sur la commune d'Elven. Sur cette commune le linéaire de cours d'eau est d'environ 110 km en prenant en compte les affluents.

L'Arz est un affluent de la Vilaine, et à ce titre, est inclus dans le SAGE Vilaine. Il fait également l'objet d'une étude préalable au Contrat de Restauration et d'Entretien (CRE) de rivière.

#### > Le Bassin versant du Saint Eloi

Ce bassin versant présente les mêmes caractéristiques que le bassin versant de la Rivière de Pénérf, le Saint Eloi étant une petite rivière côtière. Il prend sa source à Elven et se termine par un estuaire au niveau de Billiers. Sa partie en eau douce avec ses affluents mesure 160 km et son estuaire 10 km. Il est partiellement compris dans le périmètre du Parc, pour sa partie amont. Ce bassin versant est également inclus dans le SAGE Vilaine.







## Maillage des zones humides



SYNDICAT  
INTERCOMMUNAL  
D'AMÉNAGEMENT  
DU GOLFE  
DU MORBIHAN

8 BOULEVARD DES ÎLES  
56000 VANNES

TÉL. 02 97 62 03 03  
FAX 02 97 62 03 04

Site internet : [www.golfe-morbihan.fr](http://www.golfe-morbihan.fr)  
E-mail : [siagm@golfe-morbihan.fr](mailto:siagm@golfe-morbihan.fr)

# Maillage des zones humides

## Un maillage de prairies et boisements humides

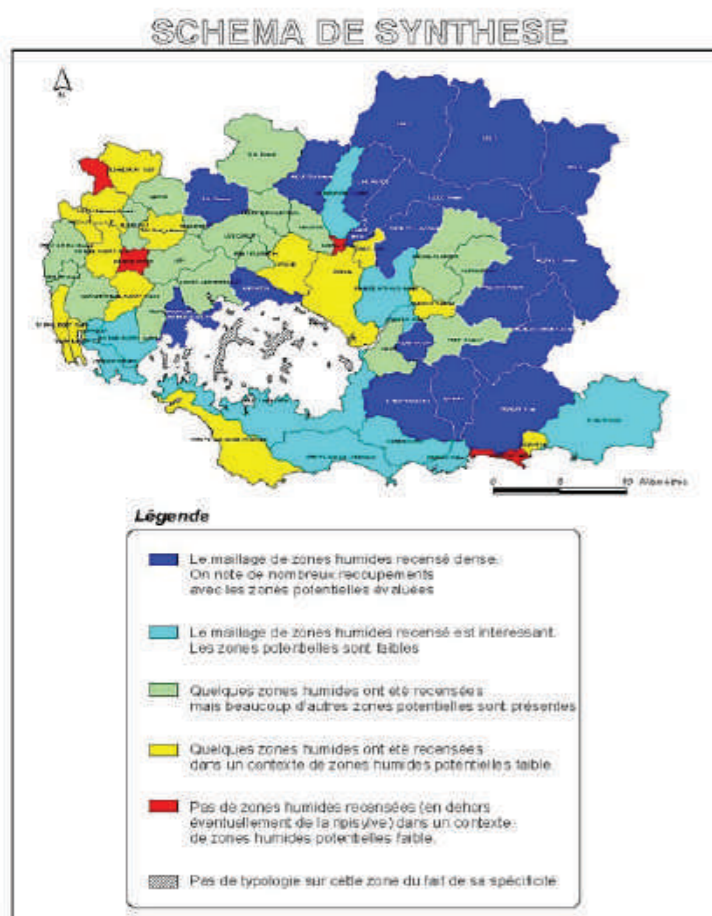
### Le pré-inventaire

Le pré-inventaire mené par le projet de Parc Naturel Régional a été réalisé via deux méthodes :

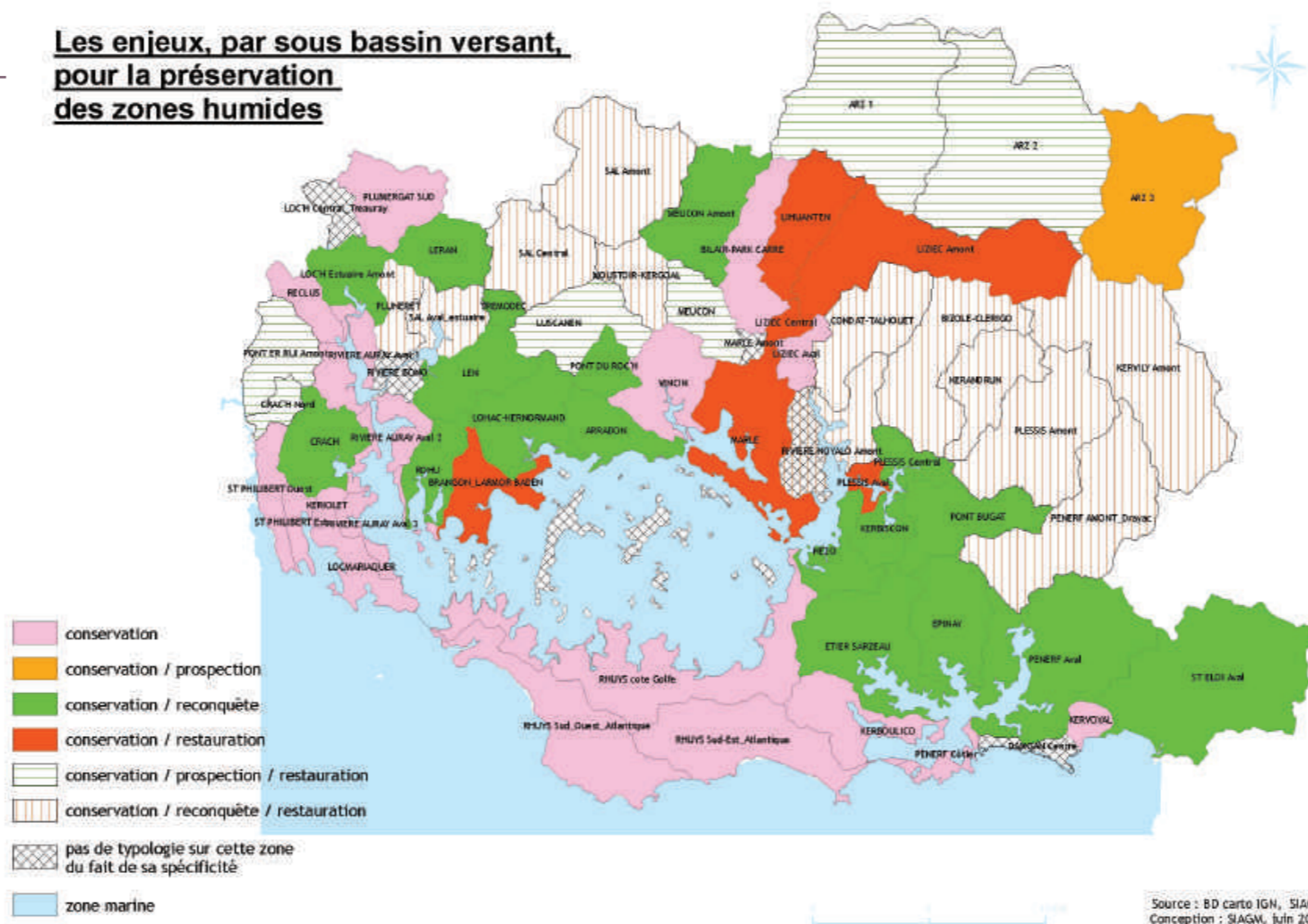
- l'interprétation des photographies aériennes suivie d'une validation de terrain, complétées par une enquête auprès des élus des 38 communes
- l'élaboration du maillage potentiel de prairies humides et de boisements humides par croisement des données hydrologiques, topographiques et morphologiques.

Les zones humides potentielles sont des zones qui, au vu de divers paramètres de caractérisation de l'espace et du réseau hydrographique, devraient correspondre à des milieux humides. Ces zones potentiellement humides ont parfois subi des détériorations plus ou moins irréversibles : construction, drainage, mise en culture ... modifiant le milieu et ses fonctions.

Une typologie du maillage des prairies humides réelles et potentielles a été élaborée pour permettre une appréhension paysagère globale et synthétique.



## Les enjeux, par sous bassin versant, pour la préservation des zones humides



On a ainsi 5 types de maillage de zones humides recensés : maillage dense, interrompu, faible, résiduel et inexistant et 4 types de maillages potentiels : maillage potentiel fort, potentiel discontinu, potentiel faible et potentiel inexistant.

Chaque bassin versant a été découpé en unité hydrologique pour une analyse fine et nuancée du maillage lorsqu'un bassin versant présente une hétérogénéité.

### Identification des pressions physiques

L'approche systématique des zones humides a également consisté à une identification de leur contexte de pressions physiques, c'est à dire des activités qui portent atteinte physiquement aux zones humides. Ont été prises en considération les pressions physiques liées à l'extension des zones urbaines aux activités agricoles.

### Les enjeux liés aux zones humides

Il faut reprendre les enjeux qui caractérisent les milieux naturels. Les zones humides ont fait l'objet d'une pression importante, notamment celles des franges urbaines. Ce sont sur ces espaces que le maillage de zones humides est le plus « dissocié ». Sur l'ensemble du territoire, le maillage est bien conservé.

Cette première étude a permis néanmoins d'élaborer une approche des enjeux de chaque unité hydrologique. Ces enjeux ont été déterminés à l'échelle des unités car certains bassins sont hétérogènes et les caractéristiques spécifiques ne permettent pas d'élaborer des enjeux à l'échelle des bassins versants.

4 enjeux principaux ressortent du croisement du maillage avec les pressions physiques (agricoles et urbaines) :

**Conservation** : il s'agit de conserver en l'état les zones humides recensées dans un contexte où le maillage est de bonne qualité, où peu de zones potentielles sont localisées puisque existantes, le tout dans un contexte de pressions faibles. Néanmoins, la prise en compte des zones humides dans les PLU peut être un moyen de préservation de ces zones sensibles.

**Reconquête** : il s'agit de reconquérir des terres arables en prairies humides dans des zones potentielles fortes. Cet enjeu est mis en avant lorsque la présence d'une pression à dominante agricole est signalée. En effet, ces terrains peuvent être d'anciennes prairies humides remises en culture. Pour reconquérir ces espaces, un travail de concertation sera nécessaire avec les agriculteurs.

**Restauration** : cet enjeu est la manifestation d'un problème de qualité de l'eau observé sur la sous unité hydrographique concernée. Il s'agira alors de mettre en place des actions qui permettront aux zones humides avalées de jouer leurs fonctions épuratrices. Cela peut se traduire par la mise en place d'une gestion adaptée par exemple. La définition de l'indicateur « qualité de l'eau » repose sur les derniers résultats obtenus auprès de la DDAF, rapportés à l'échelle des sous bassins versants.

**Prospection** : il s'agit de zones où peu de prairies humides ont été recensées mais où de nombreuses zones potentielles sont présentes. Cet enjeu nécessite une investigation de terrain importante, ce qui pourra permettre de compléter l'inventaire.

Cette étude synthétisée s'est attachée à recenser l'emprise des prairies, boisements humides doux ainsi que des marais littoraux. L'objectif premier a été de déterminer le maillage.

Les fonctionnalités hydrologiques, l'inventaire des espèces et des habitats présents sur ces espaces n'ont pas été encore étudiés, excepté sur le Liziec, qui a fait l'objet d'un inventaire précis par la Communauté d'Agglomération du Pays de Vannes.

Numéro de BV	BASSIN VERSANT	Prairies humides en Ha	Boisements et fourrés Ha	Marais saumâtres et salés en Ha	Prés salés en Ha
J621	Ruisseau de Pont Christ- Auray	50	2	0	54
J622	Le Sal	272	5	0	36
J623	Rivière d'Auray	115	5	0	15
J630	Le Vincin	200	15	0	24
J640	Marle Liziec	580	23	146	319
J641	Plessis	301	11	0	0
J642	Presquîle de Rhuys cote Golfe	69	18	9	48
J650	Presquîle de Rhuys cote Atlantique	54	15	133	0
J651	Pénerf	327	9	25	526
J660	Saint Eloi-Billers	210	2	0	8
J881	L'Arz	260	8	0	0
J610	Baie de Quiberon	98	10	3	27
	<b>TOTAL</b>	<b>2537</b>	<b>123</b>	<b>316</b>	<b>1058</b>

## > Les produits phytosanitaires

Il n'existe pas de réseau de suivi de la qualité de l'eau au niveau des produits phytosanitaires.

Les seules données disponibles sont les bilans sanitaires effectués par la DDASS à l'échelle départementale, au niveau des captages d'eau potable.

Sur le secteur d'étude, le glyphosate et le diuron présentent des teneurs inférieures au microgramme par litre, alors que pour l'atrazine et l'isoproturon, des valeurs comprises entre 0,1 et 0,4 µg/l sont enregistrées. La qualité des eaux superficielles est donc passable pour ces deux molécules.

## > Les eaux souterraines

Le suivi de la qualité des eaux souterraines est réalisé au niveau des captages d'eau potable. L'évolution de la teneur en nitrates est disponible pour seulement 4 prises d'eaux souterraines du secteur d'étude.

Comme pour les eaux superficielles, la teneur en nitrates des eaux souterraines a augmenté depuis 1976. Une légère baisse est tout de même observée au niveau des captages de St-Colombier, Locmeren des prés et Kerbottin depuis les années 2000.

De manière générale, la qualité est passable à mauvaise. Seul le captage de Liantheu présente une eau de bonne qualité.

L'évolution du taux de nitrates du captage de Kerbottin montre une eau proche d'une qualité très mauvaise dans les années 1990, avec un dépassement du seuil de 50 mg/l en 1998.

## > La pression azotée sur le territoire

### > Répartition de la charge organique totale

La charge organique azotée est principalement liée à l'élevage bovin, qui représente en moyenne 80 % de la charge de l'ensemble du territoire. Seul le bassin versant de la Presqu'île de Rhuys Sud enregistre une part moins importante (58 %).

10 % de la production totale d'azote est générée par l'élevage avicole, en particulier sur le bassin versant de la Presqu'île de Rhuys Sud (29 %), mais aussi sur La Marle et le Liziec, Le Vincin, et Le Loc'h Ouest.

Près de 6 % de la charge globale est produite par l'élevage porcin, représenté sur les bassins versants du Sal, du Loc'h Ouest, du Vincin, de la Marle et du Liziec, et d'Auray.

## > Pression organique azotée (rga 2000)

Globalement la pression azotée sur les sous-bassins versants n'est pas excessive, comparée à la situation bretonne.

Les pressions azotées les plus faibles sont enregistrées sur les sous-bassins versants côtiers, avec moins de 90 kg/ha/an, probablement dues au nombre restreint d'exploitations sur ces territoires.

Les autres sous-bassins versants (le Sal, le Vincin, la Marle et le Liziec, le Plessis et le Loc'h Ouest) présentent une charge azotée proche de 120 kg/ha/an, donc inférieure à la limite réglementaire de 170 kg/ha/an.

A l'échelle du département, le bassin versant du Golfe présente une pression azotée relativement peu importante. Les cantons en zone d'excédent structurel (ZES) ne concernent que les extrêmes nord et est de la zone d'étude, et les bassins versants n'enregistrent pas de charge supérieure à 130 kgN/ha/an.

Grâce à une activité agricole moins développée, la zone côtière est caractérisée par les pressions azotées les plus faibles, notamment pour les bassins versants côtiers d'Auray, de la Presqu'île de Rhuys Nord et de la Presqu'île de Rhuys Sud.

En raison d'une urbanisation très forte, ce secteur ne dispose pas de grandes surfaces d'épandage : l'épandage est interdit sur une bande de 500 mètres adjacente au littoral et sur un périmètre de 100 mètres autour des habitations.

Dans le calcul de la pression azotée, seul l'azote organique est pris en compte (déjections animales). Les apports en azote minéral ne sont pas comptabilisés. Il ne faut donc pas sous-estimer la pression azotée générée par l'apport d'engrais sur la zone d'étude.



Qualité  
des eaux



SYNDICAT  
INTERCOMMUNAL  
D'AMÉNAGEMENT  
DU GOLFE  
DU MORBIHAN

# Qualité des eaux

## Les eaux marines et estuariennes

Le suivi de la qualité des eaux estuariennes et marines est assuré par IFREMER et également par la DDE Cellule Qualité des Eaux Littorales (CQEL) et par la DDASS :

- le suivi IFREMER se compose de 3 réseaux de surveillance dont l'objectif est la surveillance sanitaire des coquillages. A ce titre, les analyses sont effectuées sur les chairs de coquillage.
- le suivi de la CQEL a pour objectif d'être un suivi patrimonial et de police des eaux. Les analyses sont effectuées sur les eaux brutes.
- les suivis de la DDAAS se font sur les zones de pêche à pied et sur les eaux de baignades.

### > Le suivi de surveillance d'Ifremer

3 réseaux de surveillance sont en place sur le littoral :

- le Réseau de Surveillance du Phytoplancton et des Phycotoxines (REPHY)
- le Réseau National d'Observation de la Qualité du Milieu Marin (RNO)
- le Réseau de Contrôle Microbiologique (REMI)

#### Le REPHY :

Sont recherchés en particulier : Dinophysis, Alexandrium, et Pseudo-nitzschia pour leurs toxines associées DSP, PSP, ASP.

La fermeture du Golfe, par rapport à ces toxines, est rare ; en revanche, la baie de Quiberon et la Rivière de Pénerf ont déjà subi des fermetures notamment pour le Dinophysis.

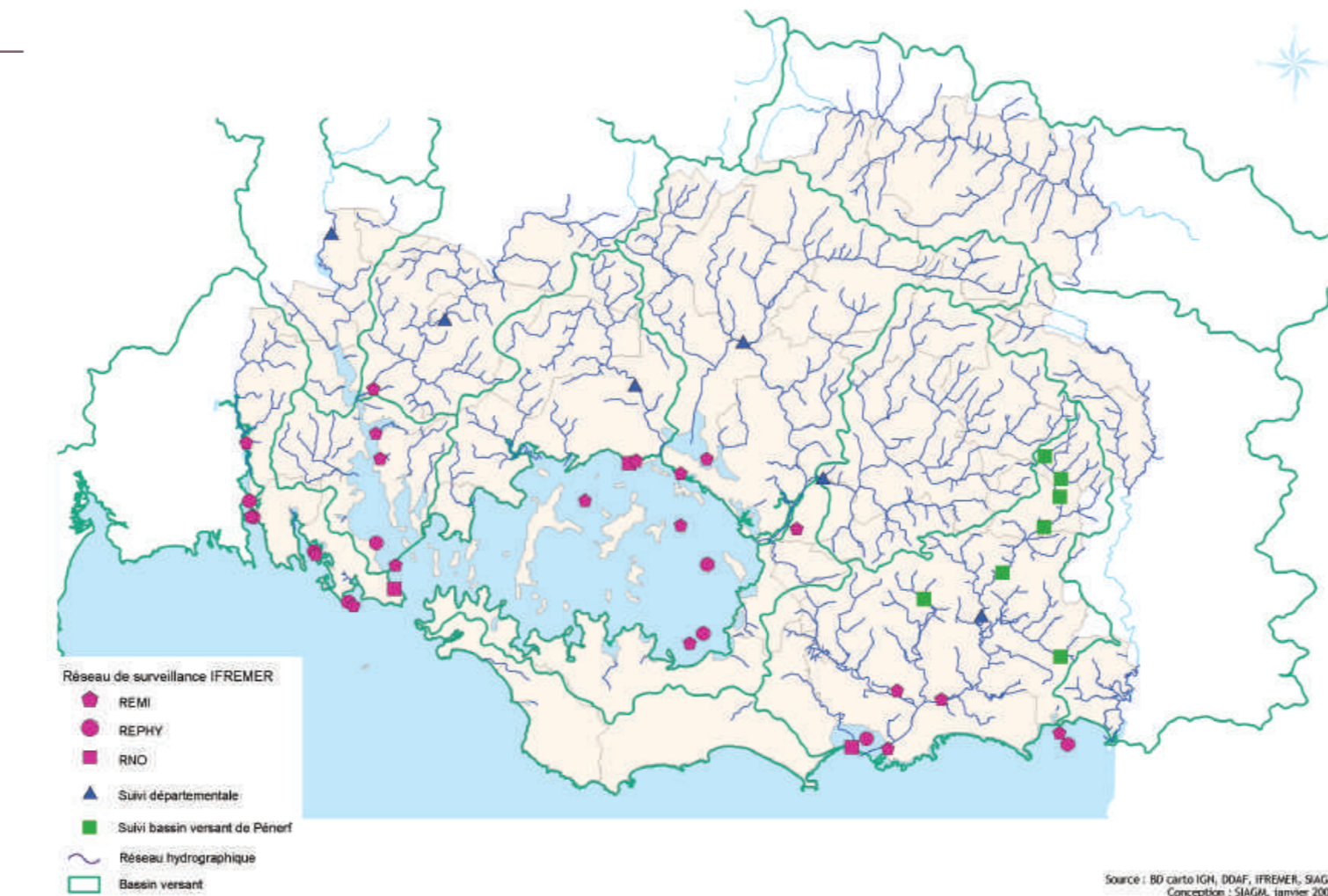
#### Le RNO :

Ce réseau évalue les différents niveaux et tendances de la contamination chimique du milieu marin. Les paramètres suivis sont :

- Métaux : cadmium, plomb, mercure, cuivre et zinc,...
- Organohalogénés : polychlorobiphényle (CB153), lindane, DDT+DDE+DDD,...
- Hydrocarbures polycycliques aromatiques.

Sur les points dans le Golfe :

- Le Guilvin : à l'entrée du Golfe, les concentrations médianes en métaux lourds sont inférieures aux valeurs médianes nationales. Toutefois, on observe une augmentation des concentrations en cuivre et en zinc sur les 10 dernières années, certainement liée à l'activité nautique croissante dans le Golfe. Les concentrations en fluoranthène sur les 3 dernières décennies restent supérieures aux valeurs médianes nationales malgré une légère baisse en 2005.
- Roguedas : ce point se distingue par des concentrations en cuivre en nette augmentation jusqu'au milieu des années 90, augmentation liée au remplacement du TBT par le cuivre dans les peintures antisalissures destinées aux navires de moins de 25 m depuis 1982. Ces concentrations tendent à se stabiliser, voire à diminuer sur les 5 dernières années. Ceci est également valable pour le zinc.
- A l'entrée Pénerf «Pointe er Fosse» : les concentrations en 2005 en cadmium



et mercure restent supérieures aux valeurs médianes nationales, ainsi que pour l'argent et le nickel. On observe également une baisse des teneurs en plomb.

#### Le REMI :

L'amont de la rivière d'Auray a connu des alertes microbiologiques en 2006. L'étude des tendances met en évidence une dégradation de la qualité microbiologique de l'eau. En revanche, la qualité de la rivière du Bono s'améliore de manière significative sur les dernières années. Les résultats obtenus sur les stations de surveillance du Golfe du Morbihan sont satisfaisants. Les résultats sur «Rosvellec» confirment la qualité médiocre de la zone «vasière de Rosvellec» (actuellement classée en C), fortement impactée par des rejets urbains. Sur la Rivière de Pénerf, les résultats 2003 sont de bonne qualité bactériologique. Sur les 10 dernières années, la tendance est décroissante sur le point «Port Groix». Les zones de production pour les huîtres sont en classement sanitaire A. Les palourdes sont en classement B. Pendant longtemps, la Rivière de Pénerf (Etier de Sarzeau) a été en classement B puis en provisoire A, ce qui illustre la fragilité de ce milieu.

De 2001 à 2005, les résultats ont permis le classement en A mais depuis 2005, mais les études de tendance mettent en évidence une dégradation. Depuis les alertes de 2006, Ifremer a mis en place des prélèvements supplémentaires lors d'un cumul de pluies supérieures à 20 mm sur 24 heures. Ce réseau alerte « pluvio » a été mis en oeuvre suite aux réunions de concertation entre la profession et les administrations concernées, l'objectif étant de réaliser un diagnostic fin sur les événements bactériologiques et d'essayer

d'identifier les sources de pollutions.

### > Le suivi de la DDE : CQEL

(source observatoire de l'eau du Morbihan rapport 2007)

La qualité des eaux estuariennes d'un point de vue microbiologie s'est améliorée depuis une dizaine d'années. Elle peut être qualifiée de satisfaisante à l'exception des hauts d'estuaires, qui ne dépassent pas cependant les 15 000 EC par 100ml. La tendance à la baisse des concentrations de germes fécaux s'est réalisée grâce à l'amélioration du réseau de collecte et la création de nouvelles stations d'épuration.

### > Les suivis de la DDASS :

(source observatoire de l'eau du Morbihan rapport 2007)

La DDASS effectue un suivi sur les secteurs de pêche à pied dans un objectif de contrôle sanitaire sur le paramètre microbiologique. Par rapport aux années précédentes, la légère dégradation de la qualité sanitaire est confirmée. Sur les 3 points de suivi un seul est classé en A (Damgan). Les huîtres et les moules sont de meilleure qualité que les bivalves-fouisseurs. Les eaux de baignade sont également suivies par la DDASS. 42 points sont suivis. La majorité des eaux de baignades contrôlées sont de bonne qualité. 11 points sont classés en eau de qualité moyenne et 2 pouvant être momentanément pollués.

## > Les eaux superficielles

NB : les résultats commentés ici s'appuient sur des prélèvements effectués seulement 2 fois par an. Ils ne peuvent donner qu'une tendance générale et non un état des lieux précis.

La qualité des eaux superficielles a été étudiée à partir de 21 points de mesure, ordonnés par la DDE, la DDAF ou la DDASS du Morbihan, de 1999 à 2003. Les paramètres renseignés ici sont les nitrates, l'ammonium, les orthophosphates et la Demande Chimique en Oxygène (DCO). Les points est répartie en aval des bassins versants. (source observatoire de l'eau du Morbihan rapport 2007)

### > Les nitrates

Les nitrates constituent le stade final d'oxydation de l'azote organique. Pour les nitrates, d'une manière générale, la qualité des eaux superficielles est classée passable à mauvaise, excepté le point situé en amont de l'étang de Noyal où la valeur moyenne se situe entre 2 et 1 à mg/l. Les courbes d'évolution montrent une augmentation de la teneur en nitrates depuis 1976. Même si les valeurs n'ont jamais dépassé le seuil des 50 mg/l, la qualité de l'eau est passable et tend de plus en plus vers une qualification mauvaise, alors quelle était «bonne» il y a plus de 20 ans.

### > L'ammonium

L'azote ammoniacal provient de la dégradation de la matière organique animale et végétale. L'ammoniac se transforme rapidement en nitrate par oxydation, sa teneur dans les eaux de surface est donc généralement faible. Des valeurs anormalement élevées peuvent être révélatrices de pollutions par des rejets urbains ou agricoles.

Les teneurs en ammonium des eaux superficielles du bassin versant du Golfe témoignent d'une qualité très bonne à bonne.

En revanche, sur la Drayac (bassin versant de Pénerf), la valeur moyenne est comprise entre 0,5 et 2 mg/l avec un maximum compris entre 2 et 5 mg/l.

### > Les orthophosphates

Le phosphore total et les orthophosphates ont deux origines principales : naturelle (érosion des sols et décomposition de la matière organique) et anthropique (rejets issus de l'assainissement).

Les concentrations en phosphore sont de qualité moyenne de 0,05 à 0,2 mg/l. Cependant deux stations sont médiocres celle du Vincin et de la Drayac comprenant des maximums entre 0,5 à 1 mg/l dus essentiellement à des rejets d'origine domestique ou industrielle.

### > La Demande Chimique en Oxygène (DCO)

Elle mesure la réduction d'oxygène dans des conditions chimiques normalisées, sous l'effet des matières organiques. Celles-ci proviennent de la végétation des berges, des sols, des organismes aquatiques, et des rejets ponctuels (effluents industriels, agricoles, urbains).

La DCO est généralement assez fluctuante. Elle s'élève de manière sporadique notamment en période de crues automnales, et peut-être excessive en particulier dans les cours d'eau côtiers sous l'influence de l'eutrophisation, de rejets urbains ou industriels. Ce phénomène se confirme sur les côtières du territoire notamment sur le Vincin, le Plessis et la Drayac. Leurs valeurs sont comprises entre 30 et 40 mg/l et des maximums entre 40 et 80 mg/l. Ces résultats en DCO peuvent être mis en rapport avec les résultats élevés en phosphore sur le Vincin et la Drayac.

## ▣ Bilan

### > Atouts

- Un patrimoine archéologique évoquant une vaste période historique allant de la Préhistoire au Moyen Age.
- Un travail de connaissance du patrimoine archéologique du Golfe du Morbihan entrepris par les associations locales et les services de l'État en relation avec les collectivités locales.
- L'existence d'une carte archéologique nationale réalisée et actualisée par le Service Régional de l'Archéologie (SRA) de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bretagne (DRAC), ainsi que d'une base de données intitulée Patriarche.
- L'État, le Conseil Général et les acteurs associatifs se préoccupent de la conservation et des moyens de préservation à long terme des sites mégalithiques.
- L'existence à Vannes du Centre départemental de dépôt de fouilles.
- Un projet de GIPC (Groupement d'Intérêt Public Culturel) autour des sites mégalithiques allant d'Étel jusqu'à Locmariaquer en passant par Carnac, dans une perspective de gestion partenariale.

### > Faiblesses

#### Gestion :

- Une multiplicité de propriétaires et de gestionnaires sur les sites archéologiques terrestres.
- Un manque d'entretien et de mise en valeur des sites archéologiques se rapportant aux mégalithes.
- Une fragilité de ce patrimoine archéologique victime des aménagements du territoire et du tourisme.

#### Connaissance :

- Une insuffisance de moyens humains et financiers face aux sollicitations des communes pour connaître les potentiels archéologiques, et auxquelles le SRA ne peut répondre.
- Une méconnaissance au niveau des vestiges archéologiques sous-marins, notamment concernant les épaves des périodes de l'Antiquité et du Moyen Age.

## ▣ Fiches détails

Archéologie sous-marine

Archéologie terrestre Préhistorique

Archéologie terrestre Protohistorique



Patrimoine  
archéologique



▣ SYNDICAT  
INTERCOMMUNAL  
D'AMÉNAGEMENT  
DU GOLFE  
DU MORBIHAN

# Patrimoine archéologique

## Contexte général



Jusqu'au début du XIXe siècle, l'archéologie dans le Golfe est l'affaire des « anti-quaires ». Elle apparaît dans un contexte de découverte des monuments mégalithiques, en lien avec le mouvement régionaliste « celtomane ».

Les premières fouilles archéologiques, se différenciant avec les chasses aux trésors, se sont déroulées sous l'impulsion de la Société Polymathique du Morbihan. Cette société a joué un rôle important à partir du milieu du XIXe siècle et jusqu'à la

Seconde Guerre Mondiale en menant des campagnes de fouilles sur les sites mégalithiques de Carnac, Locmariaquer, La Trinité-sur-Mer, Arzon, l'Île-aux-Moines. Les fouilles se sont multipliées, orientées en partie vers les tumulus et autres mégalithes, mais également sur des sites de l'Age du Bronze, du Fer ou datant de la période Gallo-romaine. Les objets archéologiques qui y ont été découverts constituent la base des collections du Musée d'Archéologie du Morbihan, localisé dans le château Gaillard à Vannes.

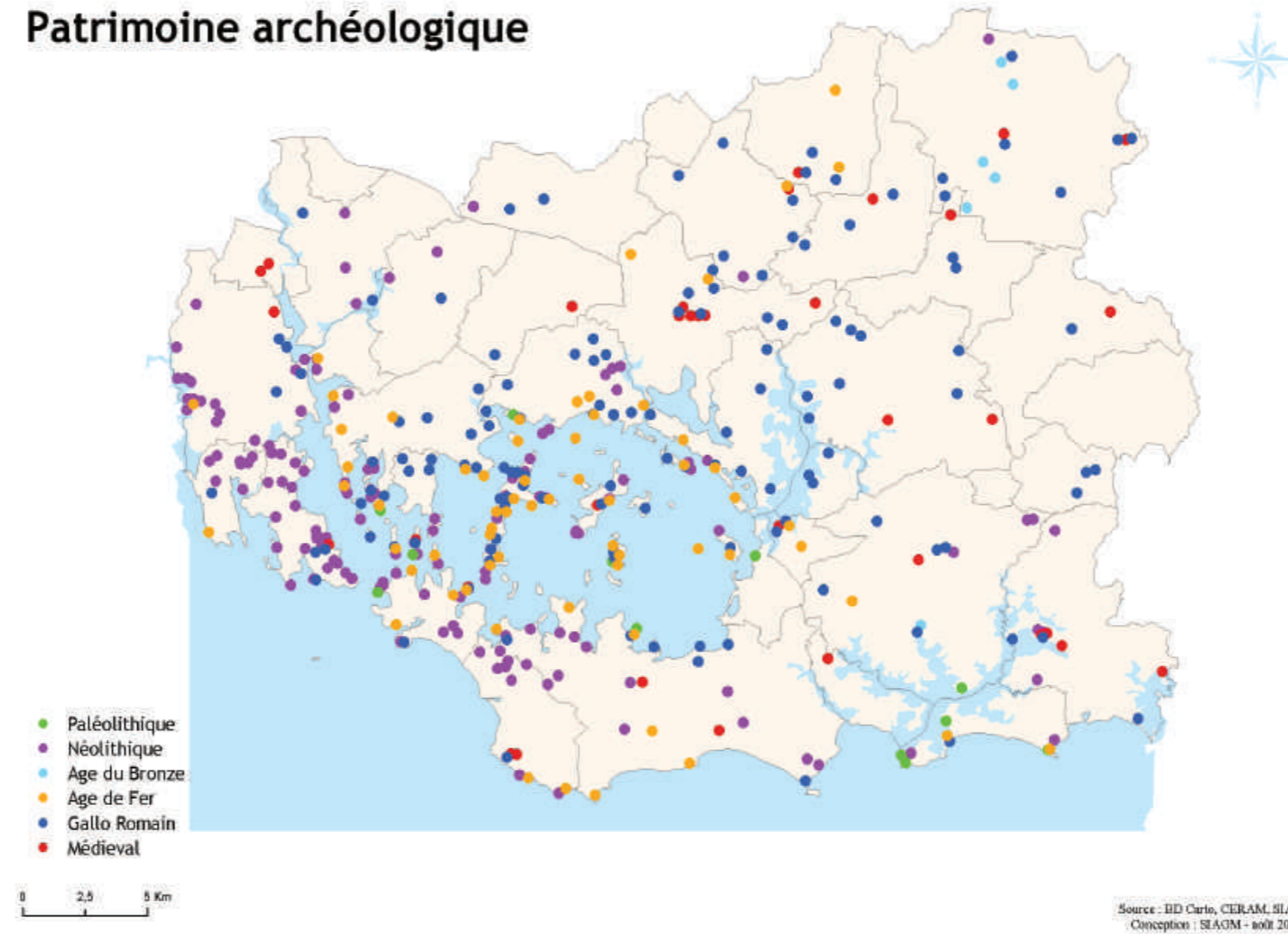


L'archéologie s'institutionnalise dans les années 1950 avec l'implantation du CNRS et la mise en place des Directions des antiquités préhistoriques et historiques au sein du Ministère chargé de la Culture, devenues par la suite Service Régional d'Archéologie.

La professionnalisation de l'archéologie de terrain a donné naissance à deux types d'opérations de fouilles : la recherche programmée et l'archéologie préventive. Les fouilles de sauvetage effectuées ces dernières années sous l'impulsion de travaux d'aménagement sur certaines communes, comme Vannes, ont contribué à approfondir les connaissances dans le domaine de l'histoire du territoire et de son peuplement.



## Patrimoine archéologique



Bien qu'à l'époque, lors des naufrages de navires de commerce, les armateurs tentaient déjà de récupérer les cargaisons et marchandises se trouvant sous l'eau, l'archéologie sous-marine est une discipline scientifique apparue seulement

au cours du XXe siècle. La Direction des Recherches Archéologiques Sous-Marines, devenue en 1996 le Département des Recherches Archéologiques Subaquatiques et Sous-Marines (DRASSM), a été créée par Malraux en 1966. L'histoire maritime du Golfe du Morbihan représente un potentiel important en matière de gisements. Jusqu'à présent, les fouilles ont porté sur des épaves d'époque moderne (de la Renaissance au XIXe siècle).

Outre l'implication des services de l'Etat (la DRAC de Bretagne et le Département des Recherches Archéologiques Subaquatiques et Sous-Marines, DRASSM) la connaissance archéologique du Golfe du Morbihan doit en partie au dynamisme des associations et des équipes de chercheurs bénévoles. Il existe une association en archéologie terrestre, le Centre d'Etude et d'Archéologie du Morbihan (CERAM) et trois en archéologie sous-marine, B.S.A. - Bretagne Sub Archéo, G.E.D.A.S.M. - Groupe d'Etudes et de Découvertes Archéologiques Subaquatiques du Morbihan, G.R.A.H.M.B.S. - Groupement de Recherches Archéolo-

giques et Historiques Maritimes en Bretagne Sud. Les associations présentes sur le territoire alimentent les connaissances notamment par la réalisation de fouilles prospectives et l'actualisation de cartes archéologiques. Une carte archéologique terrestre nationale dressée par le Service Régional d'Archéologie (SRA) rattaché à la DRAC de Bretagne permet de localiser les principaux sites ayant fait l'objet de fouilles ou bien repérés pour leur intérêt historique. Une carte archéologique sous-marine concernant l'Atlantique-Manche constituée par les associations localise les points de naufrage de navires à partir d'enquêtes de terrain et de recherches d'archives.

## Caractéristiques du patrimoine archéologique du Golfe

Les mégalithes du sud du département du Morbihan bénéficient d'une forte notoriété. Avec Carnac, les sites de Locmariaquer, Gavrinis et du Petit-Mont d'Arzon comptent parmi les quatre monuments majeurs marquant le patrimoine mégalithique européen. Bien que le territoire fut occupé dès le Paléolithique comme l'attestent quelques sites, c'est l'art des bâtisseurs de l'époque Néolithique aux alentours de 4.500 et 2.000 ans avant J.-C., leur cadre de vie, leur civilisation qui s'illustrent à travers les traces laissées dans le Golfe du Morbihan. L'identification du Golfe du Morbihan par rapport à son patrimoine archéologique fait ressortir principalement les vestiges des époques Néolithique et Gallo-romaine.

La présence des mégalithes représentatifs des différentes techniques d'édification de monuments funéraires ou de lieux de cultes, leur forte concentration ainsi que leur utilisation à travers les siècles, rend ce territoire exceptionnel. Les sites mégalithiques du Golfe ont, avec Carnac à proximité, une importance nationale et internationale. De plus, l'une des richesses supplémentaires de l'archéologie dans le Golfe du Morbihan réside dans la double existence d'une archéologie terrestre ainsi que d'une archéologie sous-marine et subaquatique. De par son histoire maritime, le Golfe présente un fort potentiel de sites archéologiques sous-marins.

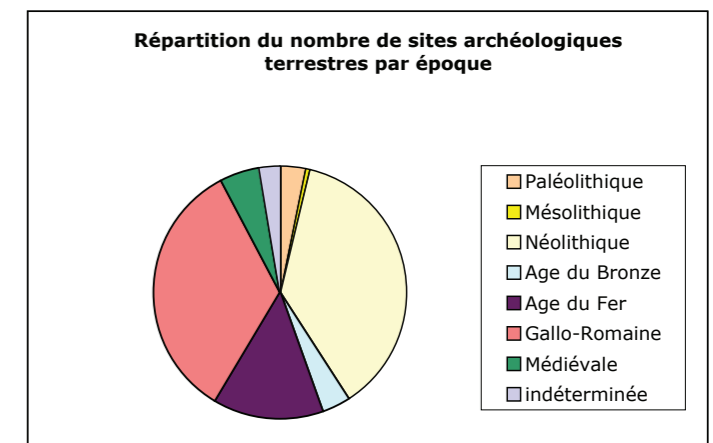
## Localisation dans le périmètre du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan

Le patrimoine archéologique est très présent dans ce secteur de la Bretagne. Depuis Carnac jusqu'au Golfe, cette partie du Morbihan a été occupée par l'Homme dès le Paléolithique Ancien (450.000 ans avant J.-C.). Au total, ce sont 391 gisements archéologiques terrestres qui ont été repérés sur le Golfe du Morbihan par le SRA et par le CERAM. Cependant, aucun site ni gisement n'a été découvert sur quatre communes : Lauzach, Meucon, Sainte-Anne-d'Auray et La Trinité-Surzur.

Les sites archéologiques se répartissent en sept périodes, plus une indéterminée qui correspond au repérage d'enclos et d'enceintes au sol non datés. Les sites archéologiques de la période médiévale étant peu nombreux et peu caractéristiques du patrimoine culturel du Golfe du Morbihan, ils n'ont pas fait l'objet d'une présentation sous forme de fiche.

Période archéologique	Nombre de sites et gisements repérés
Paléolithique	13
Mésolithique	2
Néolithique	145
Age du Bronze	14
Age du Fer	55
Gallo-Romaine	132
Médiévale	19
Indéterminée	11
<b>Total</b>	<b>391</b>

Source : Carte archéologique nationale, Ministère de la Culture et de la Communication et le CERAM, 2004.



## ▣ Bilan

### > Atouts

- Un patrimoine architectural représentatif de la diversité du milieu social.
- Un travail d'inventaire entrepris par quelques associations locales, participant parfois à l'élaboration des documents d'urbanisme.
- Une politique d'« inventaire général des Monuments Historiques et des richesses artistiques » entreprise depuis 1969 sur le territoire par le Service Régional de l'Inventaire (SRI) de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bretagne (DRAC) en partenariat avec le Conseil Général du Morbihan et les villes de Vannes et d'Auray. Ce travail d'inventaire est en cours de numérisation.
- Le patrimoine architectural commence à être pris en compte dans l'élaboration des documents d'urbanisme, qu'il s'agisse des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) ou des Schémas de Cohérence Territoriale (SCOT).
- Une proportion importante d'édifices religieux (une cathédrale, une basilique, une abbaye et de nombreuses églises et chapelles).

### > Faiblesses

- Des lacunes de connaissance en ce qui concerne notamment le patrimoine bâti vernaculaire et l'architecture balnéaire. L'inventaire général réalisé par le Service Régional de l'Inventaire (SRI) est parfois obsolète et non homogène dans ses niveaux de connaissance.
- Aussi, un inventaire systématique du patrimoine bâti dans son état actuel et tenant compte des évolutions pourrait être un outil de réflexion utile concernant l'aménagement du territoire.
- Des niveaux de protection et de conservation non homogènes sur l'ensemble du territoire selon le type de bâti.
  - Le patrimoine bâti qui n'est plus en usage se dégrade et tend à disparaître (fermes, moulins, terre-pleins etc.) emportant avec lui une part de l'identité du territoire.
  - Les artisans qualifiés dans la restauration du bâti, utilisant des techniques anciennes, ne sont pas nombreux sur le territoire.

## ▣ Fiches détails

Architecture vernaculaire  
Architecture des châteaux et manoirs  
Architecture religieuse

# Patrimoine architectural



▣ SYNDICAT  
INTERCOMMUNAL  
D'AMÉNAGEMENT  
DU GOLFE  
DU MORBIHAN

# Micro-falaises littorales

## ➤ Présentation générale

Les premiers bâtisseurs connus dans le Golfe du Morbihan sont les hommes du Néolithique qui ont laissé les vestiges des premières constructions architecturales d'Occident, à usage funéraire et comme lieu de culte.

Le patrimoine architectural est le reflet des relations qu'un groupe humain entretient avec son environnement paysager. Il représente une succession d'éléments témoignant d'une société et de son évolution.



Château de Suscinio - détail © SIAGM



Fontaine Sainte-Anne - Ambon © SIAGM

L'identité architecturale du territoire prend en compte les aspects géographiques (géologiques et climatiques), socio-économiques et historiques propres au territoire. A ce titre, trois typologies d'architecture définissent le patrimoine architectural du Golfe du Morbihan :

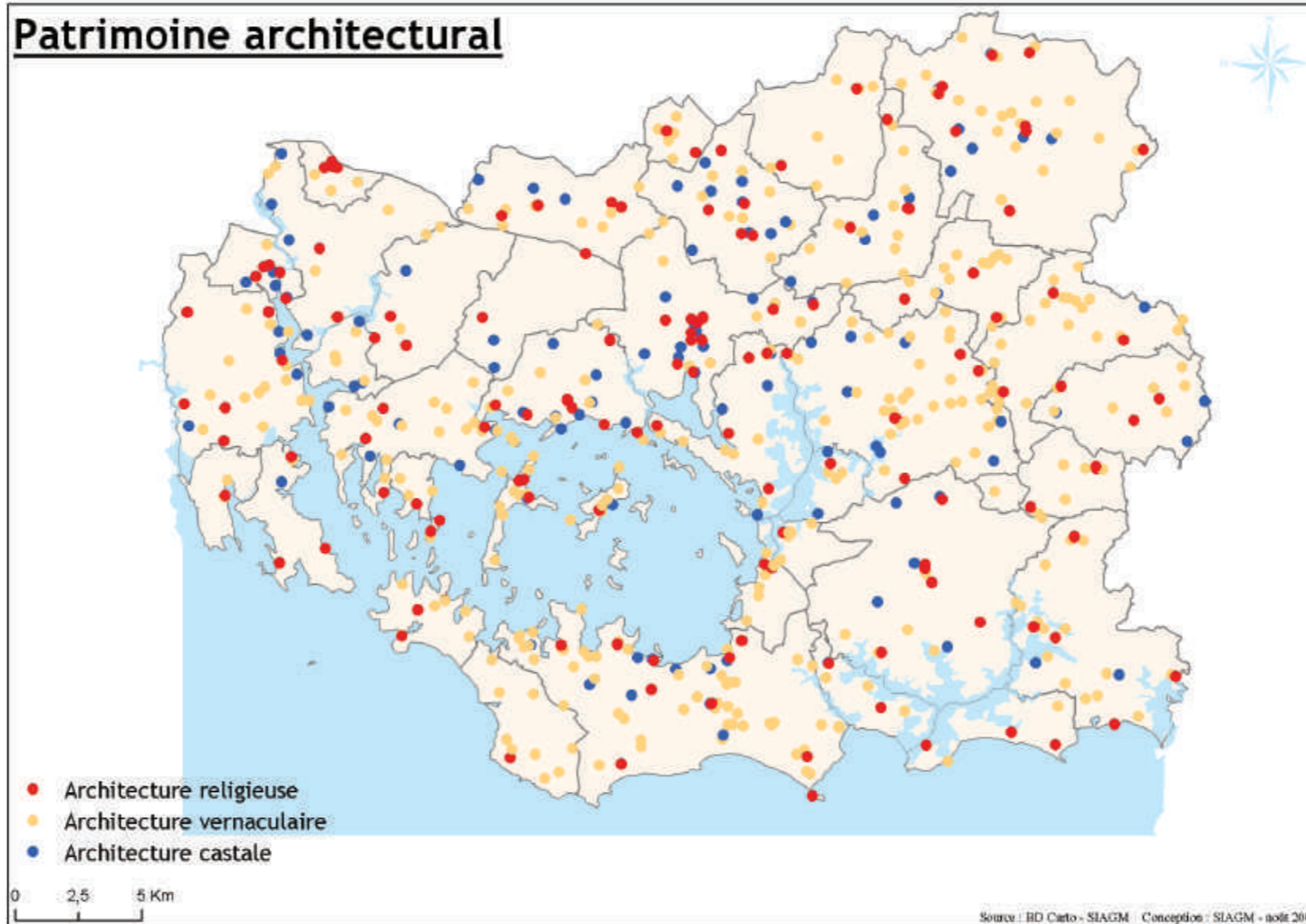
- l'architecture vernaculaire, édifée par les populations locales, a souvent été éclipsée par les édifices construits pour les ducs, princes, nobles et bourgeois, symbolisant un pouvoir. Elle se distingue par la multitude des croix, fontaines, puits, lavoirs, calvaires, les différents types d'habitat en rapport avec l'espace rural ou littoral.

- l'architecture noble des châteaux et des manoirs marque l'architecture civile du Golfe par leur densité, leur qualité architecturale et leur état de conservation. La présence de Vannes, comme centre de pouvoir religieux, politique et économique est à l'origine de la concentration du nombre de manoirs et de châteaux dans le Golfe.



Église de Ambon © SIAGM

## Patrimoine architectural



- l'architecture religieuse, autour des chapelles, abbayes et abbayes, qui a façonné avec les mégalithes l'image culturelle du Golfe du Morbihan.

## ➤ Caractéristiques du patrimoine architectural du Golfe

A l'image de la Bretagne, le Golfe du Morbihan offre une architecture riche et diversifiée dans ses formes, ses styles et ses époques.

Sous l'Ancien Régime, le Golfe du Morbihan est un territoire de prédilection des Ducs de Bretagne. Il recouvre en majorité des terres propriétés du duc de Bretagne (domaine ducal), de l'Evêque de Vannes (domaine temporel) et du Seigneur de Largoët à la base de l'organisation territoriale.

Le réseau de seigneuries laïques et religieuses, en lien avec un accroissement de la population, a contribué au défrichement progressif du Golfe (dès les XIe et XIIIe siècles) mais aussi à l'implantation de villages, d'édifices religieux, de châteaux et de manoirs, symboles de pouvoirs.

La fin du Moyen Age correspond à une période d'expansion économique et démographique que connaît toute la Bretagne.

Les richesses accumulées, principalement autour des principaux ports de commerce maritime (Nantes, Saint-Malo, Vannes etc..) vont entraîner l'édification de chapelles, châteaux et manoirs. Cette période s'achève par un conflit entraînant



Fontaine de la Vierge - Lédan

l'homme. Les deux principaux ports du Golfe, Auray et Vannes, ont été implantés en fonds de ria en prévision des intempéries et pour se prémunir des dangers de la mer. Ils constituent des lieux primordiaux d'échanges entre le milieu maritime et le milieu terrestre.

Avant le XIXe siècle, le paysage du Golfe comprenait des zones d'habitation situées généralement en retrait de la côte. Ainsi, l'urbanisation du Golfe se résumait à quelques villages et quelques fermes isolées, des manoirs et châteaux, une forteresse (Largoët à Elven) qui protégeait l'arrière-pays de Vannes et une ville centre, Vannes. D'une manière générale, comme dans le reste de la Bretagne, le paysage du Golfe était caractérisé par un habitat dispersé, avec des demeures et manoirs isolés, des villages ruraux situés en bordure d'axes de communication et à proximité de cours d'eau.

La période du XVIIe au XIXe siècle correspond à une phase de dynamique architecturale et demeure une des phases de construction la plus perceptible de nos jours.

la fin de l'indépendance du Duché de Bretagne et son rattachement au Royaume de France (1532).

Contrairement à ce qui s'observe aujourd'hui, le littoral proche n'était que rarement occupé par

## ➤ Localisation dans le périmètre du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan

Avec le Finistère, le patrimoine architectural religieux est très présent dans ce secteur de la Bretagne, qui concentre un grand nombre d'édifices religieux. De même pour les trois catégories de moulins toujours présents sur le territoire.



Chaumière - Ile-aux-Moines © SIAGM

## ➤ Bilan

La connaissance de ce patrimoine architectural joue un rôle majeur dans l'évaluation et la préservation de l'identité culturelle et de la mémoire du territoire.

Les principaux enjeux du patrimoine architectural sont de :

- maintenir une certaine qualité architecturale et perpétuer une identité culturelle à travers la construction d'un paysage bâti.
- participer à l'intégration des constructions nouvelles dans leur implantation et leur orientation.
- concilier les besoins de logements et d'espace de la société actuelle avec le souci de préserver les éléments bâtis témoins de l'histoire du territoire.

Le patrimoine architectural non protégé lié à l'environnement et aux modes de vie traditionnelle comme les murets de pierres sèches et les talus situés dans les bourgs et les chemins creux mériteraient d'être pris en compte.

Certains acteurs locaux, dans un souci de restauration d'une architecture non protégée, dénaturent parfois de manière irréversible des éléments architecturaux de qualité. Les spécificités architecturales et techniques ne sont alors pas prises en compte.

L'entretien et la restauration du patrimoine bâti concernent souvent les biens propriétés des communes, comme les églises et les chapelles (à la fois le bâti et les objets mobiliers) ainsi que les croix, fontaines et calvaires.

Une distinction est à faire entre patrimoine bâti privé et public s'agissant des perspectives de restauration. On observe aujourd'hui les prémices d'une prise en compte du patrimoine bâti dans l'élaboration des documents d'urbanisme (PLU et SCOT). Dans cette optique, il serait souhaitable que des inventaires du patrimoine bâti servent à enrichir les réflexions sur l'aménagement du territoire.



Sainte-Anne-d'Auray © SIAGM



## > Atouts

- Un travail d'inventaire du patrimoine oral lié à la culture bretonne a été engagé par Dastum Bro Ereg il y a plus d'une quinzaine d'années avec la constitution d'un fond sonore (chants, contes et mémoire) dans l'objectif de diffusion du patrimoine oral morbihannais.
- Un travail de collectage, de conservation et de restitution du patrimoine des images est mené par la Cinémathèque de Bretagne depuis 1986.
- D'autres acteurs associatifs régionaux ou locaux comme l'Institut Culturel de Bretagne, Kendalc'h, Gald Senolf, LaLaLa, Ram'Dam, mais aussi la commune de Saint-Avé, ont également entrepris depuis plusieurs décennies un travail de collecte sur le terrain, de documents écrits, de témoignages oraux, de chants, de contes etc.

## > Faiblesses

- Le patrimoine ethnologique du Golfe a peu fait l'objet de recherches et aucune mesure de protection réglementaire n'existe à ce jour.
- On constate des lacunes de connaissances en ce qui concerne les études sur la toponymie du Golfe du Morbihan dans son ensemble et l'évolution des expressions artistiques attachées au Golfe (danse, musique, littérature etc.)
- Le parlé gallo de l'est du Golfe a reculé et disparu.
- On observe un déficit de projets pédagogiques sur diverses thématiques liées au patrimoine ethnographique et architectural sur des espaces littoraux et ruraux, ainsi que sur les arts culinaires.
- La fréquentation touristique du Golfe du Morbihan et l'attrait que suscite la mer fragilisent l'équilibre sociodémographique, entre la population permanente et les résidents secondaires.
- Les acteurs du patrimoine ethnologique ont des moyens limités.
- Sur l'ensemble des équipements touristiques, la présentation au public de thématiques liées au rapport de l'homme avec le milieu maritime ou rural est relativement restreinte.

## > Fiches détails

Patrimoine maritime  
Les bateaux du Golfe  
Patrimoine de l'estran  
Patrimoine rural  
Patrimoine linguistique  
Modes de vie et pratiques traditionnelles  
Oeuvres artistiques



Patrimoine  
ethnologique

© association du Forban du Bono



SYNDICAT  
INTERCOMMUNAL  
D'AMÉNAGEMENT  
DU GOLFE  
DU MORBIHAN

# Patrimoine ethnologique

## Présentation générale

Le patrimoine ethnologique vise à définir l'identité culturelle du Golfe du Morbihan en identifiant tous les aspects de la vie de la population locale et de son évolution, à travers ses modes de vie, ses activités, ses savoir-faire, ses usages, ses traditions orales, ses contes, son organisation sociale et économique, ses coutumes, danses, chants, musiques et ses langues (le Gallo et le Breton).

Ce territoire se situe entre deux grands espaces. Sur la base de critères linguistiques, la limite fixée déjà sous l'Ancien Régime entre Basse et Haute Bretagne se trouve approximativement sur une ligne allant de l'ouest de Saint-Brieuc à l'est de Vannes. Cette situation géographique singulière a des influences sur l'identité culturelle locale.

## Les pays

Les caractéristiques sociales et culturelles du Golfe du Morbihan sont variées et résultent d'un long processus d'organisation spatiale définie en pays.

Le Golfe du Morbihan est constitué par trois pays : le pays d'Auray, le pays de Vannes et le pays de Rhuys.

Ces entités de pays, aux frontières naturelles, regroupent des territoires ayant un sentiment d'appartenance à une communauté et constituant une forme de culture locale se traduisant à travers les costumes, les objets mobiliers, les modes de vie et les activités économiques.

La partie ouest du Golfe a été dénommée Bro Ereg (pays de Waroc) puis actuellement Bro Gwened (pays de Vannes) : Waroc ou Ereg étant le nom d'un souverain. Son nom figure dans une inscription, datée de la fin du VI<sup>e</sup> siècle, située sur un sarcophage trouvé dans la chapelle de Lomarec à Cra'h. En 578, ce chef breton prend Vannes aux Francs puis en 587 il s'empare du pays nantais.



Tenant compte de la variété des paysages et des caractéristiques socio-culturelles, le patrimoine ethnologique du Golfe du Morbihan peut se décliner en cinq catégories :

- le patrimoine maritime, lié aux activités de la mer, le cabotage, la pêche, la navigation de plaisance et de service
- le patrimoine de l'estran, concernant la récolte du goémon, la pêche à pied, la saliculture, l'ostréiculture et le tourisme balnéaire
- le patrimoine rural tournant autour de la culture céréalière, de la production maraîchère et de la culture de la vigne
- le patrimoine linguistique et son particularisme entre le breton et le parler gallo
- les modes de vie et les pratiques traditionnelles basés autour des pardons, des fêtes locales, de la danse, de la musique et des traditions culinaires.

## Patrimoine ethnologique : les "pays"



## Caractéristiques du patrimoine ethnologique du Golfe



La double vocation maritime et agricole du Golfe du Morbihan, rythmé par les marées (passeurs, meuniers, ostréiculteurs, sauniers etc.) n'apparaît plus aussi clairement qu'au XIX<sup>e</sup> siècle, du fait de la disparition de certaines activités traditionnelles. Jusqu'après la Révolution, la pêche et l'agriculture

restèrent les principales activités économiques de ce territoire. Du IX<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'essor économique et démographique engendré autour du commerce de marchandises, comme notamment celui du sel, du bois, du vin via le cabotage, concourt à la prospérité de la région.

La prospérité économique que connut la Bretagne entre le XV<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup> siècle, troublée seulement par les Guerres de la Ligue, en liaison avec la situation géographique du Golfe ouvert sur l'Océan, profita aux habitants du Golfe du Morbihan. Ils exportèrent leur production agricole à partir des ports de Vannes et d'Auray.

Les échanges de marchandises sur le territoire donnèrent lieu à la multiplication des foires et de marchés, à certains lieux et à des dates fixes. Ils constituaient des lieux privilégiés de rencontres des populations. Les foires agricoles étaient

souvent doublées d'un pardon, qui bénissait les animaux ou les récoltes.

Le XIX<sup>e</sup> siècle constitue un tournant important pour le Golfe du Morbihan, où plusieurs facteurs, notamment la forte croissance démographique, ont accentué le développement d'activités maritimes. A partir de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, le Golfe attira les voyageurs et les artistes en mal d'exotisme. C'est l'image « pittoresque » d'une Bretagne qualifiée souvent d'archaïque qui attire les citadins.

Puis, le déclin des activités traditionnelles issues du monde rural et maritime est apparu en même temps que se développait une nouvelle forme d'économie basée sur le tourisme balnéaire.

Ce déclin a été accentué avec le déficit démographique engendré par les deux guerres mondiales, suivi de l'exode rural.

Au cours du XX<sup>e</sup> siècle, l'activité touristique balnéaire prendra progressivement une place importante dans le cadre de l'économie locale, aux côtés des activités de commerce et de pêche. Actuellement, cette activité touristique supplante les activités dites primaires. Du point de vue des pratiques sociales, la fréquentation touristique (de court ou de long séjours) fait partie aujourd'hui de l'histoire du Golfe du Morbihan.

Les dernières décennies ont vu l'accélération des mutations sociales de notre société, dans ses modes de vie en lien avec le développement des technologies. Ces changements se sont amorcés au XIX<sup>e</sup> siècle avec les conséquences qu'entraîna la révolution industrielle et la mécanisation du monde rural comme du monde maritime.

A cette typologie de patrimoine, il convient d'associer le patrimoine mobilier et



les objets. Outre les 957 objets religieux figurant sur la liste des objets classés et inscrits au titre de la loi de protection sur les Monuments Historiques, l'étude de la diversité de ce patrimoine matériel dans son rapport ethnologique a été peu abordée. Parmi ces objets figurent notamment les meubles et objets quotidiens utilisés dans les maisons d'habitation, ceux utilisés comme outils pour les métiers, mais également, ceux utilisés ou exposés dans les lieux de culte, comme les ex-voto (tableaux ou maquettes de bateaux et d'avions), l'orfèvrerie, les ornements.

## Bilan

Dans son ensemble, la connaissance du patrimoine ethnologique est hétérogène et ponctuelle. L'identité culturelle du territoire est contrastée d'un point de vue géographique (trois types d'espaces définissant des activités singulières) et d'un point de vue linguistique (territoire situé à la limite linguistique entre l'usage du Breton et celui du Gallo).

Vingt-trois associations locales œuvrent dans le Golfe pour valoriser la culture bretonne à travers la musique, le chant, la danse, les langues, et trente-sept s'intéressent à l'histoire locale. D'autres associations d'envergure régionale et départementale ou faisant partie d'un réseau (Dastum, Cinémathèque de Bretagne, Institut Culturel de Bretagne, Kendal'ch, Société Polymathique du Morbihan et Société d'Histoire et d'Archéologie du Pays d'Auray), travaillent également pour la connaissance de l'histoire et des traditions populaires du Golfe du Morbihan.

Sur l'ensemble des 29 lieux de découverte et de valorisation du patrimoine culturel du Golfe du Morbihan (musées, lieux d'interprétation, sites patrimoniaux et bateaux du patrimoine) 6 témoignent du patrimoine ethnologique à travers les activités maritimes, les vieux métiers, les costumes, les traditions locales : Capitaine d'un Jour (Vannes), Musée du Cidre du Pays Vannetais (Le Hézo), Musée des Arts et Métiers (Arzon), Musée du Costume breton (Sainte-Anne d'Auray), La Crieë d'Arzon et la Maison de l'Huître à Damgan (2 lieux d'expositions temporaires gérés par des associations).

